

La Terre

DE CHEZ NOUS

Vol. XVIII — No 5

OTTAWA, LE 31 OCTOBRE 1945

ADMINISTRATION: 815, rue Viger, Montréal.

Notre premier syndicat

Le cercle de l'U.C.C. de St-Jacques de Montcalm s'incorpore en vertu de la loi des syndicats professionnels.

Lors du congrès général, les membres de l'U.C.C. ont décidé d'incorporer leurs cercles et leurs unions diocésaines et régionales en vertu de la loi des syndicats professionnels. Un cercle a pris les devants: c'est celui de St-Jacques de Montcalm. L'avis de son incorporation paraît dans la "Gazette officielle" du 27 octobre.

On y lit ce texte qui sera fréquemment répété depuis quelques mois:

"La formation d'une société, sous le nom de 'Syndicat de l'Union catholique des Cultivateurs de St-Jacques de Montcalm', pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de la profession, a été au-

(Suite à la page 23)

Une grève forcée des boulangers

Il y a eu la grève des bouchers. Il y a encore menace de grève dans les salaisons. Voici que les boulangers, pour d'autres raisons, se verront contraints de cesser la fabrication du pain. Ils sont dans le pétrin... C'est que les graisses animales et végétales se font de plus en plus rares et qu'ils n'en reçoivent plus la provision accoutumée. Parlant pour la Ligue patronale des Boulangers, M. Lorenzo Lebel a déclaré dimanche que les boulangers devront cesser leur travail à moins que le gouvernement n'intervienne pour obliger les salaisons à fournir les graisses indispensables.

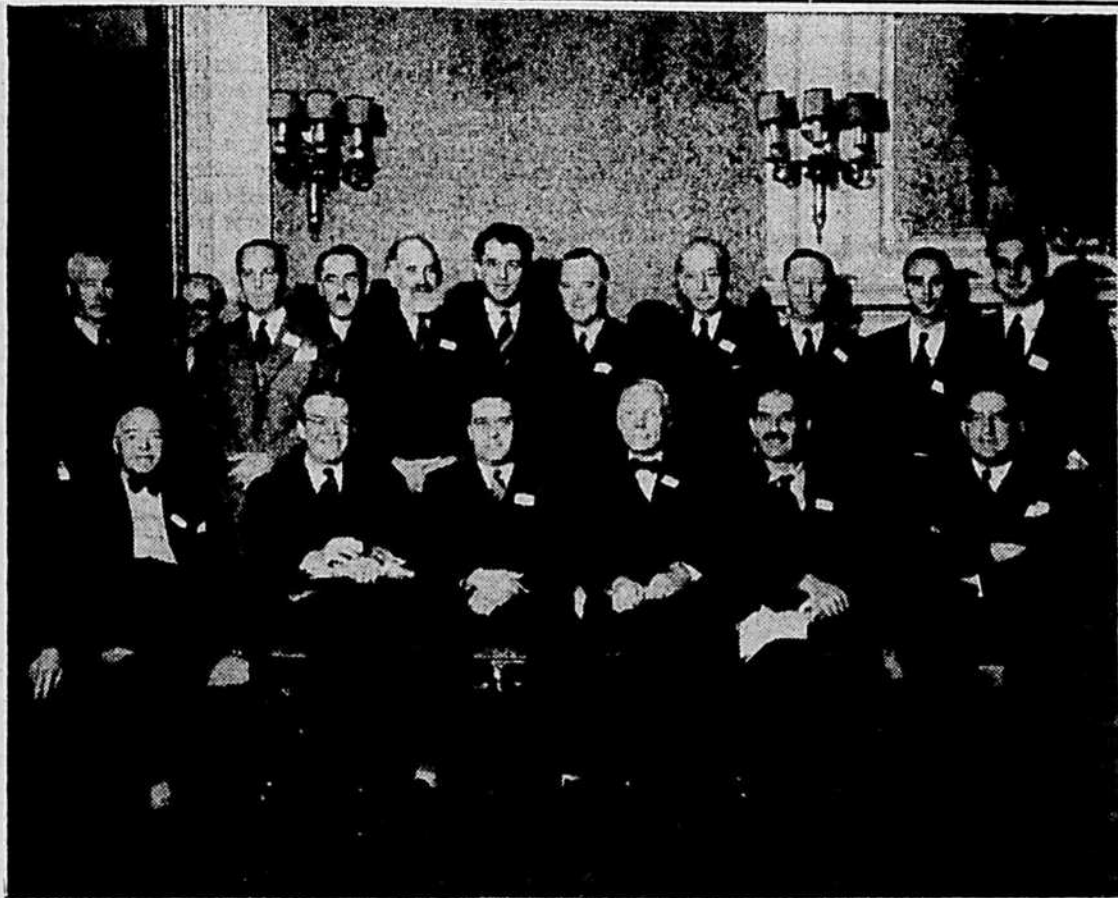
Une fois de plus

Il faut remettre à la semaine prochaine un certain nombre de textes reçus à la "Terre de Chez Nous". Il en est de même des causeries prononcées lors du congrès de l'U.C.C. — Aujourd'hui nous devons nous borner, faute d'espace, à louer la patience des lecteurs qui savent attendre...

La bénédiction du Souverain Pontife

Au début du congrès général, le président, l'aumônier et le secrétaire ont adressé à Sa Sainteté Pie XII, au nom de l'U.C.C., les respectueux hommages des cultivateurs québécois et ont exprimé leur filiale soumission. En réponse à ce télégramme transmis à Son Excellence Monseigneur Antoniutti, délégué apostolique au Canada, le R. P. L. Lebel, aumônier général, a reçu le message que voici:

"AGREANT FILIAL HOMMAGE DE L'UNION CATHOLIQUE DES CULTIVATEURS DE LA PROVINCE DE QUEBEC, SA SAINTETE ENVOIE BENEDICTION APOSTOLIQUE IMPLORÉE".



La Fédération Canadienne d'Agriculture recevait à dîner le 20 octobre les délégués de six nations faisant partie de leur pays d'associations agricoles. Cette photographie représente, de gauche à droite, assis: M. A. Hoegsbro-Holm, du Danemark, M. Gardiner Jackson, des Etats-Unis, M. H.-H. Hannam, président de la Fédération canadienne d'Agriculture, M. Albert Goss, des Etats-Unis, M. Paul Negrier, de France, M. James Turner, d'Angleterre. — Debout, de gauche à droite: M. W.-A. MacLeod, de Winnipeg, M. C.-G. Groff, secrétaire de la Fédération canadienne d'Agriculture, M. Homer Brinkley, des Etats-Unis, M. Roméo Martin, secrétaire de la Coopérative Fédérée, M. J.-R. Ascoli, de la Coopérative Fédérée, M. James-L. Patton, des Etats-Unis, M. R.-G. Gibson, d'Australie, M. Edward O'Neill, des Etats-Unis, M. W.-J. Parker, de Winnipeg, M. Georges Misse, de France. Le but de cette amicale réunion était d'étudier l'organisation d'une fédération internationale des associations agricoles.

La conférence des vivres et de l'agriculture intéresse les cultivateurs au plus haut point

La prospérité d'une nation est liée à la prospérité de la classe agricole. — Misère et famine au sein de l'abondance. — Les représentants de l'agriculture à la conférence. — Déclaration de M. Hannam.

La conférence des vivres et des délégués des représentants. Les associations agricoles des diverses nations y ont envoyé un bon nombre de délégués. La Fédération canadienne de l'Agriculture pour sa part est représentée par son président, M. H.-H. Hannam, qui agit comme "délégué associé", tandis que les deux vice-présidents de la Fédération, M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., et M. W.-J. Parker, agissent en qualité de conseillers. Les ministères fédéral et provinciaux de

l'Agriculture ont également délégué de nombreux représentants, conseillers et observateurs. Les représentants de la Coopérative Fédérée de Québec sont MM. Roméo Martin, secrétaire, et J.-R. Ascoli, également délégué de la Coopérative.

L'objet de la conférence

Dès le début de la conférence, il est apparu clairement que la nouvelle organisation des Nations-Unies n'aura pas pour fonction de spéculer sur les vivres ou autres articles de première nécessité, mais restera un organisme de recherche des faits et de l'attitude qu'il y aura lieu de prendre en face de ces faits. M. L.-B. Pearson, ambassadeur du Canada à Washington et président permanent de la conférence, a particulièrement insisté sur ce point lors de la première conférence de presse tenue avant l'ouverture officielle de la conférence. M. Pearson a rappelé l'objet de la conférence des vivres et le but poursuivi par la conférence de Hot Springs dans la tâche de nourrir l'humanité.

Point de vue du producteur

Quel est le point de vue du producteur à cette conférence des vivres et de l'agriculture? M. H.-H. Hannam l'a exposé d'une façon explicite dans une conférence pour la presse et la radio. Nos producteurs, déclare M. Hannam, réalisent pleinement que si cet idéal de nourrir le monde convenablement doit devenir une réalité, il faut que la politique internationale en vienne à un accord sur ce



M. H.-H. MANNAM, président de la Fédération canadienne d'Agriculture et délégué adjoint du Canada à la Conférence des Vivres de Québec.

(Suite à la page 14)

Prêtres chiliens au secrétariat

Ils disent leur admiration pour le travail accompli dans Québec par l'U.C.C.

Il y a des cultivateurs qui ne croient pas encore au devoir social de faire partie de leur association professionnelle. Ils vivent dans la province et n'ont pas encore reconnu la valeur de l'U.C.C. — Par contre, il y a des sociologues qui partent du lointain Chili pour venir se renseigner sur le travail accompli par l'U.C.C. dans Québec et pour apprendre à édifier des oeuvres semblables en leur pays.

La semaine dernière, le secrétaire général de l'U.C.C., M. Goss,

(Suite à la page 23)

Réception par les délégués latins

Les délégués de l'Amérique latine à la Conférence des Vivres et de l'Agriculture se sont unis pour recevoir les représentants de la Fédération Canadienne d'Agriculture et de la Coopérative Fédérée. La réception a eu lieu mardi, le 23 octobre. Ceux qui ont participé à cette réunion étaient les suivants: M. A. Gonzalez Gallardo, du Mexique; M. W.-J. Parker, de Winnipeg, Canada; M. Enrique Lopez Herrate, du Guatemala; M. Julio Heurtematte, du Panama; M. Enrique Perez Cisneros, de Cuba; M. Eugène Bussièrès, de Québec; M. Nerton Belleza, du Brésil; M. Alberto Savilla Sacasa, du Nicaragua; M. Roméo Martin, de Montréal; M. E.-E. Suarez, de Colombie; M. le Dr F.-A. Battle, de la République Dominicaine; M. A. Falcon Briceno, du Venezuela; M. J.-R. Ascoli, de Montréal; M. H.-H. Hannam, d'Ottawa.

De la broche à 7 cents la livre

Faut-il attribuer à l'abondante récolte de foin le manque de broche à presse dont on se plaint ici et là dans la province? Ou y a-t-il d'autres causes secrètes et inavouables? De paroisses non éloignées de Montréal, on nous signale que la broche à presse a depuis longtemps défoncé le plafond. Il s'en vend à \$7.00 le cent livres sur le marché noir. On ne peut en trouver chez les marchands. On souhaite que les accapareurs soient punis avec le même zèle que l'ont été les cultivateurs qui ont vendu des patates trop cher...

L'école à votre foyer

La première leçon des Cours à Domicile de l'U.C.C. et de l'U.C.F. pour l'année 1945-46 paraît en ce numéro à la page 15. Le sujet, "Tétablissement des jeunes" intéresse toute la collectivité canadienne-française. Etudions ensemble et apportons à ce problème permanent la meilleure des solutions.

La Terre

Hebdomadaire
Agricole

Fondé en 1929

Journal hebdomadaire organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopération Fédérée.
GERARD FILION L.S.C. directeur.
DOMINIQUE BEAUDIN, rédacteur en chef.
BERNARD SERUBE, rédacteur adjoint.

Abonnement: Tous les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs qui payent une cotisation annuelle de \$3.00 reçoivent le journal. Les personnes qui pour différentes raisons ne peuvent être membres de l'U.C.C. peuvent s'abonner au tarif suivant:

\$1.00 par année: \$2.50 pour trois ans: \$1.50 par année à l'étranger.
Publicité: Le tarif de la publicité est de 25 cents la ligne agate ou \$3.50 la pouce-colonne. Toute annonce ou tout avis d'annulation doit arriver huit jours avant la date de la publication. Le tirage de la "Terre de Chez Nous" est certifié par l'Audit Bureau of Circulations.

Correspondance: Pour toute question touchant la rédaction, l'administration ou la publicité, adressez vos lettres à:

La "TERRE DE CHEZ NOUS"
515, ave. Viger, Montréal — Tél. Lancaster 6273
Imprimé au "Syndicat d'Oeuvres Sociales Limité" Ottawa

Un discours d'habitant

Pour n'effaroucher personne, nous recourons tout de suite au vieux procédé de la définition des termes et nous disons qu'un discours d'habitant, c'est "le bon sens qui parle bon français".

Or, pendant le congrès général de l'U.C.C., il s'est prononcé d'excellents discours d'habitant. Ce qu'ont dit le ministre de l'agriculture, les présidents diocésains, les aumôniers diocésains, ceux qui ont participé à la discussion, rempliraient un fort recueil d'éloquence rurale.

Mais il faut retenir ici les passages essentiels de l'allocation du président général, M. Abel Marion, pendant la soirée sociale du 17 octobre. Le mandataire de 35,000 agriculteurs parle en leur nom et il convient que chacun d'eux puisse reprendre autour de soi les données principales du problème exposé. On verra que ce problème intéresse tous les cultivateurs autant que le gonflement ou l'aplatissement de leur porte-monnaie.

M. Marion a traité de la production agricole et des marchés. Un agriculteur philosophe tournerait ce sujet en un rapide syllogisme: "Je produis; je vends; je suis payé". De la vente des produits vient la rémunération de la famille rurale. Pour que la prospérité règne à la campagne et l'aisance, en chaque foyer, il faut que les produits trouvent acquéreur à bon prix. Admettons que c'est jusqu'à un certain point, le cas présentement, quand les cultures triomphent des mauvais tours de la température.

Cependant, la guerre est finie. Si peu qu'il y paraisse, nous sommes entrés dans la période de paix. D'où cette question que le président général a posée: Que sera l'avenir immédiat? Ou encore pendant combien de temps conserverons-nous des marchés illimités? Car, de ce point de vue, la situation va se transformer rapidement et l'on peut parier déjà que l'automne 1946 ressemblera assez peu à l'automne 1945.

Les optimistes peuvent croire que l'Angleterre, nourrie par nos milliards, achètera de nous à perpétuité. Or, à ce sujet, le président général, — sans mentionner que ce n'était pas pour publication, — a raconté un bout de conversation qui donne une froide leçon. L'hiver dernier, pendant une conférence agricole à Calgary, la question des marchés vint sur le tapis. Quelques délégués de l'Angleterre étaient présents. S'adressant à eux, un Anglo-Canadien de la Saskatchewan leur tint ce prosaïque langage: "Est-ce que votre peuple se rappelle avoir reçu deux milliards en cadeau et 750 millions en prêt non remboursable"? Il obtint cette réponse: "L'Angleterre se souviendra de ces cadeaux avec une éternelle gratitude, mais pas au point de laisser ce souvenir intervenir dans ses relations d'affaires". Et maintenant "à bon entendeur salut"!

Le problème des prochaines années, de 1950 peut-être, ce sera d'écouler une production agricole qui devrait normalement tendre à s'accroître encore. Est-il besoin de rappeler que, pendant la crise, c'étaient les acheteurs qui manquaient et non les produits? Or, pendant la guerre, tandis que la main-d'œuvre des campagnes s'en allait à l'armée ou à l'usine, la production agricole au Canada s'est accrue considérablement. Il y avait pourtant moins d'hommes et les machines étaient en piteux état. L'industrie, détournée de la guerre, offrit sous peu tous les instruments aratoires voulus. On parle d'établir près de 25,000 combattants sur des terres dans la seule province de Québec. Nous n'étions pas les seuls à répondre aux cris d'un monde affamé. En Angleterre même, l'agriculture, longtemps sacrifiée à l'industrie, s'est ressaisie. Le paysan anglais exigera la première place sur le marché domestique. Maintenant que les voies commerciales redeviennent libres, les concurrents reparassent. Le Danemark agricole n'a pas tardé à rouvrir ses agences et à négocier de nouvelles ententes avec Londres. Il est normal que les pays appauvris de l'Europe, après avoir souffert de la faim, s'organisent aussi rapidement que possible pour subvenir à leurs besoins. Comme l'agriculteur canadien travaille en bonne partie pour des pays étrangers, qui lui garantira les marchés de l'extérieur dont il dépend dans une si large mesure?

Tel est le problème ardu que M. Marion a posé aux congressistes dans un excellent discours d'habitant. Est-il prématuré de le mettre au tableau quand on nous dit, en haut lieu, que la production agricole de l'année ne saurait être trop forte? Aux cultivateurs eux-mêmes de répondre. Chaque matin, ils interrogent le soleil et les vents pour décider de leurs travaux. D'aussi loin que possible ils regardent venir l'orage. La pratique même de leur métier leur commande chaque jour la prévoyance. Ils doivent donc envisager l'avenir avec réalisme même s'ils découvrent des points sombres.

Au problème ainsi précisé, quelle solution proposer? Un premier ministre du Canada parlait autrefois d'ouvrir des marchés "à la dynamite". Pendant la guerre, on y allait à coups de bombes. Mais comme la paix est revenue, il faut recourir à d'autres moyens. Il est certain que le gouvernement fédéral tient une partie de la solution puisqu'il régit le commerce extérieur, qu'il a réclamé une production agricole formidable et qu'il a cru devoir déterminer les prix. Mais l'autre partie de la solution, ce sont les cultivateurs eux-mêmes qui doivent la fournir en étudiant ce problème des marchés dans leurs cercles et dans leurs coopératives et en s'unissant pour agir avec efficacité auprès des autorités. Il n'est pas trop tôt. Si le problème est posé d'avance, c'est afin que "la bonne réponse" soit prête.

Dominique BEAUDIN

CRIBLURES

Bienveillance

La presse d'expansion française du Canada, quotidienne et hebdomadaire, a toujours été, à quelques rares exceptions près, fort bienveillante à l'égard de l'U.C.C. Il y a bien eu, dans les débuts, quelques voix discordantes qui essayèrent de mêler les cartes. Il faut mettre cette attitude sur le compte de l'incompréhension ou des intérêts de partis. On peut difficilement s'expliquer qu'il y ait eu véritable hostilité ou mauvaise foi. L'U.C.C. a pu, dans le temps, troubler la digestion d'un petit nombre de gens plus soucieux de gruger le fromage du parti que de servir la classe agricole. Mais cela est du passé.

Aujourd'hui, l'U.C.C. a grandi au point qu'il lui faut maintenant des habits faits sur mesure. Elle a doublé allègrement le cap de ses vingt ans. Elle est plus solide et plus vigoureuse que jamais. Tous les journaux français sans distinction de couleurs politiques la considèrent comme une puissance avec laquelle il faut désormais compter. Elle n'a d'ailleurs jamais été contre personne, mais elle n'a toujours eu en vue que le bien commun de la classe agricole. C'est ce que reconnaissent maintenant la plupart des publications de langue française du Canada. A propos, il convient de souligner la généreuse publicité faite à l'U.C.C., à l'occasion de son congrès général. Qu'il nous suffise de mentionner ici, parmi tant d'autres, quelques journaux quotidiens, comme le Devoir, le "Droit" et l'Action Catholique, qui lui ont consacré un éditorial, sans parler de quelques autres journalistes, comme par exemple M. P.-R. Belleau, de la Presse, et autres, qui lui ont fait une très large publicité.

C'est un signe des temps. Nous profitons de l'occasion pour souligner ce geste de bienveillance et en remercier leurs auteurs. L'U.C.C. a bonne presse, elle a même très bonne presse. Les cultivateurs doivent en être fiers, car c'est à eux que cet honneur s'adresse.

B. B.

Nouvelle sauce

La campagne lancée l'an dernier en faveur de la conscription obligatoire de tous les jeunes gens pour le service militaire en temps de paix prend de plus en plus d'ampleur. Le mot d'ordre paraît partir de haut et dépasser les frontières de notre pays, tant l'orchestre joue à l'unisson dans tous les pays soi-disant démocratiques qui, à peine sortis d'une guerre excessivement ruineuse, se préoccupent déjà d'en préparer une autre. On semble trop ajouter foi à l'adage ancien qui veut que pour avoir la paix, il faut préparer la guerre. C'est bien à tort, car l'expérience des siècles en a démontré toute la fausseté.

Aux Etats-Unis, le président Truman vient de recommander que l'on fasse subir une année d'entraînement militaire aux jeunes gens de 17 à 20 ans. Au Canada, il ne manque pas, même chez les Canadiens français, de cymbales retentissantes pour répéter ce qui se dit aux Etats-Unis, en Angleterre ou ailleurs, avec de très légères variantes. Le même sujet revient presque quotidiennement sur le tapis, soit dans la presse, soit à la radio, soit à la Chambre des Communes. On espère sans doute faire triompher l'idée à force de la répéter, comme ça été le cas pour

à peu près tout ce qu'on a réussi à faire gober au cours de la guerre. On se dit, avec malheureusement trop de raison en pareille circonstance, qu'en frappant sur un clou à coups redoublés on finit par l'enfoncer. La tactique est vieille comme le monde. Les dictatures en ont usé et abusé. Les démocraties semblent avoir été à l'école de ceux qu'elles se sont appliquées à détruire avec tant d'acharnement.

Les cultivateurs, par la voix de leur association, ont déjà, à maintes reprises, opposé une fin de non recevoir à cette nouvelle tentative d'imposer à la population une mesure qu'elle repousse énergiquement. Nous n'avons pas voulu de la conscription du temps de guerre, nous accepterons encore moins celle du temps de paix. Il faut réagir au plus tôt et repousser comme indigeste cette nouvelle sauce que veulent nous faire avaler les impérialistes et les centralisateurs à tous crins. Sinon, nous nous réveillerons un bon matin, comme tant de fois dans le passé, devant le fait accompli.

B. B.

Un intérêt vital

La conférence des vivres et de l'agriculture qui se tient présentement à Québec en est à sa troisième semaine. Le congrès général nous a empêché de lui donner toute l'importance qu'elle méritait. Le seul fait de la présence à Québec des représentants de l'agriculture et des associations agricoles de 37 nations, y compris le Canada, est le plus sûr indice de ce que l'on y discute intéresse au plus haut point les cultivateurs, ceux du Canada et de la province de Québec comme ceux du monde entier.

Les consommateurs n'entendent plus crever de faim sur des montagnes de vivres comme au cours de la crise d'avant-guerre de si triste mémoire. On se rappelle qu'on a alors jeté à la mer des centaines de tonnes de nourriture pour empêcher les prix de baisser quand des millions de gens ne mangeaient pas à leur faim. On a payé cher et on continue de payer le gros prix de cette farce macabre. Les producteurs, de leur côté, ne veulent plus être sacrifiés aux appétits voraces de quelques accapareurs sans conscience. Ils sont bien décidés à exiger un profit raisonnable pour leurs produits, en temps de paix comme en temps de guerre.

C'est donc tout le problème de la production et surtout de la distribution des produits alimentaires qui se pose et avec quelle acuité! Il faut admettre qu'il est d'envergure. Il serait bon de suivre attentivement le cours des délibérations et de prendre bonne note de l'orientation que l'on donnera à l'organisation de la production et à la distribution des vivres dans le monde. La province de Québec ne peut se désintéresser de ce problème. L'avenir de son agriculture en dépend.

Les cultivateurs de tout le Canada sont officiellement représentés à cette conférence par le président de la Fédération Canadienne d'Agriculture, M. H.-H. Hanam, et par le président général de l'U.C.C., M. Abel Marion, qui agit comme conseiller de la Fédération. Cela devrait suffire pour retenir l'attention de tous les cultivateurs. Leurs intérêts sont entre bonnes mains.

B. B.

CHARDONS SECS

Il faut détruire les mauvaises herbes ou les rendre utiles. C'est pour appliquer la deuxième partie de ce principe que la "Terre de Chez Nous" fait sa provision hebdomadaire de "chardons secs".

Les cultivateurs qui vendent trop cher payent l'amende. Ils souhaiteraient que les autorités montrent pareille rigueur à ceux qui dépassent la marge en leur vendant engrais et machines.

Les prix trop élevés établis après 1941 sont l'illégalité même. Ceux qui datent de 15 ou 20 ans sont la légalité même. Grâce à ces règlements, le cultivateur est certain de payer sa juste part d'amendes.

Un ministre dit que les cultivateurs, plus riches que jamais, sont maintenant en état de payer des engagements. Il oublie que les salaires des employés ont couru vers la hausse un peu plus vite que les revenus agricoles. L'agriculteur de 1945 est en état d'engager le travailleur de 1939, pas le travailleur exigeant de 1945. Le problème de la main-d'œuvre se promène, mais il tourne en rond.

Il reste curieux que les citoyens qui trouvent trop forts les prix des produits agricoles résistent à la tentation de quitter la ville, de s'établir sur une terre et de faire fortune...

Il appert, d'après un récent discours, que les cercles de fermières ont fondé des caisses populaires là où les hommes avaient échoué. L'interrupteur qui n'était pas là aurait dû s'écrier: "Nommez-les, Madame!"

LE FAUCILLEUR

EPHÉMÉRIDES

Et déjà voilà dix ans.

Du numéro publié par la "Terre de Chez Nous" le 30 octobre 1935, — il y a dix ans, — nous tirons les quelques notes qui suivent.

Prenant part à la discussion sur la J.A.C. au cours du dernier congrès général, M. Abel Marion déclarait: "Cette jeunesse agricole dont vous parlez, ce sont mes fils et les vôtres: il me semble que la question devrait être réglée".

M. Philippe Laroche, président de l'Union diocésaine de Sherbrooke, organise l'achat en commun d'appareils centrifuges pour l'écémage du lait. L'idée d'acheter instruments et outillage agricoles en coopération n'est donc pas nouvelle. On en parlait il y a dix ans. Mieux que cela, on l'organisait dans Sherbrooke.

M. Gérard Filion suggère que l'on fasse dans chaque cercle une enquête pour trouver le montant dépensé dans la paroisse chaque année, en achats de produits fabriqués au dehors. Il publie un questionnaire demandant quelle somme on a dépensé 1.—pour l'alimentation et le vêtement de la famille, pour l'ameublement de la maison, pour l'exploitation de la ferme et 2.—quels sont les articles que l'on pourrait fabriquer, acheter en coopération, etc.

En 1935, il n'était pas encore question de l'U.C.F., mais on n'en reconnaissait pas moins l'influence de la femme dans l'U.C.C. Voici ce qu'écrivait Margot dans la page féminine: "Si les femmes et filles de cultivateurs voulaient se réveiller et mettre autant d'éloquence à convaincre les hommes de la nécessité de faire partie de leur association professionnelle qu'elles en emploient à démontrer la nécessité de se procurer un chapeau à la dernière mode ou un nouvel ameublement, nous atteindrions vite les 100,000 membres".

Par le trou DE la serrure

Le deuxième coup de la messe venait de sonner.

Sur le perron de l'église, au milieu d'un tourbillonnement de feuilles mortes poussées par un vent froid de l'ouest, le "père Vincent" s'était



tourné le dos à la brise et la tête recourbée essayait d'allumer sa pipe. Il y parvint enfin.

—T'as d'la misère avec ton brûlot? cria René Toupin.

—Ça s'adonne, articula Vincent, comme il tirait des bouffées courtes et rapides.

Toupin était directeur du cercle local de l'U.C.C. et il avait l'intention d'entretenir le père Vincent du sujet.

—J'aurais qu'une chose à te demander Renaud; viens on va se mettre à l'abri du vent du côté est de l'église.

Le vieux cultivateur, l'air étonné, descendit lentement les marches du perron et se dirigea en compagnie de Toupin vers une plaque de joint séché qui se trouvait à pousser entre le gravier de la cour.

—C'est sérieux ce que tu veux me demander...

—Oui, assés...

—J'ai pas d'argent à prêter de ce temps-ci...

—Je le sais, c'est pas pour ça que je veux te parler.

—Qu'est-ce que c'est alors?

—Vincent t'es entré membre de l'U.C.C. au cours de la semaine de propagande, cet automne... Je suppose que t'es convaincu que l'U.C.C. est une organisation qui rend service à la classe agricole.

—Oui, j'ai compris que j'avais pas le droit de rester en dehors d'une association qui travaille pour nous autres... Mon garçon qui a une terre au quatrième était après moi comme la teigne depuis trois ans pour me faire entrer membre du cercle. Il m'a converti un peu à la cause mais ce qui m'a décidé surtout c'est les équipes d'étude.

—Comment ça?

—Depuis deux ans, je suis les veillées d'étude de l'U.C.C. et je trouve que ces réunions-là ça a bien du bon sens. Il y a de la discussion, on étudie un sujet, y a toujours de quoi à apprendre. J'ai bien aimé ces équipes-là.

—Vincent, je voulais justement te parler de ce propos-là. On commence à tenir les réunions d'équipe cette semaine et j'aimerais savoir si ça te dérangerait de faire la première veillée chez vous.

—Pas du tout... ça me ferait plaisir... Quel soir que ça se trouve?

—Vendredi, le 2 novembre.

—Ça me va!

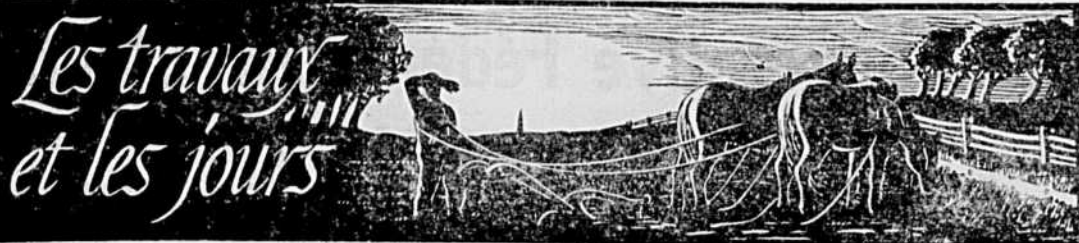
—Bon, il faut que j'aille voir M. le curé à la sacristie pour l'avertir d'annoncer ça en chaire.

Toupin fit le tour de l'église, et Vincent revint sur le perron, sa pipe était éteinte.

Jean BLANCHET

Travaux en horticulture

Les principales recherches portant sur l'horticulture se font à la ferme expérimentale centrale d'Ottawa, et des recherches spéciales sont conduites aux fermes expérimentales de Kentville N.B. dans la vallée d'Annapolis et de Cornwallis de la Nouvelle-Ecosse; à Frédéricton, N.B., à Morden, Man., et à la sous-station de Ste-Clothilde, Qué., et des travaux de verger à Smithfield, Ont., Toutes les autres fermes annexes de Service des fermes expérimentales conduisent également des recherches sur l'horticulture.



Les travaux et les jours

Deux fins de guerre

M. Roland Fournier, professeur à Oka, a posé l'autre jour à la radio une question intéressante: l'agriculteur à la fin de la guerre 1939-45 est-il en meilleure position financière que l'agriculteur à la fin de celle de 1914-18.

Deux fins d'hécatombe: la première avait aveuglé l'humanité de sang; la seconde a reculé les limites de l'horreur. Léon Bloy eût dit qu'elle a mis l'écume de la peur à la bouche des chevaux des constellations.

Vingt-sept années enfuies! Retour nostalgique. Rappelons-nous: au sortir du conflit un microbe fit plus de victimes que le Boche: la grippe espagnole. Nous vendions les pommes de terre \$6.50, le foin \$30, le sucre du pays 24 cents et le reste à l'avenant. Par contre, tout coûtait extraordinairement cher. L'inflation la plus visible se manifesta dans la hausse du prix des terres. (1)

Suivirent des années fiévreuses. Autos et luxueux paletots de fourrure rivalisaient le dimanche à la porte de l'église. Simple constatation, car nous n'avons rien contre ces biens souhaitables en temps opportuns. Des gens devinrent subitement cossus. Qui songea à l'économie? Qui entrevit le retour à la normale? Seul le petit nombre. La masse fit des fredaines, petites et parfois grandes. Le profit pécuniaire dérivé du sol est tellement modeste que même un léger gaspillage n'est pas sans répercussion. Ce qui est certain, c'est qu'à cette époque le cultivateur se mit un "capot de dettes" sur le dos. Capot sous lequel plusieurs furent ensevelis. Dès 1925, d'inquiétants symptômes se firent sentir. Il y eût par la suite avilissement, chute et même culbute. On sait tout cela.

Autre est la situation en 1945. N'alléguons pas que nous avons fait moins d'argent, car il est possible d'établir que les prix de vente moins élevés ont été contrebalancés par un coût de production moins élevé. Il y eut plus de labeur, plus de tracas, et c'est déjà énorme. "La misère, monsieur, disait quelqu'un, ça devrait se payer!" Oui, mais comment? Et il n'y aurait jamais assez d'argent pour compenser certaines misères.

Les restrictions nous firent souvent grincer des dents, mais avouons entre quatre yeux que plusieurs d'entre elles eurent du bon.

Le fait capital de la situation actuelle c'est que certains cultivateurs sont moins endettés, et que d'autres ont beaucoup plus d'économies qu'après 1918. Compte tenu des époques, il y a moyen de prouver que les dépôts dans les banques et les caisses rurales sont beaucoup plus élevés. Les cultivateurs ont converti tous les ans plusieurs millions de dollars en Obligations de la Victoire. (On en vend ces jours-ci et nous ne saurions trop éloquentement en conseiller l'achat comme placement avantageux à tous les points de vue. C'est le prêt par excellence, commode à faire et, au besoin, à défaite.) Les rembourse-

ments au Crédit agricole provincial depuis cinq ans sont significatifs: un grand nombre d'emprunteurs sont en avance de plusieurs années. Les marchands de campagne sont unanimes à dire qu'ils ont beaucoup moins de comptes recevables qu'après 1918. Tout cela prouve surabondamment que l'agriculteur est en meilleure position financière.

Ne parlons pas des progrès techniques. Ne disons pas non plus que l'homme des champs est, grâce à la coopération et à l'organisation professionnelle, infiniment mieux armé. Disons cependant que ses produits sont connus sur de plus vastes marchés. S'il surveille scrupuleusement la qualité et si les gouvernements le protègent, il y restera. En conclusion, l'homme qui a économisé, l'homme qui veut s'instruire et coopérer a de l'atout dans les mains.

Où est le jeune, pardon, où est le vieil agronome qui, à l'aide de statistiques et de reminiscences, fera le bilan comparatif de l'agriculture en 1918 et en 1945? Je vois un homme capable de broser ce dyptique, c'est-à-dire ce tableau en deux panneaux: c'est M. Roland L'Espérance, à la plume précise et nuancée. Point n'est du reste besoin d'être agronome. Aussi, moins pris par "le pain à cuire des tâches quotidiennes", M. Dominique Beaudin s'en tirerait très bien. Ses récents articles dans "l'Action Nationale", sans parler de ceux qu'il publie ici même, indiquent un souffle et une vision qui portent loin. Mais au fait, ni l'un ni l'autre ne sont assez vieux. Quels chanceux

Pour nous, à l'instar de M. Fournier, nous nous bornons au canevas.

(1) Il n'est pas indifférent de noter ici que le prix des terres aux Etats-Unis augmente de façon inquiétante. La plus-value irait jusqu'à 50%. Les économistes en sont effrayés, et toutes les revues agronomiques mettent les intérêts en garde contre ce "boom" si typiquement semblable à celui de 1915-26. Le "New-York Times" publiait dernièrement sur ce sujet un éditorial plutôt pessimiste. Il citait le témoignage suivant du gouverneur de la Farm Credit Administration: "A moins qu'on enrayer par des moyens radicaux cette hausse exagérée, nous courons à un désastre national". L'Association américaine des Banquiers, elle aussi, jette le cri d'alarme. Elle rappelle que de 1915 à 1920 la valeur immobilière a passé de \$40 à \$66 milliards pour tomber à \$40 milliards aux environs de 1930. Qui a perdu la différence, soit \$36 milliards? C'est le fermier. Il ne manque pas de bons observateurs pour croire que l'histoire va se répéter. "C'est une bombe qui explosera dans quelques années, affirme le "New-York Times".

A. L.

Arrêtez, regardez, écoutez!

Ces trois impératifs, ceux qui ont un tant soit peu voyagé à travers la province, les ont maintes fois vus inscrits sur une grande affiche plantée en terre à quelques pas d'une voie de chemin de fer qu'une route devait traverser!

Ces trois mots sont un conseil à la prudence que donne le chemin de fer aux imprudents. Il empêche les plus distraits d'être happés par un train et de se réveiller dans l'autre monde. La prudence, on le sait, est mère de la sûreté. On ne tiendra jamais un trop grand compte de ses enseignements.

Se servant de ces impératifs aussi frappants que suggestifs, un périodique agricole de langue anglaise de Winnipeg conseillait, dans sa livraison d'octobre, à tous les cultivateurs de rester sur leurs terres. Il leur demande, maintenant que la guerre est terminée, de revenir le plus tôt possible au sens des réalités qui, la plupart du temps, se confond avec le bon sens tout court.

"Le jeune homme qui connaît depuis longtemps le métier d'agriculteur, écrit ce périodique, devrait s'arrêter, regarder et écouter avant de désertir la terre pour s'embarquer dans une autre aventure quelconque. Cela est surtout vrai de celui qui est sur le point de recevoir une ferme en héritage ou dans une certaine mesure l'aide nécessaire à son établissement sur une terre qui sera bien à lui. L'avenir apparaît au moins aussi brillant pour le cultivateur que pour les ouvriers qui occupent un emploi ou une situation qui pourrait être accessible à la plupart des jeunes gens élevés sur une ferme".

La guerre ne profite à personne, même si temporairement elle apporte une prospérité éphémère. Tous en subissent les contre-coups. Chaque fois qu'il y en a eu une, elle a fait de l'élément stable que représente la population agricole un élément instable. Cela s'est produit lors de la guerre 1914-1918 et la même chose s'est répétée, au cours de celle qui vient de s'achever, sur une bien plus grande échelle.

Encouragés par une propagande, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle fut malhabile et à courte vue, nos jeunes gens, et même les moins

jeunes, ont quitté la terre par centaines de mille. Les statistiques officielles qui, en pareil cas, n'ont aucun intérêt à grossir les chiffres démesurément, établissent à 400,000 au bas mot le nombre de ceux qui ont déserté le sol.

Le motif de cette désertion. Ça été, dans bien des cas, la crainte de se voir pourchassés comme déserteurs de l'armée qui en a incité un bon nombre à s'enrôler, malgré que l'on ait répété sur tous les tons que les fils de cultivateurs n'avaient pas à s'inquiéter, qu'on les exemptait du service militaire, que nous n'avions pas la conscription, et patati et patata.

Pour d'autres, il s'agissait, croyaient-ils de faire fortune rapidement en allant remplir des obus. On est parti en grand nombre du fond des campagnes avec l'idée qu'il fallait profiter de cet âge d'or. Malheureusement ou plutôt heureusement, ce prétendu âge d'or, acheté au prix du sang de millions d'hommes n'a pas duré, ne pouvait pas durer bien longtemps. Le résultat, c'est qu'on a dangereusement dépeuplé les campagnes au profit des villes. La guerre a désaxé, démoralisé notre population rurale; accentué le déracinement des ruraux et l'on a vu trop fréquemment ce spectacle lamentable d'un propriétaire d'une ferme, solidement établi pourtant, boucher avec des planches les fenêtres de sa maison pour s'en aller travailler dans les usines de guerre, parce que ses enfants l'avaient abandonné.

Il faut qu'on revienne au bon sens. Cela s'impose au plus tôt. Du reste, les usines de guerre sont fermées, des milliers d'ouvriers sont jetés sur le pavé, des centaines d'autres font la grève. On fait savoir aux cultivateurs que leur présence est devenue nuisible en ville, après les y avoir attirés par mille et un moyens. Allons à la terre qui nous offre, avec le pain assuré, la sécurité et la paix sociales. Quant à ceux qui sont restés fidèles à la terre, c'est moins que jamais le temps de la désertion. Avant de répéter la folie de tant d'autres, qu'on se donne la peine de s'arrêter, de regarder et d'écouter. Cela guérira à tout jamais ceux qui pourraient avoir le goût des aventures.

Bernard BERUBE

Journaux et Revues

Par cadeau

En son premier numéro, l'hebdomadaire "Notre Temps" se base sur une déclaration du ministre de la Reconstruction pour mieux définir "l'aide mutuelle aux nations unies". M. Léopold Richer écrit:

Après que l'opinion publique eût protesté contre les dons de plus d'un milliard de dollars à la Grande-Bretagne les autorités fédérales ont décidé d'adopter une autre politique. Elles ont convenu d'accorder dorénavant de l'aide mutuelle aux Nations unies. Tout le monde avait l'impression qu'il ne s'agissait plus de dons proprement dits mais d'une véritable aide mutuelle. Voici que M. C.D. Howe, ministre de la Reconstruction, vient de faire la déclaration suivante: "L'aide mutuelle était un don: il n'a jamais été question d'un prêt et personne n'espère d' remboursement. Le premier milliard consenti à la Grande-Bretagne a été appelé un don, et c'est sous cette forme que la Chambre l'a adopté. D'autres avances ont été consenties en vertu de l'aide mutuelle, ce qui voulait dire que la Grande-Bretagne rembourserait la partie qu'elle pourrait, le solde devant constituer un don... Ces avances ne seront pas remboursées." Ce que l'on peut reprocher de plus grave au gouvernement canadien c'est d'avoir, depuis huit ou neuf ans manqué singulièrement de franchise. On a appelé aide mutuelle toute une série de dons considérables.

Triste parodie

"Le Bien Public", des Trois-Rivières, montre que la France s'avilit elle-même au lieu de l'univers en créant la légende qu'elle a, pendant cette guerre, fourni des traitres et des mercenaires à profusion. Ce journal, commentant le procès Laval dit entre autres choses:

Il était important de montrer en Pierre Laval, ce politicien qui fut l'une des figures dominantes d'une période heureuse de la vie française, ce président de conseil qu'une opinion d'ailleurs difficile appela par trois fois à la gouverner d'un grand pays il aurait fallu montrer en Pierre Laval un criminel qui ne cherchait qu'une occasion propice de vendre son pays à l'ennemi. Au lieu de cela, après une parodie de procès qui éclabousse le blason de la justice française, Pierre Laval meurt en accusant ses juges.

Le D.D.T.

Ces trois lettres jouissent d'un grand prestige quand elles sont réunies de la sorte. Paul Breval, le fidèle ami des habitants, résume ici les bons et les mauvais effets du nouvel insecticide.

Résumons les bons coups du "DDT" et les mauvais. Rien qu'à toucher aux insectes, il les tue, puis il les empoisonne quand elles le mangent.

Mais il peut aussi empoisonner les animaux et les enfants.

D'ici, chacun voit les précautions à prendre pour en faire l'application.

Aussi, faudra-t-il suivre, à la lettre, les indications écrites sur les paquets mis dans le commerce.

Jusqu'ici on préconise l'usage d'un pulvérisateur à main, qui répandra une légère couche de liquide, sur une surface lisse et sur laquelle il n'y a pas de peinture.

Les effets peuvent durer des semaines.

En ore, disent que le DDT servira de "bombe atomique" contre tous les ennemis de l'agriculture, et que contrairement à la vraie, il faudra en repandre l'usage... le plus tôt possible.

Je connais les personnes qui vont pousser à l'emploi du DDT. Les dames pour se débarrasser des mouches et... les petits gars pour avoir plus à ramasser les bêtes-à-patates.

Prochaines journées coopératives

Dans la semaine du 4 novembre, des journées d'études coopératives seront tenues à deux endroits.

Les 6 et 7 novembre, les présidents et gérants des coopératives des comtés de Shefford, Brôme, Stranstead, Compton, Richmond et Sherbrooke se réuniront à la salle du Syndicat, 29, rue Gordon, à SHERBROOKE.

Les 8 et 9 novembre, ce sera au tour des présidents et gérants des coopératives des comtés de Joliette, L'Assomption, Montcalm et Berthier, qui se réuniront à la salle du Marché, à JOLIETTE.

Dans les deux cas, la réunion de la première journée s'ouvrira à 10 heures le matin.

Nous prions tous les intéressés de prendre note de la date et de l'endroit des journées d'études coopératives, et nous comptons qu'ils se feront un devoir d'y participer activement.

R. M.

Le marché des pommes de terre

La demande continue de dépasser l'offre, bien que, ces jours derniers, les expéditions des Provinces Maritimes aient augmenté sensiblement. On peut expliquer la chose par le fait que l'an dernier, au cours de la même période, les producteurs de la région de Montréal offraient en vente de 75 à 100 wagons par semaine et cette année, de cette source, l'offre est pratiquement nulle.

On peut considérer comme anormale une telle situation à ce temps-ci de l'année, vu qu'elle existe au moment où le produit est susceptible d'être offert en vente en abondance telle que la demande soit entièrement satisfaite. On peut même présumer que si une telle situation persiste encore quelque temps, il y aura, dans plusieurs localités, disette de patates, lorsque les expéditions devront se faire par wagons frigorifiques. Par ailleurs, la dernière estimation de la récolte, dans l'est du Canada, nous amène à conclure que nous devrions recourir à l'importation, et la Commission des Prix et du Commerce semble être venue à la conclusion qu'il vaut mieux le faire immédiatement d'abord, pour satisfaire une demande qui se fait de plus en plus pressante, et, en second lieu, parce que le prix d'achat aux États-Unis est présentement moins élevé qu'il ne le sera dans quelques mois. De plus, au cours de l'hiver, il faut s'attendre à ce que le problème des wagons frigorifiques se pose d'une façon plus aiguë que par le passé.

Nous avons raison d'espérer que la Commission—tout en visant à mettre à la disposition du commerce des patates en quantités suffisantes—prendra les moyens qui s'imposent pour que son intervention ne provoque une baisse de prix en-dessous du maximum établi.

J.-E. DUCHESNE, Agronome.

La Coopérative Fédérée de Québec

A Nicolet les 9, 10 et 11 octobre

Les coopératives des comtés de Nicolet, Yamaska et Richelieu ont pris part à des journées d'études coopératives, tenues à Nicolet au cours de la semaine du 7 octobre.

Ces journées d'études avaient été organisées conjointement par les agronomes dont M. J.-B. Millette est le chef régional et par le Service Éducationnel de la Fédérée.

Qu'il nous soit permis de remercier M. J.-L. Descoteaux, directeur du Service de l'Économie rurale, à Québec, ainsi que Messieurs les agronomes qui ont pris une part active à la discussion.

La salle et l'assistance

Grâce à la générosité d'un coopérateur convaincu, M. l'abbé Elphège Houde, directeur de l'École moyenne d'Agriculture de Nicolet, les réunions ont eu lieu dans la spacieuse salle de cette institution. L'affabilité avec laquelle monsieur le directeur a reçu les gens de la Fédérée lui mérite toute notre reconnaissance.

Une cinquantaine de coopératives avaient été invitées à assister à ces réunions. Moins de la moitié se sont fait représenter. Est-ce à dire que les coopératives absentes n'aient plus rien à apprendre qui soit susceptible de favoriser leur épanouissement normal et intégral? L'expérience nous permet d'en douter. Aussi préférons-nous ne point répondre à cette question, laissant aux dirigeants et aux gérants des coopératives qui n'ont pas cru devoir se déplacer le soin de faire leur examen de conscience.

Où étaient les absents

Peut-être serait-il injuste de taxer de négligence ou d'insouciance tous ceux qui n'ont pas répondu à l'appel, mais même en faisant la part des choses, nous demeurons convaincus qu'on aurait dû venir en plus grand nombre. Un délégué à la réunion a mentionné que tous les troubles dans sa coopérative provenaient de l'apathie des membres. Cette apathie des sociétaires n'est peut-être pas étrangère au relâchement trop souvent remarqué chez les gérants et les directeurs

eux-mêmes. Qu'on y pense sérieusement, il est bien inutile de vouloir améliorer la situation de nos coopératives, si les têtes se refusent à prendre leurs responsabilités et à donner le bon exemple qui s'impose. Les intéressés comprendront que ces remarques sont faites dans l'unique but de leur rendre service.

Problèmes d'administration

Les journées du 9 et du 10 octobre ont été presque exclusivement employées à la discussion des problèmes concernant l'administration des coopératives. Monsieur Roméo Martin, secrétaire et chef du Service éducationnel, a répondu à toutes les questions en faisant bénéficier tout le monde de son expérience dans ce domaine. On a surtout discuté de la façon la plus avantageuse de disposer des trop-perçus. Il n'y a pas cinquante-six moyens de stabiliser les finances d'une coopérative. La méthode en vigueur jusqu'ici semblait la meilleure à tous points de vue, mais la lutte qu'on semble vouloir livrer aux organismes coopératifs a fait naître une formule nouvelle. Les gérants qui étaient absents auraient avantage à s'enquérir auprès de leurs confrères présents afin de s'initier au procédé suggéré. Qu'on le veuille ou non, des conditions nouvelles créent des besoins nouveaux et ceux qui seraient tentés d'en sous-estimer l'importance rendraient un mauvais service à leur organisation.

Les meuneries coopératives

Une attention particulière a été apportée aux meuneries coopératives. Ce problème a été envisagé sous tous ses angles et nous résumons ici les divers aspects qui ont été abordés au cours du débat.

Quels sont d'abord les facteurs à considérer avant de se lancer dans la construction d'une meunerie coopérative? Disons tout de suite qu'on ne doit pas décider de bâtir une meunerie coopérative chez soi parce qu'il y en a une dans la paroisse voisine. Ça s'est vu! Afin de ne point tomber dans l'erreur commise par certaines coopératives qui ont procédé trop rapidement, il convient

d'étudier sérieusement si on a un besoin réel de ce service. Le volume des affaires de votre société est-il suffisant pour justifier l'exploitation d'une meunerie? Combien y a-t-il de vaches, de porcs et de volailles dans votre paroisse? Êtes-vous à proximité du chemin de fer? Quelle sera la capitalisation? Combien vos sociétaires ont-ils souscrit et payé de capital ordinaire et privilégié? Enfin, la question la plus importante peut-être: l'homme qui devra administrer cette meunerie a-t-il les qualifications requises? En effet, eussiez-vous la plus belle meunerie de la province, elle serait d'avance vouée au désastre si vous n'avez pas l'homme qu'il faut pour la conduire.

A ne pas oublier

A moins de connaître la technique de la fabrication, on ne peut fabriquer de bonnes rations balancées. Et ce n'est pas aussi facile que cela peut paraître. Des gérants nous affirment qu'ils n'y rencontrent aucune difficulté. Or, nous savons pertinemment, puisque nous fabriquons nous-mêmes, qu'il est impossible de manufacturer des engrais alimentaires sans se buter quotidiennement à des embarras plus ou moins sérieux. Nous estimons donc qu'une telle affirmation de la part d'un gérant de coopérative est très grave: elle laisse supposer que ce gérant ne rencontre aucune difficulté justement parce qu'il n'a pas les connaissances suffisantes pour les découvrir où elles sont. Il se peut que ceux qui soutiennent cette assertion n'aient eu faire face à aucun trouble sérieux jusqu'ici, mais qu'ils se disent bien que ce n'est là qu'un effet du hasard. Un bon matin, leur inexpérience sera mise en cause et la réputation surfaite de leur coopérative sera réduite à néant. De plus, n'oublions pas que pour pouvoir affronter avec succès la concurrence dont on se plaint tant, il faudra qu'on fasse au moins les mêmes efforts que les concurrents qui, eux, ne ménagent rien pour donner un service parfait. Il n'y a pas d'autre moyen que celui de se mettre

à la page, comme on dit, et pour cela il faut étudier.

Il y a aussi la vente

Ensuite, on s'imagine qu'une fois que les rations balancées sont fabriquées, le plus gros du travail est fait. C'est là une erreur profonde. On l'a dit souvent, les meuneries coopératives ont comme première raison d'être de rendre service à leurs membres. Pour atteindre ce but, le gérant en charge d'une meunerie coopérative ne doit pas se contenter de vendre ses rations balancées. Il lui faut les bien vendre. Comment y arrivera-t-il sans une connaissance au moins suffisante des principes essentiels qui régissent la bonne alimentation des animaux de la ferme? Si nous insistons sur ce point, c'est parce qu'il se trouve encore des gérants qui doutent de la nécessité de se bien renseigner. Nous n'exagérons pas. En effet, deux gérants seulement étaient présents lorsque le professeur Adhémar Graton a abordé l'étude des problèmes pouvant résulter de l'alimentation. Comment expliquer cette attitude quand on rencontre chaque jour des gérants qui ne se préoccupent aucunement des besoins réels de leurs sociétaires en ce domaine? On devrait pourtant comprendre la nécessité urgente qu'il y a de donner ce service, et tôt ou tard, ceux qui refusent de s'instruire des règles de l'alimentation ne seront pas surpris si on apprécie de moins en moins leur travail. On rétorquera peut-être que cette affaire d'alimentation relève exclusivement de l'agronome. Nous soutenons cependant que tout gérant devrait être en mesure de pouvoir compléter auprès des membres les informations de base que ceux-ci ont reçues de leur agronome. Le gérant n'est-il pas, en définitive, celui qui prendra contact avec le cultivateur au moment de la vente des grains et moulées? Il y a là toute une éducation à faire et ne croyez-vous pas que les directives d'un bon gérant seraient de nature à améliorer considérablement le rendement et la production, facteurs importants dans la bonne administration de la ferme. Donc, qu'on donne le coup de collier qui s'impose et tout le monde en retirera d'heureux fruits.

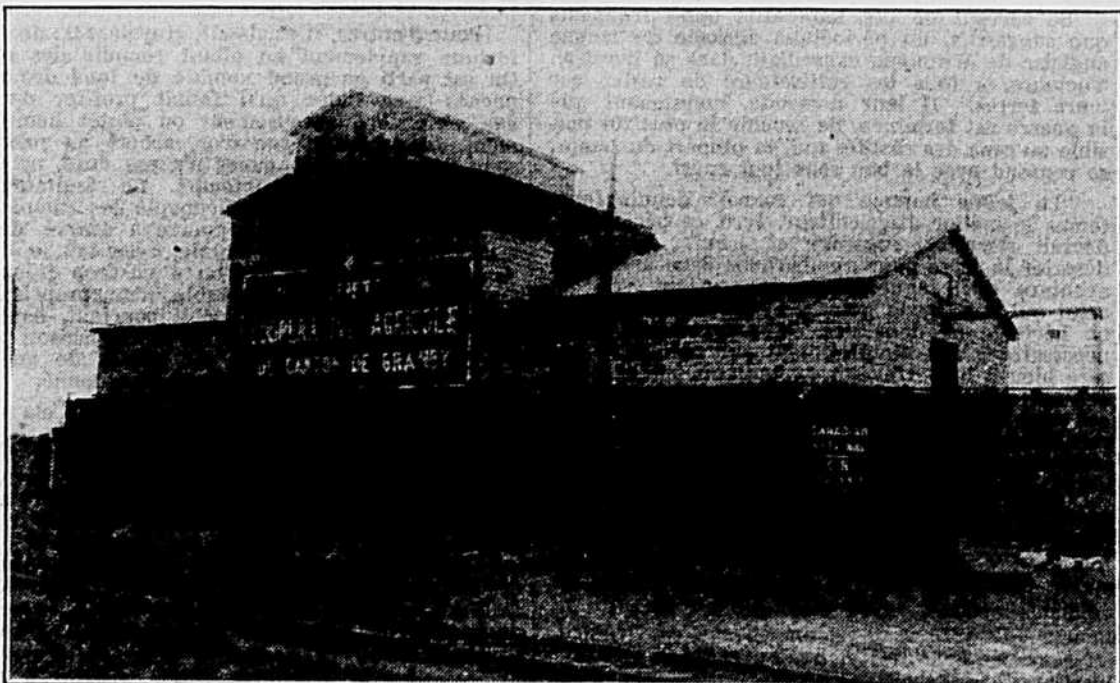
La classification des animaux

Un mot au sujet de la classification des animaux et de la difficulté à faire accepter les animaux de qualité intérieure. L'on prétend que cela est dû au marché d'exportation. C'est faux. Notre marché national demande lui aussi de la viande de choix. Sans la classification, la production ne retournerait-elle pas un peu en arrière? Et puis, si l'on veut un élevage de porcs payant dans Québec, il faut sortir du marché domestique. En somme, ceux qui produisent de bons animaux sont toujours satisfaits tant que les autres trouvent toujours à redire. On reconnaît aujourd'hui que la classification est indispensable et le bien commun exige qu'on s'y plie sans mot dire.

Centralisation et services

M. J.-L. Descoteaux, directeur du Service de l'Économie rurale, a traité de l'orientation des coopératives existantes ainsi que de celles qui seront formées dans l'avenir. Il y a une dizaine d'années

(Suite à la page 12)



La meunerie de la Société Coopérative agricole de Granby dont il était question en cette même page la semaine dernière.



M. L.B. Pearson, ambassadeur du Canada aux Etats-Unis et président de la Conférence des Vivres et de l'Agriculture, souhaite la bienvenue à Québec au délégué de l'Inde.

L'horizon international

La lutte reprend en Chine entre communistes et nationalistes

Elle menace de dégénérer en guerre civile. — Les Chinois aux prises dans 11 provinces du nord et du centre. — Que fera la Russie. — Deux camps s'affrontent. — Truman déclare que les Etats-Unis doivent rester puissants. — La situation ailleurs dans le monde.

La guerre mondiale était censée prendre fin de façon officielle avec la signature de la reddition du Japon et la célébration de la victoire finale, malgré que dans notre pays, comme aux Etats-Unis du reste, on ait oublié de le proclamer par un document officiel. C'est sans doute cette incertitude sur la fin des hostilités qui pousse certains pays à vider leurs querelles intestines par la force des armes. Le potage bout dans la marmite en Chine, en Indochine, à Java, en Amérique du Sud et en Amérique centrale, et menace de faire sauter le couvercle.

Communistes et nationalistes

On aurait pu croire qu'après avoir combattu pendant si longtemps, les Chinois en auraient assez de la guerre. Eh! bien non. Voilà que nationalistes et communistes sont aux prises. Et cette fois, c'est sérieux. La bataille fait rage dans 11 provinces du nord et du centre. Les communistes qui ont l'appui moral, sinon matériel, de la Russie soviétique veulent contrôler exclusivement toute la partie de la Chine qu'ils ont enlevé des mains des Japonais, et éventuellement toute la Chine. Les nationalistes du général Chiang-Kai-shek ne veulent pas entendre parler d'une domination communiste en Chine qui ressemblerait trop au totalitarisme soviétique, frère siamois du totalitarisme nazi ou nippon. A quoi servirait à un pays d'avoir fait la guerre pendant des années, s'il devait abdiquer devant une autre dictature pire que celle qu'il a combattue. C'est sans doute ce que se disent les nationalistes chinois, et on n'a pas encore prouvé qu'ils ont tort.

Une guerre civile

La situation paraît si grave que l'on craint que cette bataille entre deux idéologies dégénère en guerre civile, comme en Espagne. Les nationalistes disposeraient, disent les communistes, de 800,000 hommes. La bataille fait rage dans onze provinces. Des observateurs neutres estiment ces chiffres exagérés, mais n'essaient pas de minimiser la gravité de la situation. Le gouvernement nationaliste considère que le seul moyen pratique de faire l'unité de la Chine, c'est d'éliminer les éléments communistes qui constitueraient une menace perpétuelle pour la paix. Mieux vaudrait, à son avis, en finir tout de suite avant que les communistes ne

gagnent trop de terrain et ne prennent trop d'emprise sur le pays.

Réaction possible

Cette guerre intestine qui prend de plus en plus d'envergure — en fait la lutte entre nationalistes et communistes n'a jamais cessé — fait naître plus que jamais la menace communiste. On se demande quelle sera la réaction de la Russie soviétique qui a toujours appuyé le soi-disant gouvernement communiste et lui a même fourni des armes. Si la Russie allait prendre nettement parti contre les nationalistes et combattre ouvertement aux côtés des communistes chinois, la situation serait évidemment très grave. Ce serait le monde définitivement séparé en deux camps, dont chacun ne viserait qu'à exterminer l'autre. La lutte ouverte que l'on craint pour l'avenir se trouverait précipitée si les démocraties se rangent du côté de la Chine nationaliste. Ainsi, le fossé profond qui a commencé à se creuser à propos de la Pologne, des Etats baltes, des Balkans, de l'Autriche et de la Hongrie deviendrait un obstacle infranchissable à la collaboration nécessaire à la paix. Deux idéologies s'affrontent comme aux pires jours de Munich. Fasse le Ciel qu'elles ne conduisent pas à une catastrophe!

(Suite à la page 19)



L'hon. Angus MacDONALD, ancien ministre dans le cabinet King, et premier ministre de la Nouvelle-Ecosse à la suite de la victoire du parti libéral aux élections générales de cette province.

L'information politique

L'emprunt de la Victoire. — Les élections de Colombie et de Nouvelle-Ecosse. — Bataille électorale en Beauce. — La prison pour les conscrits.

Depuis le début de la guerre, le Canada en est à son neuvième emprunt de la Victoire. La campagne officielle pour recueillir un milliard et demi s'est ouverte la semaine dernière. A date, les résultats obtenus paraissent très satisfaisants. Lundi dernier, on pouvait annoncer que le tiers de l'objectif était atteint. On présume que l'emprunt sera complètement souscrit comme les précédents. Le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait désormais qu'un emprunt par année. S'il s'en tient à ce mode d'agir, il n'aura de nouveau recours au public que l'automne prochain.

Un incident

Un incident assez cocasse, révélé à la Chambre des Communes, se rapporte à la publicité de l'emprunt. Comme l'on sait, le Comité des Finances fait préparer une grande abondance de panneaux-réclame. Il se trouve que l'un des placards distribués à travers le pays contenait, au dire d'un député, la phrase suivante: "Le gouvernement fédéral est toujours allé trop loin pour accomplir le moindre bien, car il ne vaut rien et n'est pas sincère".

M. Alan Cockeram, député progressiste-conservateur de York-Sud, a pris un malin plaisir à interpellé là-dessus le ministre des Finances. Celui-ci a répondu que l'affiche mentionnée avait été distribuée en certaines parties du pays avant d'être retirée de la circulation, ce qui, a-t-il ajouté, "n'est pas à l'honneur du gouvernement". Par surcroît, le dessin assusateur avait été primé dans un concours de l'armée.

La redistribution

Au cours d'un débat soulevé par le député de Charlevoix-Saguenay, la question de la redistribution des sièges électoraux a de nouveau été étudiée à la Chambre des Communes. M. Frédéric Dorion, appuyé par le député de Chicoutimi, a demandé que le gouvernement procédât sans retard à la redistribution des comtés comme le veut la constitution. Il a montré que, grâce au système actuel et par suite de l'amendement de guerre, les provinces anglaises avaient une vingtaine de députés de trop. Le ministre de la Justice, l'hon. M. St-Laurent, a répondu que la redistribution des comtés ne pourrait être faite avant la prochaine session.

Les conscrits

On sait que les autorités fédérales n'ont pas cessé de poursuivre les conscrits qui ont désobéi à la loi et ceux qui ont déserté l'armée pour une raison ou pour une autre. Le député de la Beauce à Ottawa, M. Ludger Dionne, a abordé cette question au cours d'une assemblée tenue à East-Broughton. Il a déclaré que des conscrits ont été remis en liberté après avoir subi leur sentence. Pour sa part, il croit que tous les réfractaires devraient recevoir une sentence d'un mois de prison. Il a assuré qu'il ferait des démarches en ce sens auprès de l'hon. Douglas Abbot, ministre de la Défense nationale.

Dans la Beauce

Ce discours de M. Dionne n'est qu'une pièce de l'actuel concours oratoire de la Beauce. Ce comté doit se choisir un nouveau représentant à Québec par suite de la démission de M. Edouard Laclé. Dimanche dernier le premier ministre, l'hon. M. Duplessis, a parlé à St-Joseph tandis que l'hon. M. Godbout, chef de l'opposition, haranguait les électeurs à East-Broughton. M. Ernest Grégoire, candidat créditiste, a tenu une assemblée le même jour et il a accusé les deux vieux partis d'être dominés par les puissances d'argent. M. Godbout a promis que son parti serait de nouveau au pouvoir à Québec dès le printemps.

(Suite à la page 7)



M. Charles Tanguy-Prigent, ministre de l'Agriculture en France, adresse la parole à la conférence des Vivres et de l'Agriculture à Québec.

Le ministère de la Colonisation vient en aide à un groupe de Colons

Parmi les premiers gestes que l'hon. M. Joseph-D. Bégin a posés en vue de la consolidation des paroisses de colonisation, il convient de mentionner la solution d'un problème qui ne manquait pas de causer des appréhensions sérieuses à des colons établis en vertu du plan dit fédéral-provincial. Or la solution apportée à ce problème par le gouvernement provincial sur recommandation de l'hon. Bégin tirera une épine du pied à plusieurs centaines de colons, profitant en définitive à toute la province.

Les chefs de famille établis sur des lots en vertu du plan fédéral-provincial bénéficient, répartis sur une période de cinq ans, d'octrois pouvant aller jusqu'à douze cents dollars. Il est cependant arrivé dans de nombreux cas, par suite des restrictions imposées sur les matériaux de construction, de la rareté du matériel de ferme, ou pour d'autres raisons, que des colons n'ont pas pu se prévaloir à temps de la totalité de leur crédit. Les uns ont différé la construction d'une grange-étable, les autres ont dû remettre à des temps plus propi-

ces l'achat d'outillage, etc. Ces colons étaient maintenant en voie de perdre des avantages précieux. En effet, l'entente fédérale-provinciale prévoit que les crédits alloués aux colons cessent automatiquement au bout de la cinquième année, même s'il reste un solde non dépensé.

L'hon. Bégin s'est ému de cette situation et il a voulu y remédier sans retard. Devant l'impossibilité d'amener le gouvernement fédéral à étendre le délai à une sixième année pour la liquidation des octrois prévus, le ministre de la Colonisation a sou-

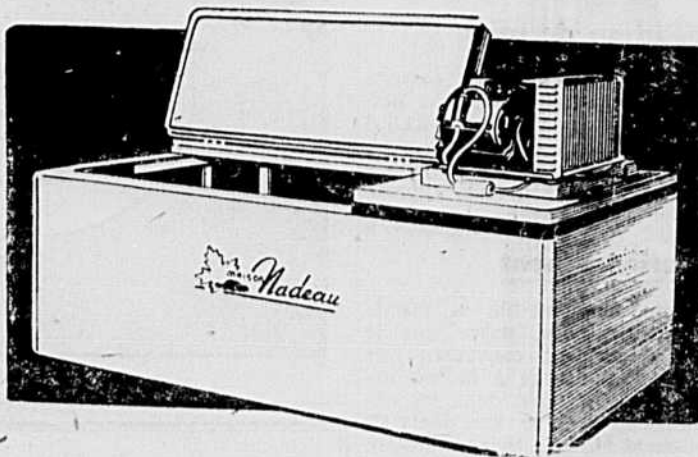
(Suite à la page 19)

Imitation de brique en rouleaux



Prix et échantillons sur demande.
A. L. GONNEVILLE
Charette, Comte St-Maurice

Refroidisseur à Lait NADEAU



Le refroidisseur à lait NADEAU coûte moins cher d'opération qu'un autre parce qu'il est parfaitement isolé. Il requiert moins de force motrice pour le même nombre de bidons. Comme il accumule une épaisse couche de glace sur ses quatre parois internes il n'a pas besoin d'agitateur, source d'ennuis et qui exige un moteur superflus.

Livraison rapide dans tous les modèles. Le plus gros stock d'appareils de réfrigération à Montréal pour vous servir.

La trapeuse mécanique SURGE
La plus efficace
La plus économique
La plus en demande dans la province de Québec.
La plus sûre pour le pis.
Pas de longs tubes à laver
Chaudières en "Stainless Steel"



Achetez d'une maison responsable

MAISON NADEAU

4831, RUE PAPINEAU

MONTREAL

Une gerbe de faits divers

Congrès annuel

Le congrès annuel de l'Association des ingénieurs forestiers de Québec se tiendra dans la capitale du 13 au 15 novembre prochain. Le congrès coïncide avec le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette association. Une séance publique aura lieu au Palais Montcalm, à Québec, le 13 novembre. Le 15, les congressistes se rendront à Duchesnay, où l'on dévoilera une plaque commémorative en mémoire de feu Henri Roy, I.F., le fondateur de l'Association.

Agriculture mécanisée

L'agriculture anglaise est depuis la guerre la plus fortement mécanisée du monde. On compte deux tracteurs pour chaque mille carré de sol arable. Cette mécanisation due à la guerre s'est fait surtout en faveur des petits propriétaires. L'Institut national de Mécanique agricole organisait récemment une démonstration d'outillage spécialement adapté aux travaux des petites fermes. On remarquait des moissonneuses, des javaleuses, des charrues, des herbes, des scarificateurs, des planteuses et des arracheuses à patates.

Abeilles sans dard

On a réussi à élever des abeilles sans dard à Sydney, en Australie, après plus de quinze années de recherches ardues. Ces expériences ont été faites à la demande des apiculteurs australiens dont les voisins se plaignaient d'être sérieusement incommodés par les essaims d'abeilles.

Gérant décédé

M. Omer Lamarche, gérant de la Société coopérative agricole de Coaticook depuis six ans, est décédé récemment à l'âge de 59 ans, après une longue maladie. Il avait assumé ses fonctions de gérant le 14 mars 1939. Il avait occupé le poste de gérant de la Crèmerie Gervais, de Waterville, et de l'ancienne Crèmerie Gérin, de Coaticook, pendant de nombreuses années. Ses funérailles ont eu lieu vendredi dernier en l'église de St-Jean l'Évangéliste de Coaticook.

Fromagerie détruite

Un violent incendie a complètement détruit récemment la fromagerie Rancourt, de St-Ephrem de Beauce. L'immeuble était la propriété de M. Pierre Rancourt. Les dommages s'élèvent à plusieurs milliers de dollars. On eut toutefois le temps de sauver quelques accessoires.

Expédition de miel

En 1941, le Canada a exporté 4,113,578 livres de miel. L'an dernier ce chiffre est tombé à 23,855 livres seulement. C'est la diminution la plus considérable jamais vue depuis que le Canada exporte du miel à l'étranger.

Le rationnement

Le rationnement de la viande doit se continuer, parce que le gouvernement est convaincu que c'est là une mesure à la fois opportune et équitable dans les circonstances. C'est ce que déclarait récemment M. J.-L. Hsley, ministre des Finances, au cours d'un voyage à Edmonton.

Grève de salaisons

Les premières démarches en vue de prévenir une grève générale d'environ 12,000 employés de 19 salaisons à travers le Canada ont été entreprises samedi dernier. L'Union des employés de salaisons demande une semaine de quarante heures, pour cinq jours de paie au même taux que la semaine de 48 heures. Les employés ont déjà voté la grève pour le cas où les négociations ne répondraient pas aux exigences de ce contrat que l'Union voudrait conclure avec les maisons de salaison. Les employés des salaisons de Québec ont décidé d'appuyer les revendications de l'Union des employés de salaisons du Canada.



L'OUTILLAGE AGRICOLE N'EST PLUS RATIONNÉ

Toute mesure de rationnement qui pesait sur la vente de l'outillage agricole a été levée, et les restrictions qui affectaient la production et les importations de cet outillage ont été abolies.

Cependant, la réglementation des prix reste en vigueur. De façon générale, le prix maximum d'un instrument aratoire est le prix auquel se vendait cet instrument durant la période qui s'étend du 15 août au 11 septembre 1941. Ce prix ne comprend pas les frais de l'expédition à l'acheteur.

En vertu de l'ordonnance No 225, section 10, au sujet des achats à crédit, les conditions de vente des instruments aratoires sont les suivantes: 1/3 du prix fixé par réglementation doit être payé comptant; le solde doit être acquitté en dedans de deux ans de la date du contrat, par versements fixés d'avance, à des dates déterminées. Toute déduction qui correspond à la remise du vieil instrument au vendeur doit être soustraite du solde, de la partie qui n'est pas payée comptant.

Malgré qu'on ait aboli les restrictions qui concernaient la production, on s'attend à ce que la rareté des matériaux (la fonte malléable et la tôle d'acier, entre autres) limite la fabrication maximum d'outillage agricole (pour l'année comprise entre le 1er juillet 1945 et le 30 juin 1946) à une augmentation de 24% (d'après le nombre de tonnes de matériaux disponibles) sur la production des 12 mois précédents.

Prix des volailles vendues par les cultivateurs

Les cultivateurs qui vendent directement aux consommateurs des volailles (toutes sortes, à l'exception des dindons, dindes et dindonneaux) ont le droit d'ajouter 25% au prix de gros du plafond en vigueur dans la zone qu'ils habitent. Les éleveurs de dindons, dindes et dindonneaux ont le droit d'ajouter 20% au prix de gros.

Compensation pour l'entreposage des pommes de terre

Ordonnance A-1560 maintenant en vigueur

Le 1er novembre, les entreposeurs auront droit de vendre les sacs de 75 lbs 5c plus cher que le prix actuel, les sacs de 100 lbs, 7c de plus. Une autre compensation de 5c par sac de 75 lbs et de 6c par sac de 100 lbs sera accordée le 1er décembre; le 1er janvier 1946, la compensation sera de 5c par sac de 75 lbs et de 7c par sac de 100 lbs. Il n'y en aura pas en février; mais les compensations mensuelles reprendront le 1er mars.

COUPONS DE RATIONNEMENT ET CULTIVATEURS

Les coupons qui correspondent aux ventes de viande ou de beurre des cultivateurs ou à leur propre consommation de ces produits, ainsi que les coupons qui se rapportent à leurs ventes de conserves, doivent être envoyés à un bureau local de rationnement dans des enveloppes RB-61. Les rapports de novembre doivent être reçus le 10 décembre, au plus tard.

Dates de validité des coupons, en novembre:

		VIANDE	BEURRE	SUCRE	CONSERVES
Novembre 1.....	M 9	128	..	..	..
" 8.....	M 10	..	..	..	..
" 15.....	M 11	129	66, 67	P 20, 21	..
" 22.....	M 12	130	..	..	..
" 29.....	M 13	131	..	..	..

Les cultivateurs doivent envoyer aux bureaux locaux de rationnement les coupons "M" qui correspondent à la viande qu'ils consomment eux-mêmes et à celle qu'ils vendent à leurs voisins (un coupon "M" correspond à 4 livres de viande). Les cultivateurs qui abattent des animaux ne sont pas obligés, à la fin du mois, de remettre aux autorités plus de la moitié de leurs coupons et de ceux des membres de leur famille. Les cultivateurs qui achètent de la viande d'autres cultivateurs doivent remettre aux cultivateurs qui leur vendent un coupon de viande pour chaque 4 livres d'achat, même s'il leur faut pour cela se départir de coupons qui ne sont pas encore valides.

CULTIVATEURS QUI FONT L'ABATTAGE

Les cultivateurs qui abattent des animaux pour leur consommation ou celle de leurs voisins ne sont pas tenus d'avoir un permis d'abattage. On ne peut vendre qu'à un détenteur de permis d'abattage le surplus de viande excédant la consommation du cultivateur ou celle de son voisin pour qui l'animal a été abattu, en quantités d'au moins un quartier de bœuf ou la moitié d'une carcasse de porc. Les moutons, les agneaux et les veaux qu'un cultivateur abat pour sa consommation ou celle de son voisin ne peuvent pas être vendus sur le marché de la viande.

Les quantités auxquelles devaient se limiter les abatteurs d'animaux qui détenaient des permis sont abandonnées pour le moment, et jusqu'à avis contraire un abatteur qui détient un permis peut abattre tout le bétail qu'il faut.

Le Rationnement assure à chacun une part égale. est une protection contre le gaspillage, la disette et l'inflation. C'est pourquoi on demande aux cultivateurs de continuer la perception et la remise des coupons à leur bureau local de rationnement—une fois par mois—dans l'enveloppe RB-61.

Pour plus de renseignements, s'adresser à un bureau de la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

45-8F

LA COOPERATION AGRICOLE

LA COOPERATION, par H. H. Hannam. Exposé général du mouvement coopératif. Appendice sur la discussion en commun.

NOS COOPERATIVES AGRICOLES, par Roméo Martin. Historique, législation, réalisations, coup d'oeil sur l'avenir. Précisions sur les principes, le profit, etc.

LA TENUE DES ASSEMBLÉES DANS UNE COOPERATIVE AGRICOLE, par Léo Filion. Explications pour la conduite des assemblées du bureau de direction et des réunions générales.

GUIDES DES SYNDICATS COOPÉRATIFS, par Gérard Filion. Petit guide pour cercles d'étude qui étudient en vue de fonder un syndicat coopératif agricole.

On peut se procurer ces brochures au prix minime de 10c, excepté celle de M. Hannam qui se vend 15c, plus 10% pour frais de port au

SERVICE DE LIBRAIRIE DE L'U.C.C.

515, avenue Viger, Montréal 24



M. Pierre-Eugène LORTIE, jusqu'à ces derniers temps agronome de Terrebonne-Est, passe à l'emploi de l'U.C.C. et devient propagandiste de l'Union pour les diocèses de Montréal, Mont-Laurier et d'Ottawa.

Un vétéran de la colonisation

On fête M. le chanoine Jean Bergeron à Chicoutimi et à Québec.

M. le chanoine Jean Bergeron, chef des missionnaires colonisateurs, a été l'objet, au cours de la semaine dernière, d'une double manifestation d'estime et de reconnaissance de la part du personnel du ministère de la Colonisation et des anciens du Séminaire de Chicoutimi à l'occasion de sa récente nomination au canonique par S. E. Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi.

Les chefs de département et tous les employés du ministère de la Colonisation ainsi que plusieurs membres de la famille du nouveau chanoine se sont réunis, sous la présidence de l'hon. J.-D. Bégin, dans la salle des bills privés, pour présenter leurs vœux et leurs hommages au nouveau chanoine. Le ministre s'est fait l'interprète de tous pour présenter ses remerciements et ses hommages à un apôtre si méritant de la colonisation dans notre province.

L'hon. Bégin a fait l'éloge de M. le chanoine Bergeron. Il a rappelé brièvement les étapes de sa fructueuse carrière, noté les immenses services rendus à la colonisation, soulignant que s'il s'était occupé avant tout du bien-être spirituel des colons, il n'avait pas non plus négligé le côté matériel. En terminant, le ministre félicita le nouveau chanoine de son élévation au canonique et lui présenta une bourse au nom de tout le personnel.

Dans son allocution de remerciement, M. le chanoine Bergeron fit observer que c'est à titre de bâtisseur de pays que Mgr Melançon lui a conféré cet honneur et cette dignité. Il rappela que depuis 1918, 150 nouvelles paroisses de colonisation ont été érigées, 200 églises et presbytères construits et depuis 8 ou 10 ans, on a dépensé \$825.000 pour bâtir des églises. C'est, dit-il, parce que l'on voulait établir Dieu dans les colonies en même temps que l'on établissait des colons.

M. l'abbé Arthur Fortier, directeur des Services sociaux au ministère de la Colonisation, invité à dire le mot de la fin, fit l'éloge de M. le chanoine Bergeron qu'il a toujours considéré comme un père. Depuis que je m'occupe de colonisation, dit-il, il m'a montré à voir dans les colons des hommes d'énergie, de devoir et de fierté. Il a toujours défendu la cause de la colonisation avec beaucoup d'énergie et je suis heureux de pouvoir rendre hommage à sa compétence et à son dévouement.

Le commerce de l'alcool ne rendra jamais au gouvernement ce qu'il vole au peuple

(Philippe Snowden)

Journées d'étude et de propagande dans le diocèse de St-Hyacinthe

Toutes les paroisses recevront la visite du président, de l'aumônier et du propagandiste diocésain de l'U.C.C.

L'Union diocésaine de St-Hyacinthe désire annoncer les dates des journées de propagande que le président, l'aumônier et le propagandiste tiendront dans chaque cercle du diocèse.

Les journées où il n'y aura qu'un cercle de visite, l'après-midi sera consacré aux directeurs du cercle qui pourront inviter ceux qui s'occupent plus spécialement du mouvement social et de la coopération, en vue d'établir un programme d'équipe d'étude adapté à la localité. Cette séance aura lieu à deux heures.

L'assemblée générale du cercle se tiendra le soir à 8 heures. Les dates où il y a deux assemblées d'annoncées, il y aura qu'une assemblée pour tout le cercle.

Octobre

Le 28, Ste-Anne de Sorel; le 29, St-Ours; le 30, St-Roch, (après-midi) et St-Bernard, (soir).

Novembre

Le 4, St-Aimé; le 5, St-Marcel, (après-midi) et St-Louis, (soir); le 6, St-Robert; le 7, Ste-Victoire; le 8, St-Barnabé (après-midi) et St-Jude, (soir); le 11, St-Hughes; le 12, St-Simon; le 13, St-Liboire; le 14, Ste-Rosalie, (après-midi) et Ste-Madeleine, (soir); le 15, Upton, (après-midi) et St-Valérien, (soir); le 18, St-Pie; le 19, St-Dominique.

L'information...

(Suite de la page 5)

prochain. Il s'est prononcé pour l'amendement de la constitution canadienne. L'hon. Duplessis a déclaré que son parti avait été élu pour cinq ans et qu'il irait jusqu'à la fin de son mandat. Il a rappelé que les cultivateurs devaient à l'Union Nationale les lois du crédit agricole et de l'électrification rurale. L'élection partielle, dans la Beauce, aura lieu le 21 novembre et trois candidats sont sur les rangs.

Deux élections

Après le Manitoba, la Colombie Canadienne et la Nouvelle-Ecosse ont tenu leurs élections générales la semaine dernière. En Nouvelle-Ecosse, le parti libéral a remporté une éclatante victoire; il a pris 28 des trente comtés de la province; les progressistes-conservateurs n'ont pu faire élire aucun des leurs; deux comtés sont restés à la C.C.F. En Colombie, libéraux et conservateurs étaient unis pour faire la lutte aux socialistes (C.C.F.). Ensemble, ils ont remporté la victoire et la C.C.F. a perdu du terrain. Le premier ministre en Colombie est l'hon. M. Hart, un catholique. En Nouvelle-Ecosse, le premier ministre est l'hon. Angus MacDonald, ancien ministre de la Marine dans le cabinet de M. King. La plupart des provinces ont tenu leurs élections générales depuis un an ou deux. Sauf cas d'exception, les électeurs prendront maintenant de longues vacances.

Novembre

Le 20, St-Théodore, (après-midi) et Acton Vale (soir); le 21, Ste-Hélène, (après-midi), et St-Nazaire (soir); le 22, St-Thomas, (après-midi) et La Présentation, (soir); le 25, St-Alexandre; le 26, St-Sébastien; le 27, Ste-Brigitte; le 28, Ste-Angèle; le 29, Sabrevois, (après-midi) et St-Grégoire, (soir).

Décembre

Le 2, Iberville, (après la messe) et Henriville, (soir); le 3, Notre-Dame; le 4, Ste-Sabine, (après-midi) et St-Ignace, (soir); le 5, Pike River, (après-midi) et Clarenceville, (soir); le 6, Dunham, (après-midi) et Adamsville (soir); le 9, St-Joachim (après la messe) et Roxton Falls, (soir); le 10, St-Alphonse, (après-midi) et St-Eugène de Granby, (soir); le 11, West Shefford, (après-midi); Ste-Cécile, (soir); le 12, St-Paul, (après-midi) et Rougemont, (soir); le 13, L'Ange Gardien; le 16, St-Césaire; le 17, St-Jean-Baptiste; le 18, St-Mathias, (après-midi) et Richelieu, (soir); le 19, St-Charles, (après-midi) et St-Damase, (soir); le 20, St-Marc, (après-midi); Beloeil, (soir); le 21, St-Denis, (l'après-midi) et St-Antoine, (soir).

Causerie de la Survivance

La prochaine émission du quart d'heure mensuel du Comité de la Survivance Française à Radio-Canada aura lieu le samedi 3 novembre 1945, de 6 h. à 6 h. 15 p.m. Le conférencier invité pour cette émission sera le R. Frère Antoine Bernard, C.S.V., professeur d'histoire de l'Acadie à l'Université de Montréal et directeur du Comité de la Survivance. Le R. Frère Bernard a intitulé sa causerie: "Notre épopée rurale et son prototype, Louis Hébert".

Soumission de la famille Régimbal

Pierrette Régimbal, cette fillette de Val d'Or à qui la presse canadienne et américaine a fait tant de publicité en ces derniers temps, a été placée dans une maison d'éducation pour y poursuivre ses études. M. Oscar Régimbal, son père, désire informer le public qu'il est inutile de faire des voyages pour venir la voir ou d'écrire pour avoir de ses nouvelles. Il ajoute qu'il a reconnu la sagesse de la lettre pastorale de son évêque, déclarant qu'il n'y a rien de prouvé concernant les apparitions de saint François d'Assise et les guérisons miraculeuses qu'on a attribuées à sa fille. Il demande que l'on considère cette affaire de Val d'Or, qui a causé beaucoup d'ennuis à sa famille, comme close, aussi longtemps qu'elle ne sera pas prouvée officiellement et reconnue comme authentique par l'autorité religieuse de son diocèse.



Photographie prise entre deux séances du congrès général de l'U.C.C. — On reconnaît, de gauche à droite, M. Samuel Audette, vice-président général de l'U.C.C., M. Abel Marion, président général, M. Albert Laframboise, président diocésain de Montréal et membre de l'Exécutif, M. Albert Nicole, président diocésain de Sherbrooke.

La coopération à St-Narcisse

Les diverses entreprises coopératives de la paroisse St-Narcisse, comté de Rimouski, ont connu une année très florissante si l'on en juge par le bilan que l'on vient de publier.

Le syndicat coopératif, qui comprend une moulinerie, un criblé et un mélangeur de moulées, a été fondé le 9 décembre 1939. Il a commencé ses opérations en avril 1940 avec 31 membres et un capital souscrit de \$2,400. Au 21 juillet dernier, il comptait 52 membres et avait un capital souscrit de \$4,100. Il a maintenant un actif total de \$13,517.87. Il a réalisé un surplus de \$2,012.38 et l'on a versé à la réserve générale le montant de \$1,075.15. Ce syndicat a rendu des services inappréciables aux cultivateurs de la paroisse. Il demande à tous les cultivateurs d'en faire partie en lançant ce mot d'ordre: "Faisons tous partie de notre Syndicat, coopérons plus que jamais si nous voulons nous aider nous-mêmes".

La paroisse de St-Narcisse a aussi une caisse populaire qui a fait également d'excellentes affaires. Fondée le 9 août 1937, elle a consenti à date des prêts pour un montant de \$34,380.33, elle avait, le 31 août dernier, \$10,543.03 en caisse. Elle compte aujourd'hui 264 sociétaires et 243 déposants.

Peut-on cultiver au Yukon

Pendant la guerre, le Canada a découvert qu'il était propriétaire de vastes territoires au delà des frontières du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Est-il possible de cultiver au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest? Pour le savoir, on l'essaie. Le Ministère fédéral a établi une sous-station agricole le long de la route de l'Alaska. L'année courante a été employée à des travaux de défrichement. On ne saura que dans quelques années si l'agriculture peut prendre pied en des territoires où jusqu'ici la nature se bornait à élever des animaux à fourrure.

Postes français qui parlent anglais

A certaines heures, la radio ne donne rien en français, ni CKAC, ni CHLP, ni même CBF le poste français officiel, alors branchés sur une émission d'Halifax à Vancouver. Pourquoi donc ce doublage de CBF avec CBM qui sert déjà le même programme? On veut du français au poste français.

(Relations)

Décès de M. le Dr J.-E. Paquet

Le Collège des Médecins-Vétérinaires de la province de Québec vient de perdre l'un de ses membres les plus estimés en la personne du Dr J.-Emmanuel Paquet, décédé à Montréal au cours de la semaine dernière après une brève maladie. Il était âgé de 41 ans.

Né aux Grondines, comté de Portneuf, le Dr Paquet fit deux années d'étude au cours agronomique de Ste-Anne de la Pocatière. Il étudia ensuite à l'Ecole de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal et obtint son doctorat en 1929. Il fit une année de pratique dans le comté de Portneuf, après quoi il entra au service du Ministère, en qualité de spécialiste, pour le Collège Macdonald. Il y resta jusqu'en 1936. De là, il passa au bureau de Montréal du même Ministère jusqu'à la date de sa mort.

Ses funérailles ont eu lieu samedi dernier, 27 octobre, aux Grondines, où il fut inhumé. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, né Jeannette Hervieux, sa mère et trois soeurs. La "Terre de Chez Nous" offre ses sincères condoléances à la famille éprouvée.

Un concours de recrutement

Le secrétariat diocésain de l'Union diocésaine de Sherbrooke vient de lancer son concours de recrutement. Des équipes de recruteurs sont à l'œuvre et bon nombre de familles ont été visitées. L'objectif du concours est d'avoir au moins mille membres de plus. Au 31 août, le diocèse de Sherbrooke comptait plus de 4,000 membres, soit environ 47 pour cent des familles agricoles du diocèse. L'Union diocésaine veut porter ses effectifs à six mille membres si la chose est possible.

L'aumônier diocésain, M. le chanoine Armand Malouin, en annonçant ce concours, a déclaré: "Les services rendus à TOUTE la classe agricole depuis 20 ans et plus lui donnent droit d'exiger plus que de la sympathie. Elle a mérité plus que cela! Elle a droit à une reconnaissance agissante de la part de TOUTS les cultivateurs. Et l'unique moyen de témoigner une reconnaissance agissante, c'est pour tous les cultivateurs d'entrer dans l'U.C.C. avec les plus âgés de leurs fils".



Le Ministère de la Colonisation a saisi l'occasion de l'élévation au canonique de M. le chanoine Jean Bergeron pour lui présenter hommages et vœux. Sur cette photographie, on reconnaît de gauche à droite: l'hon. M. J.-D. Bégin, ministre de la Colonisation, M. le chanoine Bergeron, M. Stanislas Bégin, sous-ministre, M. le chanoine J.-E. Duchesne, principal de l'Ecole normale de Chicoutimi, M. l'abbé Arthur Fortier, chef des services sociaux à la Colonisation, et M. l'abbé Antoine Grenier, vicaire à Kénogami et neveu de M. le chanoine Bergeron. Un autre neveu de M. le chanoine Bergeron assistait à cette fête et n'apparaît pas sur cette photographie: c'est M. l'abbé Pierre Grenier, de Val-Rita, Ontario.

Nouvelles diverses en quelques lignes

Visite à St-Césaire

L'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture visitera bientôt le Collège d'Agriculture de St-Césaire de Rouville, dirigé par les Clercs de Sainte-Croix. Depuis plusieurs mois les autorités de cette maison projettent de donner à celle-ci une orientation nouvelle. Le Collège ouvrira ses portes au début de novembre. Parmi les professeurs, il y aura deux agronomes diplômés d'Oka.

Déclaration de fondation

La Gazette Officielle de Québec donne avis dans sa dernière livraison, de la déclaration de fondation d'une coopérative d'électricité à Notre-Dame de Lourdes, comté de Mégantic, et d'une caisse populaire à St-Simon-les-Mines, comté de Beauce.

Cultivateur tué

Un cultivateur de Stoke, M. Eugène Gagné, âgé d'une cinquantaine d'années, a perdu la vie de façon tragique la semaine dernière. Il était à épandre de l'engrais dans son champ lorsqu'il fit une chute sous l'épandeur et se fit écraser. Il mourut avant qu'on pût le transporter à l'hôpital.

Cultivateur éprouvé

Un incendie d'origine inconnue a causé des dommages à la maison et aux bâtiments de M. Alphonse Lapalme d'Upton. Une grange remplie de foin et de grain a été détruite. On a réussi à en sauver une autre qu'il venait de construire. Les dommages sont évalués à au moins \$5,000.

Rationnement de la viande

Le secrétaire de l'Agriculture à Washington vient d'annoncer que le rationnement de la viande aux Etats-Unis se continuera pendant tout le mois de novembre. On a déjà fait disparaître de la liste du rationnement plusieurs viandes de qualité inférieure. La valeur des points dépend des approvisionnements.

Rationnement continué

A la suite d'une rumeur voulant que le rationnement du beurre soit supprimé aux Etats-Unis, la Commission des prix déclare que l'on continuera le rationnement au Canada tant que les approvisionnements ne seront pas plus abondants pour maintenir une plus juste distribution.

L'agriculture française

Le ministre de l'Agriculture de France, chef de la délégation française à la conférence des vivres de Québec, a déclaré que la France est bien décidée à reprendre sa production agricole d'avant-guerre et même à la dépasser. La main-d'œuvre est encore rare de même que les bestiaux, dit-il, mais la France produit encore des récoltes et les augmentera rapidement.

Production d'oeufs

Le ministère fédéral de l'Agriculture annonce que les expéditions d'oeufs dans les postes de classement enregistrés ont continué à baisser dans la semaine finissant le 12 octobre et atteindront le plus bas niveau vers la fin du mois.

Un agneau précieux.

Un agneau grand champion de sa classe a été vendu dernièrement lors de la vente aux enchères de Sherbrooke pour le montant fabuleux de \$443.75. C'est la maison Eaton de Montréal qui s'en est portée acquéreur. Calculé à la livre, cet agneau a rapporté à son propriétaire \$25 la livre. Si tous les agneaux se vendaient à ce prix-là, ce serait un élevage fort payant.

Avec le technicien sur les fermes expérimentales de la province

Troupeaux laitiers sur les stations de démonstration

Par R. Caron, Surveillant, attaché à la Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière

1. L'industrie laitière est la production fondamentale sur nos fermes.
2. Progrès réalisés sur les Stations de Démonstration de l'est du Québec.
3. Moyens employés pour réaliser ces améliorations.

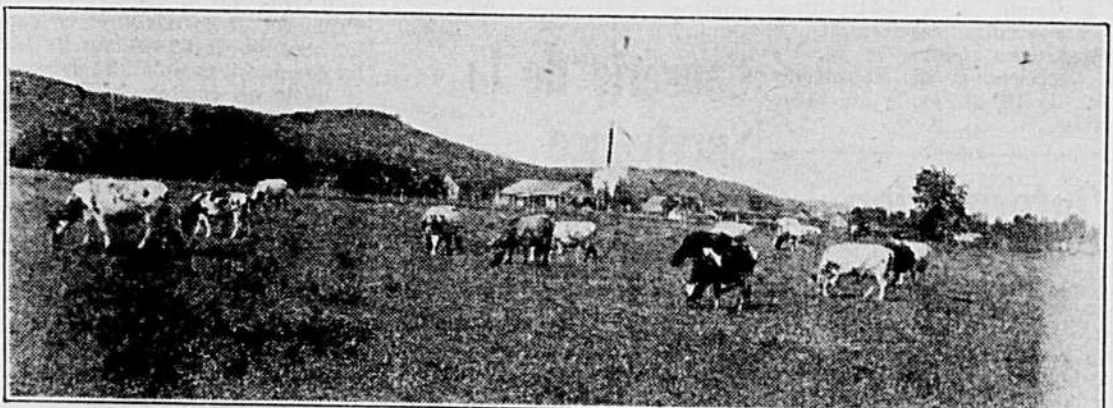
L'expérience de plusieurs décades a démontré que l'industrie laitière est intimement liée au développement de notre agriculture québécoise; on peut même dire qu'elle est le pivot sur lequel repose notre économie agricole, car à la rigueur, on pourrait imaginer un Québec agricole sans vaches, sans moutons même sans porcs, mais non sans troupeaux laitiers. Ceci est d'ailleurs confirmé

Quant aux progrès dans les rendements laitiers les chiffres qui apparaissent dans le tableau ci-après, donnent une idée plus juste de ce qui fut accompli dans ce domaine.

Le tableau ci-dessus démontre que depuis 1930, la production a monté graduellement à chaque étape pour former une augmentation moyenne de 2805 livres de lait et 163 livres de gras par vache. Il est surtout intéressant de noter que l'augmentation du gras est de près de 100%. Nous avons donné les chiffres de cinq Stations seulement parce que ce sont les seules qui sont en opération depuis ce temps; les autres ayant été abandonnées et remplacées par de nouvelles.

produite au cours des mois d'été, c'est donc aux pâturages qu'il a fallu demander de répondre aux exigences des troupeaux; en conséquence, nos opérateurs ont établi une politique intensive d'amélioration des pâturages et jusqu'à présent l'étendue en pâturages permanents améliorés sur nos 12 Stations s'élève à plus de 100 acres, d'une capacité moyenne de production de 9.33 tonnes de matière verte à l'acre comparée à 5.67 tonnes pour les pâturages non améliorés. Disons en passant, qu'on estime comme excellent un pâturage qui produit 10 tonnes à l'acre de matière verte.

Dans ce travail de rénovation, on a eu surtout recours aux en-



Troupeau en paissance sur un pâturage qui a donné 14.48 de matière verte à l'acre dont 70 pour cent de trèfle.

par le fait que durant les années de dépression économique qui ont ébranlé notre agriculture, alors qu'il fut établi que le prix de revient du lait était plus élevé que le prix de vente, le nombre de vaches sur nos fermes ne subissait qu'un très léger fléchissement de 1.07 têtes par ferme sur les 168,000 fermes de la Province.

1—L'industrie laitière est la production fondamentale sur nos fermes.

Pour démontrer davantage l'importance des troupeaux laitiers sur nos fermes du Bas-St-Laurent, puisque dans l'occurrence, il s'agit de ce district, nous donnerons quelques chiffres obtenus en ces dernières années sur 12 Stations sous notre surveillance. En 1944 les revenus bruts totaux de ces Stations s'élevaient à \$36,024.83; de ce montant, \$17,924.88 ou 49.76% dérivait des troupeaux laitiers et pour les 8 dernières années, la part des troupeaux laitiers dans les revenus bruts totaux s'élevait à 43.62% comme moyenne.

Si l'on tient compte du fait que la moyenne de production des vaches de toute la Province n'est que d'environ 4,000 livres de lait, on comprend qu'il est urgent pour le cultivateur d'adopter des méthodes d'élevage et d'alimentation plus rationnelles de manière à augmenter sensiblement cette production si l'on veut assurer plus de stabilité à notre agriculture québécoise.

2—Progrès réalisé sur les Stations de démonstration de l'est du Québec.

A la suite des différentes formes préconisées et appliquées depuis plusieurs années sur nos Stations des progrès notables furent réalisés tant au point de vue de la conformation des sujets qu'à celui de la production laitière. Cependant, on comprend que dans le premier cas, il est plutôt difficile d'en donner ici la mesure exacte. Qu'il suffise de dire que tous les sujets sont issus de reproducteurs bien qualifiés.

3—Moyens pratiques adoptés pour en arriver à ce résultat.

- (a) L'emploi de bons taureaux
- (b) Le contrôle laitier
- (c) L'alimentation rationnelle
- (d) Les bonnes conditions sanitaires.

(a) L'emploi de bons taureaux

L'emploi d'un bon taureau est sans doute un des facteurs les plus efficaces et c'est celui qui fut appliqué d'abord sur les Stations de Démonstration puisqu'il s'agissait d'obtenir des sujets bien engendrés qui fussent en mesure de profiter d'une meilleure alimentation dès que les champs fourniraient les récoltes appropriées. Les taureaux en service sur nos Stations de Démonstration se classent comme suit: 5 classés AA, et les autres classés A, tous de race Ayrshire ou Canadienne.

Il est important de noter ici qu'il ne s'agit pas simplement de taureaux enregistrés, mais de taureaux possédant de bonnes qualifications.

(b) Le contrôle laitier

Simultanément avec l'introduction de bons taureaux le contrôle laitier fut établi. Nos opérateurs comprirent que la balance était l'unique moyen de connaître la valeur de chacune des vaches de leur troupeau, et de leur permettre de pratiquer une sélection judicieuse. Ainsi, chaque année bon nombre de sujets médiocres sont découverts et éliminés tandis que les meilleures laitières sont conservées de même que leur progéniture.

(c) L'alimentation rationnelle

Ce troisième facteur vient compléter les précédents et on ne saurait lui accorder trop d'importance, car on aura beau employer des reproducteurs de choix, pratiquer une sélection rigoureuse, ce sera peine perdue si l'alimentation reste défectueuse. En effet, combien de sujets de bonne qualité dans bien des troupeaux sont restés ignorés, faute d'une alimentation convenable.

Etant donné que dans notre région la presque totalité du lait est

grais chimiques. En dépit des progrès considérables obtenus dans le domaine des pâturages, l'expérience a démontré que même les meilleurs étaient insuffisants à fournir une nourriture assez abondante pour maintenir la production laitière pendant toute la période de paissance, et on a toujours constaté que c'est vers la mi-été, que cette insuffisance se fait sentir alors que la production laitière baisse sensiblement. Pour combler cette lacune, on a d'abord eu recours au fourrage vert comme récolte supplémentaire; les résultats furent plutôt médiocres. C'est alors qu'à la suite de quelques essais couronnés de succès avec le blé-d'Inde fourrager, que cette culture fut introduite il y a environ 5 ans, sur toutes les Stations de Démonstration du Bas-St-Laurent. Cette récolte a vite conquis la faveur de tous les cultivateurs qui en ont fait l'essai, et les résultats obtenus, de même que les témoignages reçus jusqu'à présent semblent prouver que en combinaison avec les gains de trèfle et de luzerne, ce soit là une très bonne formule pour résoudre le problème de

(Suite à la page 20)

Les Vaches

dont le poil est coupé court

1. Se nettoient rapidement, ce qui sauve du temps
2. Moins de bactéries dans le lait
3. La tonte élimine aussi les poux

Vous ne pouvez obtenir de lait propre d'une vache qui ne l'est pas et vous ne pouvez tenir propre une vache dont le poil est long sur les flancs, le ventre, le pis et la queue. Les longs poils amassent la saleté de l'étable dont une partie retombe dans le lait. Les poils coupés se nettoient plus rapidement. Les poux se multiplient dans la chaleur des longs poils. La tonte élimine les poux. Les vaches tondues donnent de meilleurs résultats avec la même nourriture, donnent un meilleur lait en plus grande quantité, moins de bactéries.

Tondeuse à main STEWART

Construction solide, simple, cossue, billes, roulement doux, tond rapidement. Engrenages en acier durable dans une boîte à l'épreuve de la poussière. Complète telle qu'il l'est avec la plus récente tête de tondeuse Stewart D1.

Tondeuse électrique STEWART CLIPMASTER

Une machine à un seul homme. La tondeuse la plus rapide jamais fabriquée. Moteur puissant, refroidi à l'air, dans la poignée. Prend moins de courant qu'une ampoule électrique ordinaire. 110-120 volts, CD ou CA. Autres voltages à prix un peu plus élevés.

Vendues par les agents locaux, Flexible Shaft Co. Limited, Fabrique et Bureau: 321 Weston Rd. S., Toronto, Ont.

Entre l'union et l'isolement, il y a la différence de la force, du progrès et de la charité.

TRAPPEURS

Commandez vos pièges, collets, broche à collets, appâts, etc.

DES MAINTENANT:

Evitez les déceptions en plaçant votre commande pendant que nous avons de la marchandise.

HATEZ-VOUS!

PIEGES VICTOR:	Chaque	Douz.
No 0	.32	\$3.65
No 1	.36	4.05
No 1 1/2	.60	6.75
No 2	.79	9.00
No 4	1.50	17.10
Piège Victor officiel pour belettes	.25	2.75
COLLETS:		
Pour renard, etc.	.30	3.25
Pour loup de prairie, etc.	.40	4.25
BROCHE A COLLETS:		
Pour renard, 100 pds		\$1.65
Pour loup de prairie, etc., 100 pds		1.90
ENFUMOIRES VOLCANO:		
Chasse les animaux de leur terrier, chacun		.75
PATE D'APPAT:		
Garantie, le tube \$1.00; 3 pour \$2.50		
APPAT LIQUIDE:		
Pour n'importe quel animal, chacun		1.25

Prix F.O.B. Winnipeg. N'oubliez pas d'inclure les frais de transport.

Argent avec la commande, S.V.P.

Ne retardez pas, commandez immédiatement! Demandez notre nouvelle liste de prix, étiquettes d'expédition, etc.

A.B. SHUBERT Co.
DEPT. 10 Winnipeg, Man.

Bureau de réception des fourrures - MONTREAL

Service coopératif de l'Assurance-Incendie

Pour le bénéfice de nos Sociétés Coopératives nous avons organisé un système de police flottante qui protège leurs marchandises à 100% de leurs valeurs en tout temps de l'année.

La protection est entière lorsque les entrepôts sont remplis et la prime ne coûte rien lorsque ces derniers sont vides.

Pour toutes informations s'adresser à

Service coopératif de l'Assurance COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Montréal



Conseils de la semaine

III - L'Électrification rurale

La loi 9, Georges VI, chapitre 48 1945

Par Jean Blanchet, agronome

Depuis de nombreuses années, non seulement les cultivateurs mais encore tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à l'avancement social et économique de notre population agricole, réclamaient une politique efficace d'électrification rurale. On estimait, et avec raison, que l'électricité aurait pour résultat d'améliorer le niveau de vie à la campagne et de rendre le travail à la ferme plus profitable et moins onéreux.

A la dernière session de la législature provinciale, une loi a été adoptée et sanctionnée ayant pour objet de favoriser l'électrification des campagnes par l'entremise des coopératives d'électricité. C'est la loi 9, Georges VI, chapitre 48, 1945, mieux connue sous le nom de Bill 14.

Le gouvernement a-t-il agi avec sagesse et prévoyance quand il a tenu ainsi à confier la production, la transmission, la distribution et la vente de l'énergie électrique dans les régions rurales à des organismes coopératifs établis spécialement à cette fin?

C'est à cette question que nous voulons répondre aujourd'hui. Nous procéderons par déduction.

A — Les compagnies privées

Les compagnies hydroélectriques ne sont pas intéressées à un vaste programme d'électrification rurale. Ces genres d'entreprise, dont le capital est fourni par des actionnaires, cherchent d'abord et avant tout à faire des profits pour être en mesure de payer de substantiels dividendes à leurs porteurs d'actions. Elles installent leurs réseaux dans les endroits les plus denses, là où il y a plus de consommateurs et, par conséquent, plus de revenus par mille de ligne. Elles n'ont cure de transporter l'énergie électrique dans les rangs les plus reculés de nos campagnes, parce que cette extension de leurs lignes ne serait pas payante.

L'électrification rurale sur une vaste échelle est incompatible avec la nature même d'une entreprise où la notion de profit prime la notion de service. Une société dont le cœur est dur comme l'argent ne saurait entreprendre une immense oeuvre de bien commun.

B — Régie publique

Pourquoi le gouvernement provincial, par sa propre initiative et par ses propres moyens, ne s'est-il pas évertué à mettre le courant électrique à la disposition de tous les cultivateurs? En d'autres termes, pourquoi l'électrification rurale ne relèverait-elle pas directement de l'Etat ou d'une régie publique?

Pour deux raisons:

a—Il faut chercher de plus en plus, chez nous comme ailleurs, à éviter toutes les routes qui conduisent au socialisme d'Etat. C'est une mauvaise tendance qu'ont les individus de n'attendre de l'aide que de l'autorité publique sans travailler d'abord à régler leurs problèmes eux-mêmes ou par l'entremise d'organismes intermédiaires. Pie XI, dans son Encyclique Q. A., parlant de la fonction supplétive de l'Etat a donné sur ce point d'importantes directives quand il a déclaré: "Que l'autorité publique abandonne donc aux groupements de rang inférieur (professions, familles) le soin des affaires de moindre importance ou se disperserait à l'excès son effort; elle pourra dès lors assurer plus librement, plus puissamment, plus efficacement les fonctions qui n'appartiennent qu'à elle, parce qu'elle seule peut les remplir: diriger, stimuler, contenir selon que le comportent les circonstances ou l'exige la nécessité."

b—On conçoit que l'Etat par ses capitaux ou ses moyens techniques puisse s'intéresser à la production de l'énergie électrique. Mais le gouvernement ne devrait jamais devenir distributeur d'électricité à domicile. En agissant ainsi, il serait tenté trop facilement d'exercer une influence électorale auprès des consommateurs et le champ serait de plus en plus ouvert à une sorte de favoritisme politique non recommandable. S'il y a une erreur à éviter,

c'est celle du paternalisme d'Etat dans le domaine de la distribution électrique.

C — La municipalisation

Il existe une loi qui permet la municipalisation de l'électricité. Pourquoi n'a-t-on pas confié aux municipalités rurales le droit d'électrifier les campagnes?

Pour la simple raison qu'il ne serait ni légal, ni avantageux pour les municipalités de le faire.

Les municipalités opèrent dans un cadre juridique dans un territoire limité. Elles n'ont pas le pouvoir d'exercer leurs activités en dehors de ces bornes. Il aurait fallu donc organiser une entreprise électrique dans chaque municipalité. Et cet éparpillement des forces aurait eu pour résultat de tuer le projet dans l'oeuf. Les petites municipalités ne peuvent pas supporter individuellement ou isolément les frais d'administration d'une entreprise qui apporte le courant électrique à un nombre limité de clients. Du reste, les statistiques démontrent que la municipalisation ne donne de bons résultats que dans les villes assez peuplées.

Il ne serait pas logique, enfin, de se baser sur le cadre municipal pour établir un réseau électrique, car celui-ci est déterminé suivant la géographie, la topographie, du terrain, le régime des eaux, etc... Et toutes ces conditions échappent souvent à la juridiction municipale.

D — La coopérative

Le gouvernement a voulu favoriser l'électrification des campagnes par l'entremise des coopératives d'électricité, parce qu'il est convaincu que la coopération, dans ce domaine comme dans bien d'autres, est la meilleure formule. La coopération a fait ses preuves depuis un siècle et elle a prouvé qu'elle pouvait facilement s'adapter à de nombreuses activités du genre humain. Dans le Québec, depuis un quart de siècle, le système coopératif s'affermi chaque jour davantage et marche de progrès en progrès. Si les coopératives d'épargne et de crédit, les coopératives agricoles, les coopératives de transformation, les coopératives de consommation réussissent, pourquoi les coopératives d'électricité ne pourraient-elles pas aussi s'implanter, se développer et rendre service.

La coopération reste chez nous la véritable formule de l'avenir. Dans l'économie, elle corrige les abus du capitalisme; elle sert de tampon nécessaire aux doctrines radicales et tout particulièrement au communisme athée qui cherche chaque jour à gagner du terrain.

Elle encourage l'initiative individuelle et permet aux classes laborieuses de prendre leur part de responsabilité dans les affaires.

Les coopératives d'électricité, enfin, seront la propriété des cultivateurs et favoriseront dans ce domaine la libération économique de la classe agricole.

Pour toutes ces raisons, nous avons confiance que les coopératives d'électricité, bien organisées et bien dirigées, contribueront dans une large mesure à rendre service à nos populations rurales en améliorant leur sort.

L'établissement des anciens combattants sur des terres

Le Ministère des Affaires des anciens combattants offre à ceux qui ont fait du service militaire des avantages spéciaux pour s'établir. Il leur fournit des allocations généreuses et leur vient en aide dans le choix de la terre désirée comme dans les paiements qui doivent être effectués. Ceux que leur situation autorise à se prévaloir des avantages offerts à l'Etat ont tout intérêt à se renseigner sur la question comme à se prévaloir des droits qu'ils ont acquis. Ils peuvent obtenir tous les renseignements voulus en s'adressant aux bureaux ouverts par le gouvernement fédéral dans les régions auxquels ils appartiennent. Voici quelques adresses qu'ils feront bien de conserver.

PROVINCE DE QUEBEC

Bureau provincial:

Suite 111, 1253 avenue McGill-College, Montréal. Monsieur Stéphane Boily, surintendant provincial.

Bureaux régionaux:

1—MONTREAL: Suite 516, Edifice Carré Dominion, Montréal. Monsieur J.-D. Belzile, surveillant régional.

2—QUEBEC: 39, rue St-Paul, Québec. Monsieur J.-H. Dumont, surveillant régional intérimaire.

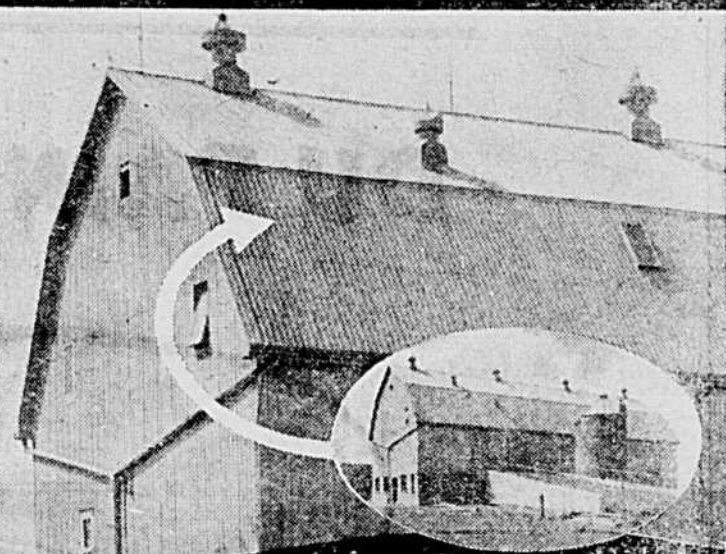
3—SHERBROOKE: Suite 19, Edifice Olivier, Sherbrooke. Monsieur J.-D. Pomerleau, surveillant régional.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Surveillant régional, Lois sur les terres destinées aux anciens combattants, Fredericton.

(Suite à la page 19)

Le Meilleur Toit pour Votre Grange ...
La TÔLE GALVANISÉE



LA TOITURE MÉTALLIQUE TITE-LAP SERA BIENTÔT DISPONIBLE EN ABONDANCE

Le Gouvernement ayant levé les restrictions concernant l'emploi du métal pour toitures, il est possible de satisfaire maintenant les besoins des cultivateurs. Mais il n'y en a pas suffisamment de disponible en ce moment pour faire face à toutes nos commandes arriérées.

Vous aurez tout avantage à attendre un peu plus longtemps pour obtenir la protection permanente que vous assurera la Toiture en Métal TITE-LAP. Avec TITE-LAP vous aurez un toit incombustible et à l'épreuve des intempéries. En outre, il est probable que vous aurez moins de pertes sur la nourriture pour vos animaux et moins de dégâts sur vos provisions et les machines agricoles ou autres que vous mettez à l'abri dans vos granges.

Et puis vous aurez aussi la satisfaction de savoir que vous avez un toit robuste, d'un bel aspect et n'ayant presque pas besoin d'entretien.

Une chose que vous pouvez faire MAINTENANT—c'est de placer immédiatement votre commande pour de la Toiture en Métal TITE-LAP. Nous remplissons toutes les commandes dès que nous pouvons le faire.

Commandez de notre succursale la plus proche ou bien, écrivez à cette succursale pour avoir de plus amples renseignements.

LA TOITURE GALVANISÉE TITE-LAP se vend en feuilles ayant de 6 à 10 pieds de longueur. De construction solide et d'un bel aspect, grâce aux cotés solides. Facile à poser sur n'importe quel vieux toit. Les extrémités sont usinées pour empêcher la pluie torrentielle ou la neige de pénétrer. Neuf perforations dans le bas de chaque feuille pour mieux la clouer en place.



STATITE

LES-NEZ-NAI

Ces clous spéciaux solides

ont une force de résistance dix fois plus

considérable que les clous habituellement employés

pour toitures. Il y a du plomb sous chaque tête

de clou, ce qui assure le scellement de chaque trou.



Eastern Steel Products

ASSOCIÉS AVEC Limited A.B. ORMSBY CO. LIMITED

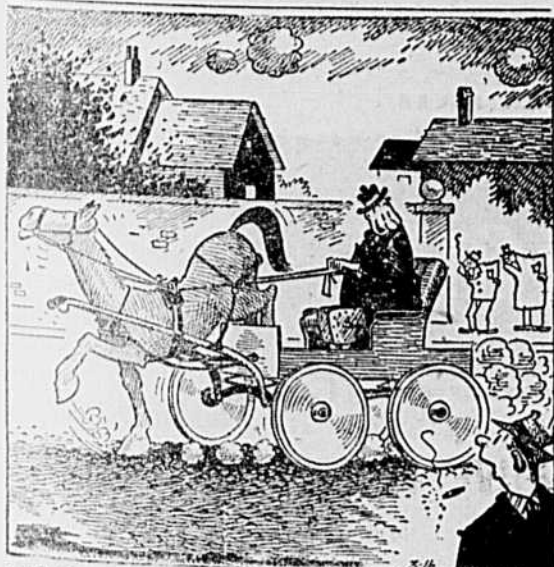
PRESTON . TORONTO . MONTRÉAL

La coopérative de consommation

Le Conseil supérieur de la Coopération vient de publier une traduction du cours donné à l'Université de St-François-Xavier, d'Antigonish, sur la coopérative de consommation. Cette brochure s'adresse tout particulièrement aux directeurs et aux membres de coopératives de consommation. On y expose les principes et les méthodes d'une bonne administration. Le modèle de constitution que l'on trouve en appendice pourra aider à l'élaboration ou à l'amendement des règlements des coopératives de consommation. Tous ceux qui désirent lancer un tel mouvement dans leur paroisse doivent se procurer cette brochure et l'étudier attentivement. Elle leur fera éviter bien des erreurs.

Le prix de vente est de 25 centins l'unité, et on peut se la procurer en envoyant sa commande avec en plus 10% pour frais de port au

Service de Librairie de l'U.C.C.
515 AVENUE VIGER, MONTREAL



—Qui veut aller loin ménage sa monture...

DU PAIN SUR LA PLANCHE



L'eau vient à la bouche, quand on songe au bon pain de chez nous. Si, au Canada, nous avons du pain sur la planche, il n'en est pas ainsi outre-mer. Des populations affamées comptent sur les vivres que nous pouvons leur expédier. Nous devons nourrir nos troupes d'occupation. Le Canada a besoin d'argent pour financer ses exportations, en attendant que les pays amis, ravagés par la guerre, puissent nous rembourser. Ce sont nos

meilleurs clients en temps normal, ne l'oublions pas. D'autre part, n'est-il pas nécessaire pour chacun de nous de se prémunir contre l'adversité? Demain sera tel que nous l'aurons fait aujourd'hui. Arrondissons notre avoir. Grâce à nos économies, nous aurons plus tard du pain sur la planche. Le 9^e Emprunt

est nécessaire dans l'intérêt commun. Plus nous achèterons d'Obligations, plus nous contribuerons à notre prospérité et à notre sécurité futures.



UN SEUL EMPRUNT

12 MOIS POUR PAYER

ACHÉTONS DES
OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE
 ENSEMBLE, GAGNONS LA PAIX

45F-1W-L

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

Quelques méthodes de défrichement anciennes et modernes en pays de colonisation

Les avantages des méthodes modernes sur les anciennes.—Rapidité, efficacité et économique de main d'œuvre. — L'utilisation des épargnes des cultivateurs pour l'amélioration du sol arable. — Problèmes à résoudre.

Tout cultivateur connaît l'importance que sa terre représente. Nul n'en est plus convaincu que celui qui ne possède pas assez de terrain pour cultiver ce qu'il aimerait cultiver. Même le cultivateur qui a une ferme de plusieurs acres en a généralement trop peu en pleine culture pour récolter en quantité des produits de choix au plus bas prix possible.

L'immense majorité des terres défrichées au Canada renferment un fort pourcentage de terrains pierreux, incultes ou improductifs. Ces terres incultes ou improductives sont nettement un passif aussi longtemps qu'elles n'ont pas été travaillées de façon à assurer une production maximum. Des terrains en broussailles ou boisés, pierreux, mal drainés ou incultes forment la majeure partie de cette catégorie.

Opération profitable

Les méthodes modernes de développement et d'amélioration des terres ont fait tellement de progrès que les terrains peu productifs peuvent être améliorés de façon à donner un rendement qui compense amplement pour les efforts fournis. Les méthodes de défrichement ont à elles seules tellement fait de progrès au cours des dix dernières années que de vastes superficies en pâturage et

pour ceux qui voudraient que ce travail soit fait, une entreprise très dispendieuse. Cependant, beaucoup de cultivateurs qui possèdent des terrains non améliorés apprendront avec plaisir que le coût de l'amélioration n'est aujourd'hui qu'une fraction de ce qu'il était il y a plusieurs années. Ce qui est encore plus important pour beaucoup, c'est le fait que la rapidité et l'efficacité du défrichement au moyen d'un outillage approprié sont telles que l'on peut presque immédiatement exploiter ces terres.

Les méthodes modernes

L'outillage moderne de défrichement comprend plusieurs machines qui semblent être le produit du cerveau du caricaturiste Rube Goldberg, si on le compare aux vieilles méthodes de défrichement, mais la puissance est une condition indispensable de tout outillage de défrichement. Dans les régions boisées où il faut faire disparaître les arbres avant de se livrer à la culture du sol, le défrichement comporte les opérations de coupe, de tassage, de brûlage, d'essouchage, de défonçage, d'éradication, de disage et de nivellement. Dans les endroits boisés dont les arbres atteignent jusqu'à 16 pouces de diamètre, le tracteur rampant muni d'une pelle qui

terrains couverts de grosses souches a fait de grands progrès sans causer les dommages habituels à la croûte ou à la surface des sols.

Sur les terrains boisés couverts d'arbres utilisables pour le bois de sciage, c'est-à-dire mesurant plus de 16 pouces de diamètre, il faut les enlever par les méthodes de coupe des billes avant de se servir de l'outillage d'éradication. Le dynamitage de ces grosses souches avant le travail d'éradication est une pratique courante qui permet à l'outillage d'éradication de procéder à une rapidité qui se révèle économique sans apporter de retards considérables, lorsqu'on est en face des plus gros obstacles.

Eradication et défonçage

Le travail de défrichement des terres que l'on destine à la culture, comme le savent parfaitement ceux qui ont déjà fait ce genre de travail, ne fait que commencer lorsque le bois a été coupé, mis en tas et le terrain débarrassé des broussailles. Le plus gros de la besogne commence en réalité lorsqu'il s'agit de sortir les racines et de défoncer le terrain. Un dispositif spécial adapté au tracteur rampant est utilisé pour déchiqueter ou déraciner les grosses souches avant de se servir des charrues spéciales à défoncer. Le défonçage du terrain se fait avec plus de succès dans les régions de colonisation, si l'on se sert de charrues qui pèsent jusqu'à cinq tonnes, spécialement construites à cette fin. Ces charrues se frayent un chemin à travers les grosses racines, les déchiquètent et les coupent sans que la charrue sorte de terre, faisant ainsi un travail de défonçage uniforme et efficace.

Le disage

Les racines ramenées à la surface peuvent être enlevées rapidement au moyen des tasseuses ou balayeuses montées sur tracteurs. Le travail efficace de ces machines dépend de l'espace laissé entre les dents et de l'efficacité avec laquelle elles se débarrassent des débris qui s'accumulent. On peut s'attendre à de grands développements dans la façon de faire cette besogne, qui est probablement l'opération la plus fatigante et la plus fastidieuse de toutes les opérations de défrichement. De très lourdes machines à disquer, spécialement construites pour ce genre de travail, sont utilisées lorsque les grosses racines ont été enlevées. Le travail d'éradication peut devenir nécessaire plus tard, mais on pourra constater la quantité de racines laissées à la surface par le nombre de fois que l'on passera les machines à disquer spéciales.

La préparation du sol n'est complète que lorsque la terre labourée a été nivelée à un degré suffisant pour la protéger contre l'érosion et pour faciliter le travail de drainage. S'il reste de



Mme Omer Piette, de Ste-Elisabeth de Joliette, élue présidente de l'Union Catholique des Fermières lors du congrès général tenu à Montréal le 18 octobre dernier.

grosses pierres à la surface, on résout généralement ce problème au moment de l'essouchage ou immédiatement après le défonçage.

L'épierrement

Dans plusieurs régions, le défrichement des terrains propres à l'agriculture comprend le travail d'épierrement. Dans plusieurs régions de l'est du Canada, on trouve des terrains pavés de roches roulantes qui rendent impossible l'utilisation du sol à d'autres fins qu'à celle de pâturages de qualité inférieure. L'épierrement ou l'enlèvement des cailloux est une opération qui se fait à la surface. Il est difficile de trouver des endroits assez vastes pour déposer ces pierres, sauf lorsque l'on dispose de déclivités de terrain ou autres cavités semblables. En général, le travail d'épierrement consiste à entasser les pierres le long des clôtures ou en bordure d'un champ de façon à restreindre l'espace inutilisé. L'emploi de versoirs ou pelles disposés en avant des lourds tracteurs rampants est indispensable pour l'enlèvement des très grosses pierres, mais l'emploi de semblables instruments disposés sur de plus petits tracteurs de ferme se révèle très efficace, lorsqu'il s'agit de pierres de moyenne ou petite dimension, ou que la distance à parcourir n'est pas trop grande. Un grand

(Suite à la page 20)



Chaque génération livre son combat pour conquérir le sol. D'année en année, les armes du défricheur s'améliorent heureusement. Ici, un attelage robuste a vaincu l'obstacle: la souche est arrachée. L'homme se tourne pour contempler avec joie la terre neuve où il jettera la semence.

des pâturages incultes ont été débarrassés des broussailles, du bois mort, des souches ou des pierres de façon à permettre d'augmenter de plus de 100 pour cent les possibilités d'élevage. Ces opérations ont parfois absorbé moins de trois ou quatre ans de profits additionnels réalisés sur cette terre.

Contrôle de l'érosion

Le développement et l'amélioration du sol ne se font pas seulement sur des terres pauvres comme celles que nous venons de décrire, mais s'appliquent également à toutes les catégories de sols. Le contrôle de l'érosion constitue le plus grand problème sur toutes les catégories de sols, mais il est d'une plus grande importance encore sur les sols les plus riches ou améliorés. Des méthodes pratiques de contrôle de l'érosion ont été essayées sur n'importe quelle catégorie de sols mais il faut en faire un usage intelligent si l'on veut que ces méthodes produisent des résultats indispensables pour assurer pendant longtemps une production maximum sur ces terres.

Entreprise dispendieuse

Des pratiques de défrichement et d'amélioration du sol ont constitué pendant longtemps le facteur prépondérant dans le développement et le progrès de la plupart de nos régions agricoles. Les méthodes modernes restent encore,

Maurice beaucoup de succès et, au nom de tous les jacistes du pays, nous l'assurons de notre plus entière collaboration.

R. des Champs.



M. Maurice Tremblay, de St-Cyr (Richmond), élu président de la J.A.C.

La voix de la J.A.C.

En plein champ

J'imagine bien qu'il serait intéressant pour tous les jeunes ruraux de connaître le nouveau président général de la J.A.C. C'est une curiosité bien légitime. Je vous le présente donc sans plus de préambule.

Maurice Tremblay est un jeune cultivateur de Saint-Cyr, (Richmond), diocèse de Sherbrooke. C'est un rural dans toute la force du terme et profondément convaincu de la nécessité sociale de sa profession. Il aime son travail et, avec ténacité et intelligence, il cherche à se renseigner le plus possible non seulement sur l'art de cultiver mais aussi sur tout ce qui regarde le côté de la vie terrienne. Pour lui, le cultivateur n'est pas un être isolé, mais un individu qui fait partie d'une grande famille chrétienne et sociale. Il comprend que pour un cultivateur, il n'est pas suffisant de savoir labourer, semer, herser mais aussi qu'il est nécessaire d'avoir des notions claires sur l'économie et la sociologie rurale.

Convaincu de cette vérité, Maurice se met au courant de tout ce qui touche de près ou de loin à la vie rurale: syndicalisme, coopération. Il suit de près le développement de l'idée corporative. Il s'est mis à l'école de Maîtres dans la matière. C'est ainsi que chaque année, il suit les cours de l'Ecole Sociale Populaire qui sont donnés à la Broquerie de Boucherville. Il est convaincu que les jours qu'il dérobe à son travail sur la terre et l'argent qu'il dépense lui ouvriront de larges horizons sur le monde en général et en particulier sur le monde rural. Avec ses connaissances, il espère mieux servir la Cause.

Avant d'être à la J.A.C., Maurice a fait de la J.O.C. à Plessisville alors qu'il travaillait dans une industrie. C'est sans doute son travail Jociste qui l'a orienté vers la culture. Depuis son idéal ne s'est jamais ralenti.

Il était du Comité général depuis deux ans. En plus de toutes ses obligations locales. Il a accepté, à la dernière session, la direction de la J.A.C. canadienne, ce qui n'est pas une mince responsabilité. Il a accepté cette nouvelle charge parce qu'il voit la présente nécessité d'unir tous les jeunes autour d'idées maitresses qui doivent guider toute leur vie.

Maurice est un esprit clair, méthodique. Il sait où il va. Il prévoit les difficultés, les oppositions. Mais quand il a bien vu le but, il marche vers ce but avec une ténacité que rien ne peut décourager.

Le président général a repris à la dernière réunion des Mouvements de Jeunesse rurales qui a eu lieu dernièrement à Québec. C'est lui qui, au banquet donné par le Ministère a remercié le Ministre au nom de tous les congressistes. Il a dirigé dimanche dernier, les commissions du Conseil général de la J.A.C. qui a eu lieu aux Terrains de Jeux des Trois-Rivières. Et on peut dire qu'il a réglé déjà des problèmes d'envergure.

Il est certain que sous sa ferme direction, la J.A.C. prendra un nouvel essor. Nous souhaitons à

POURQUOI NE L'AI-JE PAS FAIT PLUS TOT!

Si jamais votre nez est bouché par la congestion passagère qu'il obstrue—mettez un peu de Va-tro-nol dans chaque narine.

Le soulagement est immédiat, la respiration plus facile. Le Va-tro-nol agit à la source du mal et soulage les souffrances du rhume. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

VICKS VA-TRO-NOL

*Un peu de sucre
beaucoup de saveur*

Gâteau aux Pommes 'MAGIC'

2 tasses farine
3/4 c. à thé sel
4 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'
4 c. à soupe beurre

1 oeuf
4 c. à soupe sucre
6 c. à soupe lait
2 pommes

Tamisez ensemble ingrédients secs; incorporez beurre avec deux couteaux; ajoutez le lait glacé. Façonnez la pâte sur planche enfarinée; déposez sur rôle graissée. Pelez et coupez les pommes en huit; pressez dans la pâte parallèlement. Saupoudrez de sucre et cannelle (2 c. à soupe sucre pour 3/4 c. à thé cannelle) parsemez de beurre. Cuisez 20 minutes à 400°F.

FABRICATION CANADIENNE





Bulletin officiel de l'Union catholique des Fermières.

Est-ce une Américaine ou une Canadienne du Québec?

De belles initiatives nous permettent d'espérer qu'avant longtemps nous n'aurons plus à poser cette question, en voyant une dame ou une jeune fille de nos paroisses rurales. Il s'est passé quelque chose de merveilleux dans la région nicolétaine, à Drummondville, et pas de doute que ce n'est là qu'un début des plus prometteurs.

Sous l'impulsion et l'initiative de Madame Françoise Gaudet-Smet, l'incomparable entraîneuse qui ne prêche pas uniquement de paroles, mais aussi d'exemples; grâce à son travail inlassable, à sa conviction, qu'elle entre de force dans les cerveaux, elle réussit à organiser une parade de modes "à la mode du pays". Les fermières de bonne volonté et qui ont du talent à en revendre, virent leurs travaux de tissage transformés en manteaux, robes, costumes toilettés très dignement les mannequins et recevoir les applaudissements enthousiastes d'une foule qui remplissait, à débordement, la salle où se déroula ce spectacle peu banal.

Cette foule, composée en grande partie, des fermières des paroisses environnantes, admira non pas les créations sortant des ateliers de New-York, de Londres ou de Paris, mais des créations de Mme X... de Nicolet, ou de St-Zéphirin ou de Ste-Monique. Par exemple, cette dame porte un ravissant manteau que vous ne verrez nulle part dans les vitrines de tous les "Mozart", les "Cohen", les "Bercovitch"... Un manteau au modèle unique qui vient... Mais oui, il n'y a rien de déshonorant là dedans, de la laine de ses moutons.

Je n'ai jamais envié à personne, mais cette

fois je succombe et j'envie ce manteau-là. Et puis, la propagande se fait. Les grandes filles se promettent bien d'imiter leur mère et de se filer du tissu à manteau; elles auront aussi, l'été prochain, leurs robes et leurs costumes légers en toile du pays, qu'elles orneront suivant leur création personnelle; pourquoi pas avec du fléché, comme les ceintures d'autrefois?

Vous riez de toutes ces trouvailles, ces initiatives? "De la vile catalogue! De la petite étoffe! De la toile du pays! Des ceintures fléchées! Pour voir si on va revenir à ces affaires là!" "Oui, que vous le vouliez ou non, ça revient sous des formes différentes, avec une technique nouvelle et perfectionnée; les fermières du Québec s'habillent à "la mode du pays". Les étrangers qui viendront dans Québec pour voir son vrai visage n'auront plus cette déception de reconnaître partout les traits américains, anglais ou juifs. Ils pourront affirmer par les costumes et la tenue des maisons: "Ça, c'est une femme du Québec ou voici une maison du Québec." Ce sera chez nous comme en France. Là-bas, il n'y a pas à se tromper, chaque région conserve si précieusement ses traditions, ses moeurs, qu'à première vue on peut dire, sans erreur: voici une bretonne, une normande...

Si nous revenons, avec amour, avec goût, à nos traditions artisanales, nous resterons attachés, sans crainte de trahison, à notre patelin; ce sont tous ces liens matériels qui fortifient le lien spirituel qui nous lie les uns à la petite patrie.

Jeanne L'ARCHEVEQUE-DUGUAY

La Toussaint

Par de là le champ des étoiles, dans l'éblouissante clarté des parvis célestes, en pleine gloire, on fête chez le bon Dieu tous les saints que notre Mère: l'Eglise, ne mentionne pas dans la liturgie sacrée.

Toute la hiérarchie des cieux s'incline: les chœurs des anges et des séraphins se taisent dans un silence divin l'Eglise triomphante écoute la louange qui vient du monde des vivants en s'échappant des sanctuaires au jour de la Toussaint.

Ils moissonnent dans l'allégresse ce qu'ils ont semé dans les pleurs...

C'est la Toussaint, la fête de tous ceux qui ont passé ici-bas en faisant le bien, en pratiquant les vertus de l'Evangile derrière le paravent de l'humilité. C'est la Toussaint, la fête de tous les saints des métiers humbles, des besognes obscures accomplies sans bruit dans les arrières boutiques.

C'est la Toussaint, la fête de nos tout petits, qu'un matin le ciel est venu déposer dans les bords de chez nous et qui sont repartis, l'instant d'après, sans doute, parce que Là-Haut on avait oublié de leur couper les ailes.

C'est la Toussaint, la fête des jeunes filles pures, prêtées à la terre pour semer des sourires, envolées très tôt avant que le souffle du mal les ait touchées.

C'est la Toussaint, la fête de toutes les mamans, nos mères qui par leur simple obéissance dans l'accomplissement de leur rôle héroïque, même jusqu'à mourir sur la brèche, ont été la plus lumineuse manifestation de l'idéal proposé par Jésus.

C'est la Toussaint, la fête de tous les vieillards qui s'en sont allés chacun à son tour dans l'immobilité de la mort, simplement parce que leur devoir était terminé.

C'est la Toussaint, la fête de tous les hommes,

jeunes et vieux, pionniers, défricheurs, bûcherons ou laboureurs, qui ont laissé tomber les outils parce que pour eux, l'heure était venue.

C'est la Toussaint, la fête de tous ceux qui se sont endormis pieusement dans le Seigneur, la fête par excellence de tous les nôtres, ceux-là mêmes qui partageaient notre existence de tous les jours. Continuons à les mêler à notre vie; implorons leur aide et leur bonté, leur puissance nous frôlant notre "Heure" sera belle, apaisante, parce qu'ils auront répondu aux moments des appels. Certes, il y aura encore, des minutes émouvantes à vivre, mais tout sera si plein d'espoirs splendides.

Alice Poulin de Courval Raiche.

Les coupons de novembre

L'administration du rationnement de la C.P.C. a fait connaître les coupons de beurre qui seront valables en novembre. Ce sont, le 1er novembre, le coupon 128; le 15 novembre, le coupon 129; le 22 novembre, le coupon 130 et le 29 novembre, le coupon 131. Il n'y aura pas de coupon de beurre valable le jeudi 8 novembre.

Les robes longues

On annonce l'abolition des restrictions sur la fabrication des robes de mariées, des robes de dîner et de soirée, et des jupes de soirée. Les directives sur la production destinées à encourager la fabrication de vêtements essentiels demeurent en vigueur ainsi que les contrôles qui régissent les filés et les tissus employés dans la confection de vêtements plus essentiels.

volume suffisant pour opérer convenablement, il faudra viser à fusionner les forces de plusieurs petites localités et n'organiser qu'une coopérative qui sera solide et servira avec avantage les cultivateurs ainsi groupés.

L'oeuvre commune

Comme on l'a déjà dit, la Fédérée n'a d'autre but, en organisant ces journées d'études coopératives, que d'aider les gérants à mieux accomplir leur tâche souvent difficile. Toutefois, cet objectif ne sera pas atteint sans la collaboration des intéressés, et nous ne

voudrions pas être dans l'obligation de discontinuer ce service. Il faudra cependant que chacun y mette du sien.

Nous remercions ceux qui se sont dérangés pour venir à Nicolet. Ils n'ont pas craint de laisser de côté leur besogne et d'exposer franchement leurs problèmes. Nous les félicitons du bon esprit avec lequel ils ont participé à la discussion, et nous sommes convaincus qu'ils sont retournés chez eux conscients de n'avoir point perdu leur temps.

J.-Maurice Couture, agronome, Service Educationnel.

A Nicolet...

(Suite de la page 4)

quand on a parlé de la centralisation des fabriques de beurre ou de fromage, les cultivateurs se sont prêtés de bonne grâce à la réalisation de ce projet. Cette conception nouvelle n'a rencontré que de très rares dissidents, et après dix ans, il faut bien admettre qu'on avait vu juste. Avant longtemps, il semble qu'il faudra procéder de la même façon avec les coopératives agricoles. Plutôt que de fonder dans les petites paroisses une coopérative n'ayant pas un

L'éducation de vos enfants

La culture du bon goût

Si nous voulons que nos enfants aiment d'amour nos traditions; qu'ils prennent goût aux choses du pays; il faut nécessairement changer notre éducation; cesser de faire, devant eux, la moue sur tout ce qui sort des mains artisanes et s'exclamer d'admiration pour tout ce qui sort falsifié de l'étranger. Apprenons à distinguer le vraiment beau, l'oeuvre de cachet artistique, de ce qui est fabriqué en série, qui est un brin sur rien et appelé à satisfaire une clientèle cosmopolite, sur tous les marchés du monde.

Voici une pièce de catalogue travaillée par la tête autant que par les mains d'une femme de chez nous; cette pièce porte les marques d'une personnalité que vous ne retrouverez pas chez une autre artisane qui, elle aussi, aura, dans son travail, sa marque distinctive. Et c'est ainsi que pour toute oeuvre d'artisanat comme pour toute oeuvre d'art. Si un peintre passe son temps à copier des calendriers ou des peintures d'autres artistes, il n'est pas artiste lui-même, il n'est qu'un copiste, parce qu'il ne sort rien de sa tête, mais copie ce qui sort de la tête des autres. Pour qu'une oeuvre ait de la valeur, il faut qu'elle soit conçue par l'intelligence et le coeur de l'artisan et exécutée par ses mains. C'est pourquoi les tapis crochétés, tissés, les tissages de toutes sortes sont des oeuvres d'art parce qu'elles sont le travail de personnes qui usent de leur goût propre dans le choix des couleurs, leur agencement et leur dessin et cet ensemble de particularité donne un cachet à l'oeuvre qui ne se retrouve pas dans les objets manufacturés en série par des machines à tout faire.

C'est toute une rééducation à entreprendre dans nos milieux ruraux, il importe de ne plus retarder.

Jeanne L'Archevêque-Duguay

Ouvrir l'âme à l'abnégation

La simple affection que se portent les membres d'une même famille ne peut suffire à la formation des consciences et des caractères. Elle est la base sur laquelle repose l'éducation, mais elle n'en constitue pas les éléments constructeurs. Pour que l'amour porte ses fruits, il est nécessaire qu'il soit accompagné d'efforts et de sacrifices. Le véritable amour est celui qui résiste aux souffrances et aux tentations de la vie. Pour développer chez l'enfant cette force dans l'amour, il faut l'habituer à sacrifier ses désirs personnels au bien commun.

Exposition de visons

Les cultivateurs éleveurs de visons de la province tiendront une exposition à Sherbrooke les 5 et 6 novembre. On compte sur la présence d'un bon nombre d'éleveurs venus de tous les coins de la province, y compris les régions du Lac St-Jean et de la Gaspésie.

Pour obtenir un sirop merveilleux contre la toux, faites-le à la maison

Tellement simple! Pas de cuisson.

Véritable économie.

Pour obtenir un soulagement rapide de la toux due aux rhumes, vous devriez essayer de mélanger votre propre sirop à la maison. C'est très facile, et vous savez qu'il est pur et bon. Il n'y a pas de cuisson et c'est si facile que tout le monde peut le faire.

Chez votre pharmacien, procurez-vous 2 1/2 onces de Pinex que vous verserez dans une bouteille de 16 onces que vous remplirez ensuite d'un sirop simple. Pour faire ce sirop, agitez 2 tasses de sucre granulé dans une tasse d'eau pendant quelques moments jusqu'à dissolution du sucre. Ou vous pouvez employer du sirop de maïs ou du miel pur si vous préférez. Les 16 onces ainsi obtenues devraient durer longtemps pour toute la famille, vous en avez environ quatre fois autant pour votre argent. Ça ne se gâte pas et les enfants en aiment le goût.

Vous verrez comme c'est idéal pour un résultat rapide. Son effet est immédiat; il détache le phlegme, adoucit les membranes irritées et aide à nettoyer les voies respiratoires.

Le Pinex est un composé spécial d'ingrédients éprouvés sous forme concentrée, reconnu pour son action rapide dans l'irritation de la gorge et des bronches. Essayez-le et si vous n'êtes pas satisfait votre argent vous sera remboursé.

(annonce)

Traitez les éparvins dès le début

Gardez le cheval au travail

Pour enrayer efficacement l'éparvin, traitez-le dès son apparition, avant que le jarret ne raidisse.



L'éparvin se manifeste d'abord comme une enflure molle en avant et du côté intérieur de l'articulation du jarret. Au premier signe, massez le jarret enflé avec l'Absorbine afin d'activer la circulation dans la partie affectée et diminuer l'inflammation. Frottez ainsi deux fois par jour jusqu'à disparition de l'enflure.

L'Absorbine ne guérit pas tout, mais elle peut rendre de grands services. Réputée depuis 50 ans, elle est employée par nombre de vétérinaires et éleveurs de chevaux pour le traitement des écorchures, courbures, vessignes et troubles congestifs semblables et pour empêcher que ceux-ci ne deviennent des troubles permanents. Seulement \$2.50 la bouteille durable, aux pharmacies.

W. F. Young, Inc., Lyman House, Montréal.

Absorbine

PEINTURE GARANTIE

directement du manufacturier

\$2.00

le gallon

VERNIS — EMAIL

Demandez notre liste de prix Cie de Peinture et Vernis

"E N O"

2551, rue St-Zotique-Est MONTREAL

LE FOYER RURAL CHRETIEN

12 numéros par année

Abonnement: 50 sous

L'une des premières revues à pénétrer au foyer rural devrait naturellement être celle qui en porte le nom... Le rôle de la fermière n'a jamais cessé d'être grand, mais aujourd'hui sa discrète sublimité est mieux reconnue et brille au grand jour... Fermière, ayez votre revue comme le cultivateur a son journal!

On s'adresse au

Foyer rural Chrétien,
515, avenue Viger
Montréal, P.Q.

SOULAGEMENT DE LA CONSTIPATION

Obtenez un soulagement doux et efficace de la sensation de lourdeur, en prenant de 2 à 4 cuillerées à soupe de Lait de Magnésie Phillips avec de l'eau. Vous serez émerveillés des résultats de cet antidiarrhéique laxatif et de la façon dont il vous aidera à vous réveiller frais et plein d'entrain pour la journée. De plus, le Lait de Magnésie Phillips est reconnu par la science comme étant l'un des neutralisants qui agissent le plus rapidement contre l'excès d'acidité de l'estomac. Demandez le véritable Lait de Magnésie Phillips aujourd'hui à votre pharmacien... rappelez-vous que

cela ne vous coûte que
25¢ pour avoir ce qu'il
y a de meilleur
FABRICATION CANADIENNE



Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"

Joli ensemble

PATRON 4844

par Anne Adams



Un joli ensemble pour votre fillette. Le patron No. 4844 comprend une jupe à bretelles, des appliqués, un chapeau pour accompagner cette toilette et une blouse. Très facile à confectionner. Vous pouvez être assurée que votre fillette sera fière de porter cet ensemble.

Le Patron No. 4844 est présenté pour 1, 2, 3, 4, 5 ans. La taille 2 ans, requiert 1 1/8 verge d'un tissu de 30 pouces, pour la jupe à bretelles et le chapeau; 5/8 verge d'un tissu de 35 pouces pour la blouse.

Aucun patron envoyé C.O.D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

Très pratique

PATRON 4951

par Anne Adams



Cette robe est aussi facile à confectionner qu'à revêtir. Pratique pour toute occasion. Vous pouvez y ajouter des poches de couleur contrastante, ainsi qu'un collet. Vous ne manquerez pas d'apprécier ce modèle.

Le patron No. 4951 est présenté pour les tailles 34, 36, 38, 40, 42, 44, 46. La taille 36 requiert 3 3/4 verges d'un tissu de 35 pouces.

Aucun patron envoyé C.O.D.

Pour obtenir les patrons de "La Terre de Chez Nous" adressez 25 cents (taxe incluse). Mentionnez lisiblement nom, adresse, taille et numéro du patron. Evitez les erreurs, ces patrons ne sont pas échangeables. Instructions en anglais

Vu les conditions actuelles, la livraison des patrons pourra être retardée de quelques jours.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

Montréal

Heureuse variante au menu quotidien



Ce plat réjouit l'œil et excite l'appétit, n'est-ce pas? Vous voyez là de savoureuses rondelles confectionnées en un clin d'œil avec du bœuf haché, soit une livre de viande, qui sera profitable, et une pâtisserie légère au son. Vraiment, elles ont tout l'air de votre gâteau roulé favori. Gageons que ces rondelles occuperont la première place à table, d'un bout à l'autre de l'année, à titre d'entrée, depuis le moment où vous servirez ce fameux plat garni de persil et complété par des patates en robe de chambre.

RONDELLES DE VIANDE

- 1/2 tasse de céréale de son
- 1/2 tasse de lait
- 1 1/2 tasse farine tamisée
- 3 cuillérées à thé poudre à pâte
- 1 cuillérée à thé de sel
- 1/3 tasse saindoux

- 1 livre de bœuf haché
- 1 cuillérée à table oignons rapés
- 1/4 tasse sauce chili
- 1 cuillérée à thé de sel

détremper le son dans le lait. Ta-

miser ensemble farine, poudre à pâte et sel. Incorporer saindoux et triturer jusqu'à ce que les ingrédients soient comme du gruau de maïs. Ajouter son trempé et brasser tant que la pâte ne s'agglutine pas à la fourchette. Étendre la pâte sur une planche enfarinée; pétrir légèrement pendant quelques secondes. Former rectangle de 9x16 pces au rouleau ou avec les doigts.

Combiner bœuf, oignons, sauce chili et sel; bien mélanger. Amincir sur du papier ciré, formant rectangle de même grandeur que la pâte à biscuits, sur laquelle on dépose ensuite cette viande assaisonnée. Rouler avec précaution, comme un gâteau à la gelée. Couvrir les bouts. Trancher rondelles de 1 1/2 pce d'épaisseur; déposer à plat friture graissée. Cuire au four modéré (425 F) environ 30 minutes. Servir avec sauce aux tomates ou sauce brune, si désiré.

Bon pour 6 personnes (12 rondelles).

Des artistes méconnues

L'alimentation tient une grande place dans la vie. Les peuples raffinés élèvent la cuisine au rang des arts. Ont-ils tort? Les associations de saveurs sont-elles d'ordre esthétique, comme les harmonies de lignes, de couleurs, de sons? Je ne me risquerai pas à insinuer que les arts culinaires peuvent se classer sur le même plan que la peinture, l'architecture, la musique!

Je veux tout simplement rendre hommage aux artistes qu'étaient nos cuisinières paysannes. On se montre injuste quand on traduit cuisine canadienne par soupe aux pois et fèves au lard. Non pas que ces spécialités soient méprisables! Une soupe aux pois bien réussie, rehaussée de fines herbes et de blé d'Inde "lessivé", est un pur chef-d'œuvre! Et riche en vitamines, par-dessus le marché! Que dire des fèves au lard, pas les fèves blêmes, fades, qu'on nous sert souvent aujourd'hui, les fèves dorées, croustillantes, fleuries, qui remplissaient toute la maison d'un arôme excitant!

Mais nos mères connaissaient bien d'autres recettes. Des recettes de leur création, la plupart du temps. Chacune dosait les ingrédients à sa façon, de sorte que, d'une table à l'autre, des surprises étaient réservées aux convives. Les tournés de parents durant le temps des Fêtes, étaient l'occasion de réjouissances et de jouissances toujours variées. Les cuisinières se mettaient à l'œuvre un mois à l'avance! Toutes les pièces les plus réussies du répertoire y passaient. Comme les artistes, chaque cuisinière se piquait de trouvailles originales. Quand les estomacs résistaient, c'était vraiment une époque merveilleuse que le temps des Fêtes!

On pourrait dresser tout un catalogue savoureux avec les créations de la cuisine traditionnelle des habitants. L'influence anglo-américaine a bouleversé nos traditions dans ce domaine comme ailleurs. Les vendeurs de produits étrangers y trouvent leur profit. Pas les estomacs!

Abbé ALBERT TESSIER
"Notre mère la terre"

Les betteraves mises en valeur

Les betteraves sont recommandées par la médecine pour leurs vitamines et elles entrent dans la préparation des menus pour les jeunes enfants, c'est dire leur excellence. Vous en avez conservé une grande quantité dans votre cave, variez-en la préparation afin de les rendre appétissantes.

Cusez les betteraves dans de l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres et sans le peler. Servez avec une sauce au beurre; une sauce hollandaise composée d'une tasse de sauce blanche épaisse mêlée à 2 jaunes d'œufs battus, 1 c. à s. de jus de citron et 1 c. à soupe de beurre. Avec sauce bigarade composée d'une tasse de sauce brune épaisse mêlée avec 1/2 tasse de gelée de gabelle. Tranchez des betteraves cuites et faites frire au beurre ou encore trempez-les dans une pâte à rissoles et faites frire dans la graisse chaude.

Les betteraves rôties sont déli-

cieuses: bien brossées mais non pelées vous les badigeonnez de beurre et faites cuire au four jusqu'à ce que tendres. Couvrez pendant une demi-heure. Il faut plusieurs heures pour les cuire.

Le mal n'est pas irréparable

Ah! ces enfants qui écrivent à l'encre...

Ils font des dégâts, parfois, que l'on croit irréparables, mais si nous avons la précaution de traiter les taches immédiatement, avant qu'elles sèchent, le mal sera vite réparé. Faites tremper les taches fraîches dans le lait bouillant en frottant légèrement. S'il s'agit d'un tissu de laine, ajoutez au lait un peu de peroxide, et frottez jusqu'à la disparition des taches. Les écoliers sans précaution seront quittes pour... recommencer.

Chez nous.



Il n'existe rien de comparable aux bonnes vieilles recettes lorsqu'on emploie la

FARINE PURITY



NECESSAIRE POUR ÉCOLIERS!

Garçonnettes et Fillettes! Voici un nécessaire pratique pour l'école et les devoirs à faire à la maison. Il contient des crayons, des plumes, des gommes à effacer, des crayons de couleur, un taille-crayons, une règle et beaucoup d'autres choses utiles; le tout dans une trousse finie soignée. Et c'est facile de l'obtenir! Gratia! Écrivez-nous simplement pour nous donner une commande de \$3.00 de jolies cartes de Noël et de Noël An. Elles partent vite! Après en avoir disposé, nous vous enverrons l'argent et nous vous enverrons votre Necessaire Gratia et Franco. Écrivez-nous aujourd'hui. N'envoyez pas d'argent. Nous avons confiance en vous. Un cadeau de plus pour la promptitude.

Dent E 4 Les Gens de la Médaille d'Or, 1440 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

FAIT PARTIR LA SALETÉ SANS ÉCURAGE

VOUS n'avez pas besoin de frotter ni d'écurer quand vous faites usage d'une solution de Lessive Gillett Pure en Flocons. Elle s'attaque directement à la saleté et la fait disparaître sans effort. Incomparable pour dégager les renvois obstrués, chasser la senteur dans les cabinets extérieurs, et pour toutes sortes d'autres usages. Ayez-en toujours à votre portée.

BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment ce puissant nettoyeur dégage les renvois d'eau bouchés... garde les cabinets extérieurs propres et inodores en en débarrassant le contenu... et sert à toutes sortes d'autres usages. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.



*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

de l'agronome... ...au praticien

Le cheval durant les labours

Par J.-R. Proulx, agronome, du Service de l'Information et des Recherches

Le mois d'octobre est une période de transition sur la ferme. A peine l'engagement des récoltes et les battages sont-ils terminés que le cultivateur doit déjà songer à préparer le sol en vue des cultures de l'an prochain. Le labour d'automne est non seulement une avance pour le temps des semailles, mais il permet un meilleur ameublissement du terrain par l'action du dégel au cours de l'hiver et du printemps. La terre, maintenant amollie par les pluies, se déchire plus facilement sous l'action du soc de la charrue. Cependant, le labour reste toujours un des travaux les plus ardues que les chevaux sont appelés à exécuter. Ces fidèles serviteurs doivent être placés dans les meilleures conditions de travail.

L'alimentation

Il n'y a pas de règle absolue quant à leur alimentation, car l'appétit diffère avec chaque individu. Il y a lieu toutefois de tenir compte de leur poids et du nombre d'heures de travail qu'ils fournissent. La proportion de grain dans leur ration doit être accrue. Une livre et quart d'avoine par jour et

par 100 livres de poids de l'animal n'a rien d'exagéré pour un cheval régulièrement employé au labour. On réservera la majeure partie du foin pour le repas du soir afin que les chevaux ne fatiguent pas trop à l'ouvrage. La journée finie, ils ont amplement de temps pour absorber leur foin et le digérer. Se rappeler que la nourriture est au cheval ce que l'essence est au moteur. Cependant, pour que le cheval donne son plein rendement, il doit aussi pouvoir exécuter son travail avec tout le confort possible. C'est là, un point de la plus haute importance. Un cheval mal nourri, dont les pieds sont négligés, les harnais mal ajustés, ne saurait fournir un rendement économique, pas plus qu'un tracteur dont les pistons ne compressent pas ou dont le système d'allumage est défectueux. C'est une perte de temps et souvent de patience. La valeur d'un cheval de ferme se mesure par la somme de travail accomplie au cours de l'année. Comme producteur de force motrice, il est donc en concurrence avec les autres moteurs utilisés sur la ferme et c'est sur la base de l'économie et de l'efficacité au travail

que les cultivateurs doivent juger de l'opportunité de l'emploi de l'un ou l'autre mode de traction.

Jours de repos

Quand les travaux sont momentanément au repos, comme le dimanche, ou les jours où la température n'est pas favorable, on conseille de diminuer de moitié la ration de grain habituellement allouée au cheval de travail, et d'augmenter le foin en proportion. Une pâtée de son peut être très utile la veille des jours chômés. Son principal rôle est de reposer l'estomac fatigué par une alimentation intensive au grain. Elle se prépare de la façon suivante:

On prend une mesure de son de blé égale à la mesure de grain servi les jours précédents; on y ajoute une cuillerée de sel et assez d'eau bouillante pour constituer une pâte épaisse. On couvre le récipient de façon à permettre à la vapeur de pénétrer la masse du son. On laisse ensuite refroidir avant de servir aux chevaux. Comme cette pâtée est amollissante et laxative, on ne la servira que le samedi soir ou la veille d'une fête. L'usage généralisé de cette pratique préviendrait la raideur des membres que l'on observe chez plusieurs chevaux le lendemain des jours où ils ont été oisifs.

Entraînement graduel

Le cheval s'acquittera de sa tâche plus ou moins parfaitement selon ses aptitudes individuelles et la façon dont il est conduit. Il est bon de lui donner un entraînement graduel aux durs travaux d'automne. Quel que soit le service où il est employé, il doit avoir une conformation telle qu'elle lui assure une grande puissance de traction et la résistance nécessaire à un effort continu. Il importe surtout qu'il soit sain et en bonne santé. Les chevaux tarés ou trop vieux sont rarement d'un rendement économique. S'il était possible de les faire disparaître de la circulation, il y aurait un débouché beaucoup plus avantageux pour les bons chevaux de notre province.



Les résolutions de l'U.C.C. du Témiscamingue

Lors de son congrès annuel tenu le 24 septembre, l'Union régionale de l'U.C.C. du Témiscamingue a adopté un bon nombre de résolutions dont voici le texte.

Réunis en congrès, les membres de l'U.C.C. du Témiscamingue formulent les demandes suivantes:

- 1.—Octrois aux commissions scolaires augmentés en proportion du salaire plus élevé payé aux institutrices.
- 2.—Réserves cantonales plus nombreuses pour assurer quantité suffisante de bois de construction et du bois de chauffage aux cultivateurs et aux colons.
- 3.—Prime sur l'abattage des ours augmentée.
- 4.—Enlever la coupe établie sur la pesanture des peaux vertes.
- 5.—Pelles mécaniques plus nombreuses mises au service des paroisses rurales et des colonies.
- 6.—Foreuses pour creusage des puits demandées dans toutes les colonies.
- 7.—Les "Bulldozers" plus nombreux dans les colonies.
- 8.—Prix minima sur les produits agricoles, notamment sur le foin.
- 9.—Que la taxe sur l'essence soit déduite au poste de vente pour les moteurs en service sur la ferme.
- 10.—Aide du gouvernement pour

mieux organiser la vente des bleuets.

- 11.—Pour l'ouest de Québec, on demande un abattoir coopératif et un entrepôt frigorifique établi au centre des marchés.
- 12.—Prime sur le beurre à maintenir pour assurer un revenu suffisant aux cultivateurs.
- 13.—Continuer la prime accordée aux coopérateurs.
- 14.—Protestation contre la conscription en temps de guerre et en temps de paix.
- 15.—Démobilisation immédiate des conscrits et amnistie pour les délinquants.
- 16.—Prière à l'Exécutif de l'U.C.C. de hâter la vente en coopération des machines agricoles.
- 17.—Que la prime pour étalons enregistrés soit maintenue aux taux des années passées.
- 18.—Que les coupons pour achat de beurre soient supprimés pour les cultivateurs.
- 19.—Que le taux minimum fixé pour expédition d'animaux mélangés soit réajusté.
- 20.—Que la prime sur les "Bulldozers" ne soit pas limitée à un certain nombre d'heures et à une paroisse par année par comté.
- 21.—Que dans les zones réservées, d'épreuve à la tuberculine soit faite à l'automne pour prévenir l'hivernement inutile des animaux atteints de tuberculose.

- 22.—Que l'on fasse cesser le rationnement des machines agricoles.
- 23.—Que les bureaux de poste soient ouverts de 7.30 heures du matin à 7.30 heures du soir.

Demandes spéciales pour le Témiscamingue

- 1.—Considérant que nous avons une coopérative régionale d'électricité formée avec 1200 membres et \$56,000 de parts à payer comptant, nous prions l'Office de l'Électrification rurale de rendre possible l'ouverture des travaux de construction dès cet automne.
- 2.—Redresser, élargir et paver la route nationale No 46.
- 3.—Accorder aux paroisses rurales et aux colonies les réserves cantonales déjà réclamées.
- 4.—Une puissance de 1000 watts pour le poste de radio C.K.R.N., à Rouyn.
- 5.—Nous réclamons du C.P.R. le prolongement de sa ligne d'Angliers, des agents à toutes les stations, des employés bilingues sur les trains et aux gares, un meilleur service sur la ligne Mattawa-Angliers.
- 6.—La classification des sols dans nos 12 cantons non encore colonisés.

Le Service des

Arts féminins

de la Terre de Chez Nous

Pour cadres muraux



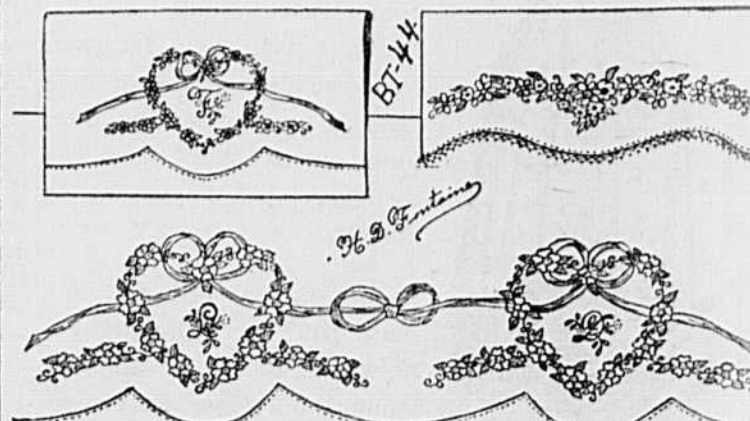
S-13-S-23—Voici des modèles de silhouettes que vous aimerez à exécuter. Travail fait à la peinture noire sur vitre ou bien à l'encre de chine. Feuille contenant quatre sujets religieux: "La fuite en Egypte," "Laissez venir les petits enfants" Ci-haut illustrés), "L'Annonciation à la Ste-Vierge" et "Prière à Jésus Crucifié".

Le No. S-13 — gran. 5 x 7 pouces, prix 20 cents pour quatre modèles.

Le No. S-23 — gran. 8 x 10 pouces, prix 30 cents pour quatre modèles.

Taxe 2% en plus. Pas de C.O.D.

Pour votre chambre



No BT-44 — Si vous êtes vraiment hospitalière, vous aurez votre chambre d'invités une jolie literie pour les recevoir. Mettez vous immédiatement à l'oeuvre et brodez l'un de ces jolis modèles ou peut-être les deux. Voici deux modèles pour draps et taies-d'oreillers avec motifs: des coeurs ou fleurs en guirlandes. Il faudra le mentionner en commandant.

Patron à tracer BT-44 — prix 30 cents. Papier carbone, 10 cents la feuille. Taxe 2% en plus.

N.B.—BA-10—Lettres (alphabet au complet) gran. 2 pouces, prix 25 cents chaque feuille.

BA-20—Autres lettres, gran. 3 pouces, prix 25 cents chaque feuille. Si commandées avec BT-44 — prix spécial, 15 cents seulement. Pas de C.O.D.

Adressez vos commandes

Au Service des Arts Féminins

LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger, Montréal, P.Q.



Vingtième Cours à domicile de l'U.C.C.

L'établissement des jeunes

Première leçon

Définitions et explications

par M. Gérard Filion

1. Ce qu'il faut entendre par établissement.

Il faut entendre par établissement le fait de placer un individu dans une situation un métier ou un emploi qui lui permet de gagner sa vie. Etablir, c'est donc fournir à quelqu'un un gagne-pain stable. Le mot établissement suggère en effet une idée de stabilité, de permanence. Le journalier de village qui travaille une journée ici, une semaine là, qui chôme cinq jours sur dix, n'est pas à proprement parler un homme établi, parce qu'il n'a pas de situation stable. De même le bûcheron qui voyage d'un chantier à l'autre, au hasard de ses caprices et des saisons. Par contre, le cultivateur est par excellence un homme établi, parce que sa situation est stable. Il en est ainsi de l'artisan, de l'ouvrier qualifié, du commerçant, de l'industriel, de l'homme de profession. Tous ces gens ont un gagne-pain stable; ce n'est que par exception qu'ils chôment et qu'ils tombent à la charge de la Société.

2. Ce qu'il faut entendre par établissement des jeunes ruraux.

Distinguons d'abord entre le rural et le cultivateur. Le cultivateur est celui qui cultive la terre; le rural est celui qui habite la campagne. Le marchand, le forgeron, le ferblantier, le journalier sont des ruraux au même titre que le cultivateur, parce qu'ils habitent le milieu rural.

Par établissement des jeunes ruraux il faut donc entendre le placement de tous les jeunes de la campagne, aussi bien des jeunes du village que ceux des rangs, dans une situation qui leur permette de gagner leur vie convenablement, fonder un foyer, élever une famille avec tous les devoirs que cela comporte, c'est-à-dire donner aux enfants le boire, le manger, l'abri, le vêtement, l'instruction et l'éducation. Il ne peut donc s'agir uniquement, dans le présent cours à domicile, de l'établissement des fils de cultivateurs. C'est tout le milieu rural qu'il faut embrasser ce sont tous les jeunes de la campagne dont il faut étudier le cas.

3. Quelles sont les possibilités d'établissement?

Dans un pays neuf, dont les ressources naturelles sont à peine touchées les possibilités d'établissement sont illimitées. S'il arrive, à certaines époques, qu'un trop grand nombre de jeunes moisissent sur pied, il ne faut pas accuser la Providence de n'avoir pas été suffisamment généreuse. Les étrangers qui visitent le Canada pour la première fois sont frappés, presque scandalisés de l'abondance inouïe des ressources naturelles. Si nous sommes pauvres dans l'abondance, nous ne devons nous en prendre qu'à nous-mêmes. Les ressources dont l'exploitation offre à la population un gagne-pain sûr et stable sont:

a) La terre

Québec n'est pas riche en terres arables. Un dixième à peine du territoire de la Province est fait de sol propre à l'agriculture. Néanmoins, les possibilités d'établissement sur la terre restent considérables. Il y aurait encore, au dire des experts, une dizaine de millions d'acres de terre à concéder pour fins agricoles; de plus, les superficies en culture sur les terres déjà concédées peuvent être considérablement augmentées par le déboisement, l'égouttement et l'épierrement.

b) La forêt

La forêt a été jusqu'à présent un facteur de déracinement et d'instabilité. Cette richesse naturelle devrait servir à l'établissement stable d'une population rurale considérable. Il en sera question dans quelques leçons.

c) La pêche

Les pêcheries du Québec sont parmi les plus riches et les plus étendues au monde. Presque partout la pêche peut être complétée par l'agriculture ou la forêt. Une leçon indiquera les possibilités d'établissement de ce côté.

d) Les métiers ruraux

Les artisans ruraux se font de plus en plus rares. Il y a sûrement plusieurs raisons à cela, mais l'une des principales est sûrement l'absence d'écoles destinées à former des artisans ruraux: forgerons, ferblantiers, cordonniers, charrons, etc. Il y aurait actuellement de la place pour plusieurs centaines, probablement quelques milliers de bons artisans ruraux.

e) Les industries rurales

La campagne exporte en ville une grande partie des matières premières qu'elle produit. Dans bien des cas, la transformation de ces matières premières pourrait être faite plus économiquement sur place. Industries dérivées de l'agriculture, de la forêt, de la pêche. Quelles sont les possibilités d'établissement de ce côté? C'est ce qu'on tâchera d'indiquer dans deux leçons.

f) Le tourisme

Le tourisme est presque essentiellement une industrie rurale. Dans un pays neuf où les villes possèdent peu de monuments historiques et artistiques, les touristes cherchent surtout la campagne. C'est en campagne qu'ils vont chasser, pêcher, faire du ski, prendre leurs vacances à la montagne ou à la mer. Dans Québec, ce sont les Laurentides, la Gaspésie, les plages des lacs, des rivières et du Saint-Laurent qui attirent le touriste. Le tourisme peut et doit être pour la population rurale une source de revenus considérables, pour peu que celle-ci sache en profiter.

g) Les arts domestiques

Les arts domestiques peuvent apporter aux familles rurales un supplément de revenu appréciable. Beaucoup de jeunes filles pourraient s'en faire un gagne-pain autrement plus sain que le travail à l'usine. Une leçon du cours expliquera ces possibilités.

4. Comment et par quoi doit être organisé l'établissement des jeunes ruraux?

Il ne suffit pas de faire voir les possibilités d'établissement, il faut de plus indiquer comment et par qui cela doit être fait. Il y a d'abord une mentalité, un climat social à créer. L'opinion publique a besoin d'être travaillée, pour qu'elle se préoccupe de l'avenir des jeunes et qu'elle fasse comprendre à toute la population la nécessité de faire des sacrifices pour la génération montante.

C'est d'abord à la famille qu'incombe le devoir d'établir ses enfants. Mais la famille ne peut tout faire par ses propres moyens, elle a besoin du concours de l'école, de la profession et de l'Etat. L'établissement des jeunes est donc, dans le plein sens du mot, une entreprise collective. Il ne peut être assuré que par le concours de toutes les bonnes volontés.

Nous souhaitons que le présent cours à domicile, préparé et réalisé par une équipe d'hommes soucieux de l'avenir de la jeunesse, fasse naître chez les jeunes le souci de leur établissement, chez les parents le sens de leurs devoirs à l'égard de leurs enfants, chez les gouvernants la préoccupation d'assurer à la génération montante un bel avenir.

Questionnaire

- 1—Que faut-il entendre par "établissement des jeunes ruraux?"
- 2—Enumérez les principales possibilités d'établissement.
- 3—Par quoi doit-être organisé l'établissement des jeunes ruraux?

Organisez vos équipes

La première leçon de notre cours à domicile paraît aujourd'hui même. Voilà le moment venu de se retirer dans le coin le plus tranquille de la maison et d'étudier le programme de l'établissement des jeunes ruraux. Beaucoup étudieront ainsi, c'est-à-dire seul. C'est là une méthode qui assurera le succès à plusieurs. Mais malheureusement, bon nombre d'élèves possibles ne sont pas capables de se résigner à cet isolement, le nez plongé dans un journal. Ils sont distraits, trouvent cela ennuyant et finalement, ils envoient le cours à domicile chez le diable. Par contre, ces mêmes gens ont parfois beaucoup de facilité pour la discussion, et considèrent la chose fort intéressante. C'est pour ceux-là que nous prenons l'organisation des équipes d'étude.

Nous en connaissons plusieurs qui n'avaient jamais aimé l'étude jusqu'au jour où ils ont eu l'occasion de faire partie d'une équipe. Depuis ce temps, ils ont été non seulement des élèves ponctuels mais des animateurs remplis d'initiatives. Ils constituent un actif pour leurs paroisses dont ils animent toutes les œuvres sociales. Là où ces hommes existent, nous sommes assurés du succès et savons d'avance que tout le monde va entendre parler de l'établissement des jeunes ruraux, même les cultivateurs qui ne veulent pas joindre les rangs de leur association.

Malheureusement, bon nombre de nos paroisses ne connaissent pas encore le système des équipes d'étude. Elles n'en ont pas tenté l'essai. Il n'est jamais trop tard et nous espérons bien que ces paroisses saisiront l'occasion qui leur est présentement offerte. L'établissement des jeunes ruraux est un problème dont une bonne partie de la solution repose sur l'éducation et les équipes d'étude constituent à notre sens le moyen le plus sûr de bien éduquer les adultes. Il n'y a pas un moment possible d'hésitation. La formule est là toute prête. Notre présent cours à domicile est une excellente occasion de l'éprouver.

Il ne s'agit plus de discuter si nous devons étudier ce cours à domicile. Il est temps de s'atteler à la tâche et de passer au travail. Voulez-vous savoir comment organiser votre équipe, comment la rendre vivante et intéressante, comment conduire la discussion? Si oui, écrivez au Service de librairie de l'U.C.C. et faites demander la petite brochure intitulée: "Les Equipes d'étude". Elle ne coûte que cinq sous l'exemplaire et constitue un merveilleux instrument entre les mains du chef d'équipe. Chaque équipe se doit d'avoir cette petite brochure, afin d'être assurée du succès.

Nous demandons à tous les aumôniers locaux de l'U.C.C., aux présidents et aux secrétaires de cercles de mettre le mouvement en branle. Là où il n'y a pas de cercle de l'U.C.C., le curé peut rendre service à ses ouailles en soulignant l'importance de notre présent cours à domicile à la prochaine occasion. Il faut créer un mouvement d'ensemble par l'étude en commun.

Louis-Philippe POULIN

A l'Exposition d'hiver de Sherbrooke

Nombre record d'exhibits. — Vente de 28 sujets d'élevage. — 628 têtes de bétail mises aux enchères. — De l'agneau à \$6.25 la livre. — Visiteurs nombreux et présence des Honorables Barré, Bourque, Elie et Tardif.

Par J.-B. Roy, agronome, chef, section de la presse, Service de l'Information

Deux événements importants mais d'un intérêt différent ont défrayé la chronique de l'actualité agricole au cours de la semaine du 15 octobre. Tandis qu'à Montréal se réunissaient en congrès général les membres de l'Union Catholique des Cultivateurs, à Sherbrooke, se tenait l'exposition provinciale annuelle d'animaux de marché. Cette foire d'hiver organisée par la Société d'Agriculture des Cantons de l'Est et patronnée par le Ministère provincial de l'Agriculture, a eu lieu les 17, 18 et 19 octobre. Elle s'est clôturée par la dixième vente annuelle d'animaux de marché au cours de laquelle les 628 sujets présentés à l'exposition ont été mis aux enchères publiques. Pour la première fois cette année, les organisateurs avaient mis au programme une vente de bovins d'élevage. Cette initiative a été couronnée de succès.

Expertise des bovins

Deux-cent-quarante-neuf bovins, génisses et bouvillons, des races Shorthorn, Hereford et Aberdeen Angus, ont été soumis à l'appréciation du juge, M. C. E. Devlin, de Toronto. C'était la première fois qu'un aussi grand nombre d'exhibits était présenté à la foire provinciale d'hiver de Sherbrooke. La tâche du juge ne fut pas des plus faciles car nous avons compté jusqu'à 35 sujets dans la même classe. Le grand championnat de l'exposition a été remporté par un bouvillon Shorthorn appartenant à Mme T. C. Stuart, d'Arundel. Le championnat de réserve est allé à un animal de la même race, propriété de la Maplehurst Farm, de Hillhurst.

Le championnat de la race Aberdeen Angus a été décroché par M. Howard Murray, de Magog, et celui de la race Hereford par M. C. D. French, de Cookshire. Dans la section des bouvillons de 751 à 900 livres, le premier prix est allé à M. C. E. Sherman, de Canterbury. Pour sujets de 650 à 750 livres, le même honneur a été attribué à M. John Rose, de Waterville. Un autre exhibit de Mme Stuart, d'Arundel, s'est classé au premier rang dans la section des bouvillons pesant 1051 livres et plus. Enfin, dans la classe des génisses, le premier prix a été remporté par un élève de Cookshire, M. R. McDonald.

Jugement des porcs

Les porcs de marché ont été jugés par M. J.-A. Robichaud, de Montréal. Cent trente sujets de 180 à 220 livres, répartis en lots de 3 et 5 exhibits, ont été présentés à l'exposition. Dans la section de trois porcs, élevés par l'exposant, les honneurs se sont partagés comme suit: Premier prix, F. C. Caswell, de Lennoxville; deuxième, Albert Dubé, de Hillhurst; et troisième, Octave Dubé, de Katevale. Dans la section de cinq porcs, propriété de l'exposant depuis au moins 30 jours avant les inscriptions, le meilleur exhibit appartenait à N. H. Beach, de Lennoxville, tandis que les deuxième et troisième prix allaient à D. D. Richardson, d'Ayer's Cliff.

Classement des moutons

L'espèce ovine était représentée par 130 agneaux de marché, de race Southdown et autres. Dans la classe des agneaux exposés individuellement, le grand championnat de l'exposition pour la race Southdown a été mérité par un exhibit de M. A. C. Parkhill. Le juge, M. Frank Sherwood, de Toronto, a décerné le championnat de réserve à un sujet de M. F. C. Caswell, et le premier prix des autres races à M. R. Ste-Marie. Les mêmes éleveurs ainsi que M. Willard Pope ont remporté les premiers prix pour les agneaux présentés par groupe de 4 et 8 sujets.

Prix et récompenses

Outre les rubans et les rosettes de championnats, les exposants les plus méritants se sont partagés une bourse de \$2,000, offerte par le Ministère provincial de l'Agriculture. Des prix substan-

tiels ont également été accordés pour la présentation. Les jugements ont été rendus sur place, dans chaque classe, au cours de l'expertise par MM. G. Marcoux et L.-H. Hamilton, respectivement de Sherbrooke et du Collège MacDonald.

Des récompenses spéciales ont aussi été décernées au grand champion des différentes races par l'Association canadienne de Shorthorn, l'Association des éleveurs de Hereford et l'Association ontarienne Aberdeen Angus. D'autres trophées ont été offerts par R. J. Speers Inc. et Canada Packers Limitée.

Vente de sujets d'élevage

L'expertise des exhibits terminée et le grand championnat proclamé, on procéda à la vente aux enchères de bétail de choix pour l'élevage. L'initiative avait pour but d'encourager l'élevage des animaux de boucherie dans la province de Québec, en fournissant aux éleveurs l'occasion de se procurer de bons reproducteurs, à des prix abordables. Vingt-six vaches et génisses et deux taureaux furent mis en vente. Tous étaient pur sang, de race Shorthorn, Hereford ou Aberdeen Angus et avaient été consignés par des éleveurs québécois.

Cette vente fut couronnée de succès. Toutes les bêtes trouvèrent preneurs et rapportèrent une somme globale de \$9,260. Le prix moyen payé pour les femelles fut de \$327.50; le minimum, \$150, et le maximum \$700. Un taureau se vendit \$520, et l'autre \$225. C'est "Turtira May Lancaster", une génisse d'un an et demi, de race Shorthorn, grande championne de réserve à l'exposition de Sherbrooke l'été dernier, qui commanda la plus haute enchère.

Souper aux acheteurs

Pour terminer la journée de jeudi, 18 octobre, les organisateurs de l'exposition offrirent un banquet en l'honneur des acheteurs qui, nombreux, s'étaient donné rendez-vous dans la Reine des Cantons de l'Est pour se disputer, le lendemain, la possession des animaux de marché présentés à l'exposition. Ces agapes réunirent quelques centaines de convives. On voyait, fraternisant autour des mêmes tables, acheteurs, éleveurs, agronomes et visiteurs distingués. L'hon. Patrice Tardif, ministre d'Etat, représentait le ministère provincial de l'Agriculture.

L'hon. Tardif

Plusieurs allocutions furent prononcées au cours de la soirée. Premier orateur, l'hon. Patrice Tardif félicita les exposants de la qualité de leurs exhibits et remercia les acheteurs de leur encouragement. Il les pria de payer encore gros prix, le lendemain, le bétail qui serait mis en vente. "Par ce geste, dit-il, vous reconnaîtrez les efforts des cultivateurs pour améliorer leur élevage et approvisionner le marché de la viande d'un produit de choix". Le député de Frontenac attira ensuite l'attention de ses auditeurs sur la question des marchés agricoles. "Tout n'est pas de produire, fait remarquer le ministre d'Etat, il

faut vendre. Durant la guerre, l'écoulement des denrées agricoles n'a pas posé de problèmes, mais maintenant que le conflit est terminé et que nous sommes en pleine période de rajustement, il est sage de se préparer au pire et d'étudier la question de la vente sur tous ses aspects". En terminant, l'hon. Tardif sollicita la collaboration de toutes les bonnes volontés pour tenir l'agriculture dans la voie du progrès.

Autres orateurs

Plusieurs acheteurs furent également appelés à dire quelques mots. Tous se dirent heureux de rencontrer les éleveurs dans une circonstance semblable et de pouvoir contribuer au succès de la vente du lendemain. "Les animaux que nous achèterons à gros prix, firent-ils remarquer, nous ne pourrions les revendre avec profit. Ces transactions toutefois peuvent devenir rémunératrices pour nous parce qu'elles constituent un encouragement à la production d'une viande de choix. L'éleveur est alors en mesure de nous fournir le produit de qualité que réclame le consommateur. En donnant satisfaction à la clientèle, nous développons notre commerce". Ce thème général, tous les orateurs l'ont fait leur à quelques variantes près, à partir du représentant de la grosse salaison jusqu'au vendeur au détail.

Vente des animaux de marché

Tous les bovins de marché, les porcs et les moutons exposés — 628 têtes au total — furent vendus à l'enchère publique dans l'arène de l'Exposition, vendredi après-midi, le 19 octobre. Cette dixième vente annuelle était impatiemment attendue des éleveurs et du public en général, car l'événement fait époque dans la province entière. La foule était nombreuse au début des enchères et trois ministres provinciaux accompagnaient les officiels de la ville: les honorables Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, J. S. Bourque, ministre des Terres et Forêts, et Antonio Elie, ministre d'Etat. Après de brèves allocutions de MM. Barré et Bourque, le bouvillon grand champion est conduit dans l'arène et l'encanteur Thompson lance le traditionnel "Combien est offert..."

\$2,205. pour le champion

Des mains se lèvent et les "mises" se succèdent. Les enchères montent jusqu'à \$2.25 la livre, puis le silence se fait — Personne n'y va plus. Vendu! lance l'encanteur. L'animal est adjudé à la maison Steinberg de Montréal. D'un poids de 920 livres la bête rapporte à son propriétaire, Mme Stuart, la jolie somme de \$2,205. L'an passé la même firme avait dû payer \$2.60 la livre pour acquérir le grand champion.

La vente se poursuit maintenant à un rythme accéléré. Le champion de réserve se vend \$1.15 la livre, le champion Aberdeen Angus, \$1.05, et le champion Hereford \$0.57. Les enchères oscillent ensuite entre 48 sous et 15 sous. Toutefois, un bouvillon appartenant à B.-D. Lyon, de Sherbrooke,

(Suite à la page 20)

Le bétail noir et blanc à l'Exposition de Québec

Par Frs Fleury, du Service Provincial de l'Information et des Recherches

Une association puissante, pour ne pas dire la plus agressive qu'il y ait au pays pour propager l'élevage de bovins laitiers de race, se charge de mettre en valeur les mérites de la race bovine Holstein. Elle y réussit fort bien, si parfaitement qu'elle nous dispense de commentaires qui n'ajouteraient rien aux qualités bien connues de cette race appréciée des cultivateurs, placés dans des conditions pour fournir à ces laitières de gros calibre les soins alimentaires qu'elles exigent.

Régions représentées

En regard des tournois d'industrie animale qui ont eu lieu à Québec, ceux de la race Holstein et de la race Jersey ont eu de particulier une meilleure représentation des districts où ces races se propagent, bien que, dans les deux cas, toutes les régions n'aient contribué d'exposants. Ainsi, les éleveurs qui ont présenté des exhibits holsteins à Québec, venaient de Huntingdon, de la région Chambly-Rouville, de celle des Bois-Francs, de Nicolet-Yamaska, de la Mauricie, et du district de Québec. Ceci dit, non pas pour laisser au lecteur l'impression que les bons troupeaux laitiers sont circonscrits entre Québec et l'ouest de la province, mais plutôt pour souligner l'abstention manifeste, depuis quelques années, des bons éleveurs du Bas de Québec, à ne pas participer à ces concours. Peut-être ne tient-on pas suffisamment compte de l'avantage particulier qu'offre à tout éleveur d'animaux de race de se faire de la réclame, une exposition comme celle de Québec, où durant une semaine bon nombre de cultivateurs en quête de bons sujets d'élevage passent par les étables de l'Exposition provinciale. Certains exposants tiennent plus à la publicité que leur vaut ce séjour à Québec, en dépit des frais et des ennuis occasionnés par ce déplacement, que les prix mérités leur rapportent de numéraire.

L'exposition vaut pour un bon éleveur une publicité tout aussi profitable que celle qu'en attendent les industriels et les marchands dont les étalages coûteux remplissent le palais de l'industrie.

Prix fort partagés

À Québec les concours holsteins ont été jugés par M. W. L. Carr, de Huntingdon, ancien éleveur et directeur de l'Association Holstein-Friesian du Canada. Les prix ont été très partagés, au point qu'il est difficile d'énumérer les éleveurs selon leur mérite. Nous aurons recours à la formule plus simple de faire la politesse aux exposants venus des régions les plus éloignées. A ce compte, M. J. J. Murphy, de Huntingdon, vient en tête. Cet exposant mérite le ruban de grand championnat pour vache Holstein avec "Southview Starlight Fobes" vache en lait de 4 ans et plus, 1ère de 9 concurrentes.

Groupes junior

Dans les groupes junior lui sont décernés un 2ème et 3ème prix. Deux 1ers, un 2ème, 4ème et 5ème prix dans les groupes senior. Un 4ème et 7ème prix pour vaches mères de moins d'un an. Trois 1ers, un 2ème, quatre 3èmes, deux 4èmes, un 5ème et 8ème prix dans les concours de femelles.

M. G. R. Gladu, de Marieville, remporte le ruban de grand championnat pour taureau, avec "Southview Francy Gard", animal méritant le 1er prix de la classe des taureaux de 2 ans; le ruban de championnat junior pour taureau avec "Reinette Hilda Blue Jay Colantha", 1ère d'une classe de 19 concurrentes.

Groupes senior

Dans les groupes senior un premier et un second prix vont à ses inscriptions. Dans les concours d'individus, les exhibits Gladu méritent un premier prix pour taureau, deux 1ers, trois 2èmes, un 5ème et un 7ème prix pour femelles.

M. Laurent Noisieux, de St-Jean-Baptiste de Rouville, avec "Glen Afton Acme Mercedes", taureau adulte, classé premier de quatre concurrents, obtient le ruban de vice-championnat pour taureau. Les groupes présents dans les classes de jeune troupeau et de progéniture junior d'un taureau, prennent les 5èmes prix; un prix analogue lui échoit pour progéniture senior d'un taureau.

Outre un 1er et 5ème prix dans les concours de sujets mâles, cet exposant gagne trois 6èmes prix, deux 7èmes, un 8ème et 9ème prix dans les classes de taures et de vaches.

La Ferme des Erables

Vient ensuite, de Nicolet, M. Maurice Houle, de la Ferme des Erables, qui gagne les rubans de championnat junior de taureau, avec "Eglantier Rag Apple Harbrog Pabst", sujet également proclamé vice-grand champion à Québec, ainsi que le ruban de grand championnat de réserve de vache Holstein, avec "Lisette Posch Inka", sujet de 3 ans en lactation, première de huit concurrentes.

Un troisième prix lui échoit au concours des troupeaux senior, un 1er prix pour taureau, ainsi qu'un 1er, trois 3èmes et deux 7èmes prix dans les concours de femelles.

Brown Corporation, de la Tuque, présente les sujets proclamés vice-champions junior chez les mâles et femelles. Les groupes de cet exposant sont classés premiers dans les concours de jeune troupeau et jeune progéniture de mâle, 2ème, 3ème et 4ème dans les concours de groupes senior. Un 1er et un 2ème prix vont aux exhibits Brown dans les classes de vaches mères et, de plus, deux 1ers, deux 2èmes, un 4ème, 5ème, 7ème et 10ème prix pour femelles.

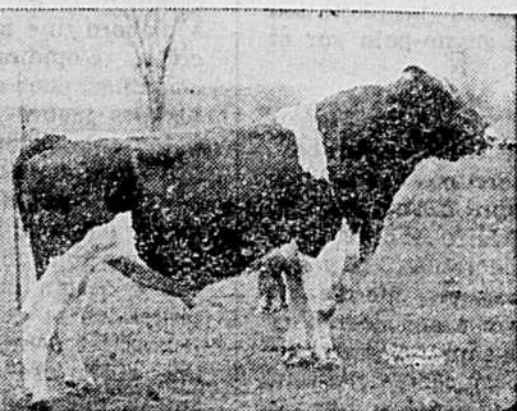
Fermes diverses

M. Médéric Pothier, des Trois-Rivières, remporte un 2ème prix dans les groupes junior, un 4ème prix pour taureau, un 3ème, 4ème, deux 5èmes, deux 6èmes et un 10ème prix dans les classes de femelles.

M. Henri Montour, de la Banlieue des Trois-Rivières, mérite deux 2èmes et un 3ème prix pour taureaux, et un 5ème prix dans les classes de vaches.

MM. Carboneau & Frère, de Yamachiche, gagnent un 8ème prix pour veau mâle, deux 5èmes et deux 9èmes prix dans les classes de femelles.

De la région des Bois-Francs, ont concouru à Québec, MM. Amédée Trépanier, de Princeville, et Alfred Pépin, de Warwick. Le premier mérite un 5ème prix dans les concours de jeunes troupeaux; un 2ème et 9ème prix (Suite à la page 20)



Ces bovins Holstein, les deux prix réunis, se sont vendus \$39,000 à Flint, Michigan. "Montvic Bonheur Pietje B.", à gauche, a rapporté \$21,000; "Raymondale Ideal Successor", à droite, a été payé \$18,000. — Dans le premier cas, c'est le plus haut prix payé pour une femelle de race Holstein depuis 1920; dans le deuxième, c'est la somme la plus forte payée pour un mâle depuis 1918. (Communiqué).

En terre ontarienne

L'établissement des jeunes et la coopération au congrès des cultivateurs franco-ontariens

Ce sont les principales questions étudiées. — L'U.C.C.F.O. se préoccupe de l'avenir. On vise à l'organisation pratique, mais en laissant part entière à la formation et à l'étude. — Deux jours de séance à Ottawa.

Les 17 et 18 octobre 1945 resteront des dates mémorables dans les annales de l'Union des Cultivateurs franco-ontariens. Le Congrès général s'est tenu dans un lieu de prédilection, qui a favorisé l'étude et la compréhension des problèmes de la plus haute importance pour les cultivateurs franco-ontariens. Ensemble ils ont examiné leur situation, et décidé de leurs plans d'action pour la nouvelle année.

Messe et sermon

C'est la coutume chez nous d'entreprendre tous nos travaux, grands et petits, en sollicitant les faveurs du Très-Haut. Il en fut ainsi à notre Congrès Général. La messe fut célébrée par M. l'abbé Donat Descheneaux, curé de Strickland et aumônier adjoint nouvellement nommé par Son Excellence Mgr Albini LeBlanc, évêque du diocèse de Hearst.

M. l'abbé Joseph Payette, curé de Hearst et aumônier diocésain de l'U.C.C.F.O., rappela au cours de son sermon, les grandes directives édictées par le chef suprême de l'Eglise, et démontra comment chacun des membres de l'association professionnelle agricole devrait s'en prévaloir pour mettre en pratique les mots d'ordre que l'Union lance

Délégués

Chacune des régions organisées avaient envoyé ses délégués, tant de l'association professionnelle que du mouvement coopératif. Plusieurs cercles envoyèrent des représentants pour prendre part aux délibérations en cours. Les uns et les autres constituèrent deux groupes distincts, les premiers pour étudier les questions du ressort de l'Union, les seconds pour étudier les problèmes avec la coopération.

Le Président Général

M. Simon Bertrand ouvre les séances par une courte allocution dans laquelle il trace les grandes lignes du travail accompli l'an dernier et met à jour les nombreux problèmes que la classe agricole aura à résoudre dans les années qui suivront. Il attira l'attention de tous sur la question de la propagande qui est pour l'Union une question de premier ordre à laquelle nous ne pouvons pas nous soustraire. Il insista



Le lieutenant-colonel Henri Tremblay, ancien député provincial en Alberta, a été nommé attaché d'affaires pour le ministère du Commerce auprès des ambassades canadiennes de France, de Belgique et de Hollande.

Bureau central de l'U.C.C.F.O. pour 1945-46

Nous présentons le conseil élu pour le prochain exercice:

Président général: M. Simon Bertrand, de Lefaire. — Premier vice-président: M. Adrien Joliat, de Chelmsford. — Deuxième vice-président: M. Georges Talbot, de Ryland. — Directeurs: M. Albert Laflèche, de Casselman, M. Auguste Lepage, de Fauquier, M. Nelson Bélanger, de Glen Robertson, M. Ernest Beaudry, de Verner.

Messieurs Albert Laflèche et Nelson Bélanger ont été choisis conseillers extraordinaires pour l'année à cause des travaux en cours depuis l'an dernier.

La Direction

particulièrement sur le travail que les cercles locaux ont à faire en ce domaine. L'âme du cercle, dit-il, repose dans les membres qui le composent. Considérant que cette année le congrès prend un caractère particulier puisqu'il est tenu à huis clos, il exhorta les membres présents à se bien pénétrer de la doctrine qui sera exposée dans les deux jours d'étude intense pour la faire rayonner dans leur milieu respectif. Il déclara ensuite le congrès ouvert et les délibérations suivirent.

Constitutions

Les délégués et les congressistes étudièrent ensemble les constitutions refondues de l'Union et apportèrent les amendements qui s'imposaient pour la poursuite efficace des buts de l'association.

Coopération

Une séance d'étude réunissait tous ceux qui s'intéressent d'une façon particulière à la question de la coopération. Au cours de cette séance d'étude, il fut question de l'Education, des buts et de la propagande de la coopération. Tous au cours de l'étude convinrent de la nécessité urgente de l'éducation coopérative pour ériger ce système sur des bases solides. La discussion porta à maintes reprises sur des faits concrets qui démontrèrent qu'actuellement au sein même de nos coopératives c'est l'étude qui manque. Comme conclusion, les congressistes estiment que l'Union dans chaque milieu doit tendre à développer chez les membres, une mentalité propre à la coopération.

Dans les buts de la coopération, on fit ressortir l'élément démocratique. On constata que la coopération existe non pas dans le but du profit mais bien plutôt dans le but de rendre des services. En coopération, ce qui doit prédominer, c'est l'élément "Servir" et non pas "se Servir".

On étudia ensuite les moyens de favoriser l'expansion de la coopération. Les congressistes s'entendirent pour voir dans les équipes d'étude le moyen par excellence de propagande. La littérature, les contacts personnels, le journal, etc., comme des

moyens efficaces de la propagande.

Soirée sociale

Le thème général de la séance du soir porta sur l'EXPANSION AGRICOLE. A l'occasion du congrès, des orateurs distingués adressèrent la parole à cette soirée sociale tenue à l'académie de La Salle. Ce sont MM. Louis Charbonneau du Ministère des Vétérans, C. Emile Couture, agent général de la colonisation des Chemins de fer nationaux et Louis J. Billy, gérant de la caisse coopérative Notre-Dame Limitée et en même temps, Président de la Fédération des Caisses Populaires d'Ottawa et du district.

M. Louis Charbonneau

Le docteur Charbonneau dont la science et l'enthousiasme sont connus de tous, parla de la Colonisation, de l'enseignement et de la Loi des Vétérans. Parcourant la province d'Ontario d'un bout à l'autre, il exposa la situation géographique actuelle des franco-ontariens. Il s'arrêta particulièrement dans une région magnifique et prometteuse qui a besoin de nombreux bras. Il s'agit du diocèse de Hearst qui s'étend sur une distance de centaines de milles. Il y a là, dit-il, tout un Empire, qui nous appartient et il ne tient qu'à nous de le conserver, en le peuplant et en l'améliorant. Il y a des dizaines de paroisses existantes qui peuvent et doivent être alimentées de capital humain. Il y en a des centaines à fonder. Ayant en main quelques chiffres, il déplora le gaspillage de capital humain qui se fait présentement dans des milieux qui ne répondent pas à nos aspirations et à notre mentalité: presque 100,000 Canadiens français perdus dans le grand flot de la population ontarienne. Les cultivateurs, dit-il, ont un rôle considérable à jouer dans ce rajustement et les dérangements nécessaires. Il les invite donc à diriger la jeunesse terrienne dans des paroisses déjà existantes pour remplir les vides et augmenter la force de nos paroisses.

L'enseignement actuel ne répond pas aux besoins de l'heure. Le conférencier qui possède une longue carrière dans l'enseignement, fit voir clairement que l'enseignement rural n'est pas à la hauteur de la tâche. Il contribua, dit-il, présentement à déraciner nos plus belles souches terriennes. Il laissa poindre cependant quelques lueurs d'espoir. Il se fait, dit-il, du progrès quoique bien lent, dans la ruralisation de notre enseignement primaire. Lorsque notre enseignement rural aura été acclimaté, dit-il, ce sera quelque chose de formidable mais il restera à faire ainsi dans notre enseignement secondaire et même universitaire.

M. Charbonneau dit ensuite quelques mots de la Loi des Vétérans de 1942. Il y a, dit-il, des avantages particuliers dont nos vétérans peuvent se prévaloir s'ils se destinent à la terre. Ils peuvent obtenir une aide considérable de l'état pour s'établir. En fournissant 10% comptant, ils peuvent recevoir \$6,000.00 pour acheter une terre et des animaux. Sur ce montant, \$4,800.00 est applicable aux biens fonds et \$1,200.00 à l'outillage et aux animaux. Le vétérans n'a qu'à remettre les deux-tiers de \$4,800.00 à des termes faciles. Il demanda aux congressistes d'aver-

tir tous ceux que la chose intéresse pour que le plus grand nombre des nôtres en bénéficie.

M. C. Emile Couture

M. Couture qui est un spécialiste dans le domaine de la colonisation et qui a parcouru le pays d'un océan à l'autre a su intéresser son auditoire dans un vibrant exposé de la situation actuelle de notre population canadienne. Notre pays, dit-il, est immense par son étendue, grand dans ses possibilités et ne demande que des bras courageux. Il rappela les paroles de Mgr Labelle, le grand colonisateur des pays d'en haut qui disait: "Il n'y a personne d'autre que les Canadiens français pour prendre le Canada". Il veut dire par là que nous sommes des bâtisseurs de pays, à cause de la fécondité de nos berceaux et de notre personnalité propre. Ce n'est pas, dit-il, l'argent ni les allocations familiales qui font les enfants; c'est précisément la personnalité.

Il rappela d'une manière claire les devoirs que le Christianisme nous enseigne. Il exposa les caractéristiques d'un vrai chrétien. Le chrétien, est composé d'une âme et d'un corps. L'âme, ce sont les facultés de l'homme c'est-à-dire, son intelligence, sa volonté et son cœur. Ce sont là encore nos valeurs spirituelles et ce sont elles qui comptent. C'est par elles et par elles seulement que nous pouvons quelque chose.

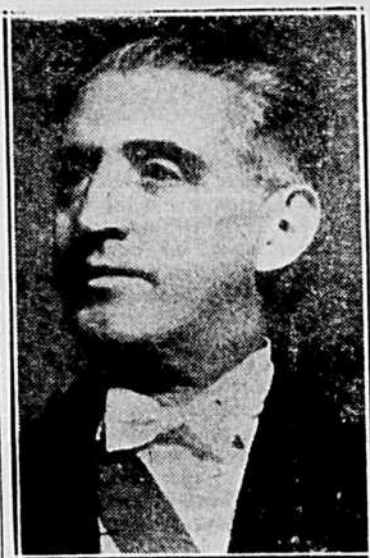
Une autre valeur spirituelle, c'est le désintéressement. Ici le conférencier opposa deux doctrines qui prévalent de nos jours. Celle de "service" et celle de "l'argent". Par la première, nous bâtissons; par l'autre nous détruisons. Dans le domaine économique, M. Couture mit les congressistes en face d'un danger. Parlant de la formule économique qui tend à se développer chez nous, il voulait parler de la coopération; il demanda aux cultivateurs de développer l'idée de "Service" dans les transactions que nous faisons.

M. le conférencier dit que notre plan d'action doit avoir une longue portée, des générations à venir. Il faut voir loin et grand. Dans l'instruction des nôtres, il demanda une fois de plus de développer l'idée de "Servir" et non de "Se servir".

Ce qu'il y a à faire pour nous actuellement, dit le conférencier, c'est de vulgariser l'éducation, de faire le relevé des terres abandonnées dans notre entourage immédiat, et faire le relevé des fils à établir, ceux de seize ans en montant. Il demanda de s'occuper du problème de la famille. Pour l'établissement des nôtres, il avertit les congressistes de se fier à l'Etat le moins possible et de travailler avec les ressources que nous avons.

M. Louis J. Billy

Le gérant de la Caisse Coopérative Notre-Dame d'Ottawa et de la Fédération des Caisses Populaires d'Ottawa et districts Limitée présenta un tableau intéressant du mouvement coopératif dans le domaine de l'épargne et du crédit. Dans la province d'Ontario, dit-il, le mouvement des caisses qui remonte à un peu au delà de trente années n'a pris son réel essor depuis quatre ou cinq ans. Déjà nous avons 20% du nombre des caisses totales de la province sur plus de 250 caisses et crédit Unions. Notre actif s'élève à près de 50% de celui de toutes les caisses soit plus de 2 millions. Il parla de la fédération qui se forme présentement



"Les extrêmes se visitent". Le Chili est l'Etat d'Amérique qui se rapproche le plus du pôle sud. Son président était au Canada la semaine dernière et il a été reçu officiellement à Ottawa et à Montréal. C'est M. Juan Antonio Rios, ici présent.

et dit qu'elle est le résultat d'un travail considérable qui a demandé l'énergie et une diplomatie de toutes les heures. Il exprima sa satisfaction de voir les choses où elles en étaient aujourd'hui et fonda les plus grandes espérances pour l'avenir.

La fédération, dit-il, est appelée à jouer un grand rôle dans notre libération économique à condition toutefois que les nôtres y mettent des efforts et de la bonne volonté.

Le président de la fédération répondit à plusieurs questions que les congressistes lui posèrent. Au sujet de la littérature et de la comptabilité, il affirma que dans un avenir prochain, la fédération commencera un travail qui contribuera à uniformiser autant que possible l'action dans toutes les caisses populaires. Au début toutefois, dit-il, la fédération ne pourra pas rendre de très grands services aux caisses du nord à cause précisément des distances considérables à parcourir.

Problèmes spéciaux de la classe agricole

Une séance d'étude porta sur les problèmes spéciaux de la classe agricole. Au cours de cette étude, on s'appliqua à découvrir ce que les cultivateurs pensent de l'association professionnelle agricole. On parla des besoins de tous et la manière de résoudre les questions d'intérêt commun.

Au point de vue économique, on s'entendit sur les projets d'organisation de coopératives partout où la chose est possible à réaliser. Pour ensuite établir un lien nécessaire entre tous ces organismes locaux, on approuva l'établissement d'un organisme économique central absolument essentiel dans la poursuite de notre libération économique.

Le secrétaire général.

CONSERVATION

PAR LE FROID

Le Service des fermes expérimentales fédérales maintient des laboratoires de basse température à Kentville, N.S., Ottawa et Summerland C. C., où l'on étudie l'effet de la température, de l'humidité, etc. Les recherches sur la réglementation de l'atmosphère en ce qui concerne la conservation des pommes et des poires ont permis de faire des recommandations précises au point de vue de l'application commerciale.



1 1/2 C.V., 38 lbs.
Autres modèles: 2/3 C.V., 13 1/2 C.V., 2 1/2 C.V. et 6 C.V.

1037, rue BLEURY

ENGINS à GAZOLINE

Pour divers usages: Trayeuses, pompes à l'eau, machines à laver, scies à bois, etc.

MAGNETOS: Vente et réparation de toutes les marques — BOSCH, Eisenmann, Fairbanks, International, Webster, Wico, etc. CAMIONS ET AUTOS: Réparation des systèmes électriques et de carburation.

International Electric Co. Ltd.

Chs.-E. Préfontaine, prés.

MONTREAL

Sujet d'actualité pour les cercles

Les équipes d'étude vont recommencer leurs activités après quelques mois de ralentissement. Il faut se demander tout de suite ce qu'on va étudier au cours de l'hiver. Le temps presse, il faut dresser un programme d'étude, si on ne l'a déjà fait. Parmi les nombreux sujets d'actualité sur lesquels il faut faire la lumière au plus tôt, mentionnons l'achat des instruments aratoires en coopération. Ce n'est pas d'hier que l'on se plaint au prix trop élevé des machines agricoles. Depuis dix ans au moins, on ne cesse de déplorer cette anomalie. Mais des plaintes stériles cela n'avance à rien. Il faut se préparer à agir. Le dernier congrès général exprimait le vœu que les cercles s'organisent pour étudier l'achat des instruments aratoires en coopération. Chaque cercle devrait commencer immédiatement une enquête à fond dans la paroisse pour savoir la quantité exacte de machines et outillage agricoles dont on aura besoin au printemps. Après cela, il sera facile de grouper les commandes et insister ensuite auprès des manufacturiers pour obtenir des machines à de meilleures conditions. N'attendons pas au printemps prochain, il sera trop tard pour étudier cette question.

Bromptonville (Richmond)

Les cultivateurs de notre paroisse réunis en assemblée spéciale pour considérer où ils en sont rendus avec les contrats signés avec la Southern Power relativement à leur demande d'électrification constatent qu'aucuns travaux ne sont en cours. Ils ont résolu à l'unanimité de demander des explications à la compagnie et les raisons pour lesquelles elle a demandé aux cultivateurs de signer des contrats, si elle n'était pas prête à en faire l'exécution immédiatement. Des cultivateurs ont signé leur contrat avec la compagnie avec la garantie morale d'un employé de la compagnie que les travaux devaient commencer incessamment et ils ont déjà fait la dépense de brochage de leurs dépendances. Ce retard cause beaucoup de désappointement.

J.-M. Dupuis, secrétaire

Saint-Sylvere (Nicolet)

Le 30 septembre, séance de notre cercle tenue au soubassement de l'église. Le secrétaire donna le rapport financier de l'année. Le total des contributions s'est élevé à \$309.85, les dépenses à \$293.50. Le profit net est de \$14.35 et l'argent en caisse, avec ce qui restait l'an dernier, s'élève à \$68.11. Le nouveau bureau de direction se compose comme suit: président, M. Jean-Marie Hould; secrétaire, M. André Thibault; directeurs, MM. Amédée Piché, Paul Morissette, Conrad Rivard, Sylvere Deshaies, Emile Rousseau, Albert Deshaies et Eldège Cormier.

André Thibault, secrétaire

Laforce (Témiscamingue)

Le 16 septembre dernier, les cultivateurs de notre paroisse se réunissaient pour fonder un cercle de l'U.C.C. Séance tenante, 29 cultivateurs ont donné leur adhésion et payé leur cotisation. Il y a aussi un abonné à la Terre de Chez Nous. Le bureau de direction du nouveau cercle est ainsi formé: président, M. Gaudias Grondin; vice-président, M. Moïse Durand; aumônier, M. l'abbé J.-Adélaïde Matte, curé; secrétaire, M. Willie Durand; directeurs, MM. Napoléon Breton, Rhéal Durand, Albert Mirreault, Napoléon Guindon et Lactance Gaudet.

Willie DURANCEAU, secrétaire.



Milan (Frontenac)

Le 7 septembre a eu lieu une réunion chez M. Honoré Boisvert sous la présidence de M. Odilon Grenier. Tous les directeurs et quelques membres étaient présents. La principale question à l'étude fut la possibilité de fournir l'électricité à tous nos cultivateurs et de former une section de bûcherons pour nos jeunes gens qui vont dans les chantiers. Voici comment se compose notre nouveau bureau de direction: président, M. Odilon Grenier; vice-président, M. Alphonse Boutin; directeurs, MM. Willie Robert, Alfred Breton, Jos. Quirion, Lucien Bergeron et Euclide Boisvert. Le secrétaire, M. Honoré Boisvert, a été autorisé à inviter le propagandiste diocésain à venir nous rendre visite à la prochaine réunion de notre cercle.

Honoré Boisvert, secrétaire

Val-Brillant (Matapédia)

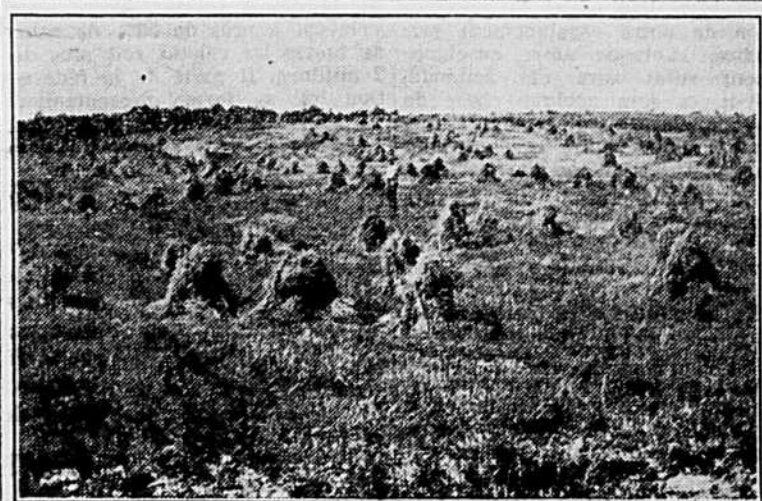
Au cours d'une réunion de notre cercle tenue le 8 octobre, nous avons adopté à l'unanimité les résolutions suivantes: 1. — Démarches auprès du ministère de l'Agriculture pour qu'il mette plus de tracteurs à la disposition des cultivateurs pour travaux d'essouchement et de drainage. 2. — Que l'on continue à donner des octrois pour la chaux et les engrais chimiques. 3. — Demande à la Commission des prix d'abolir au plus tôt le rationnement de la viande et le beurre et que le consommateur puisse se procurer à l'automne les viandes dont il aura besoin pour l'hiver, et ceci dans le plus grand intérêt du producteur et du consommateur. La transaction pourrait se faire par la coopérative locale qui se chargerait de ramasser les coupons. 4. — Prix minimum pour les produits agricoles. 5. — Que copie de ces résolutions soit envoyée pour étude au congrès général.

Emmanuel Rioux, secrétaire

L'Ange-Gardien (Montmorency)

Au cours d'une réunion de notre cercle de l'U.C.C. tenue le 16 septembre sous la présidence de M. Georges Bélanger, il fut proposé par M. Esdras Ferland, cultivateur, appuyé par M. Léon Leclerc, également cultivateur, et résolu à l'unanimité que notre cercle proteste énergiquement contre la requête du Comité paritaire de l'industrie du lait à l'effet d'apporter des modifications au décret relatif aux employés des laiteries et contre les principes contenus dans cette requête. Ce décret vise à régler les relations entre les laiteries et leurs employés, mais, en fait, il va jusqu'à régler les relations entre cultivateurs, leurs employés et même les membres de leurs familles. C'est pourquoi notre cercle s'y oppose et proteste énergiquement.

René Gariépy, secrétaire



L'an dernier, on essouchait au tracteur dans ce champ et, cette année, l'avoine a poussé comme le dit ici l'image. Cette photographie a été prise sur la terre de M. Elie Pelletier, de St-Jean-de-la-Lande, comté de Témiscouata.

NOS CERCLES AU TRAVAIL

Convocations

DIMANCHE, 4 NOVEMBRE

Montmagny, L'Ascension, (Matapédia), Notre-Dame de la Doré, Notre-Dame des Bois, St-Philippe, (Richmond), Ste-Apolline, (Montmagny)

LUNDI, LE 5 NOVEMBRE:

L'Ascension, Mistassini, (Roberval), Ripon, (Papineau), Sayabec, St-Alexandre, St-Gédéon, (Frontenac), St-Germain, (Drummond), St-Jude, St-Luc de Vincennes, St-Mathias, (Rouville).

MARDI, LE 6 NOVEMBRE:

Béarn, Cheneville, (Papineau), Ham-Nord, Les Cèdres, (Soulanges), Les Ecureuils, Ste-Julienne, (Montcalm), St-Sébastien, (Frontenac), St-Victor, (Beauce).

MERCREDI, 7 NOVEMBRE:

La Reine, (Abitibi), St-André Avellan, St-Charles, (Bellechasse).

Saint-Jean Chrysostome (Lévis)

Le 26 septembre, notre cercle se réunit sous la présidence de M. Thomas Couture. Une vingtaine de cultivateurs étaient présents. Il fut question des différents points du rationnement de la viande et de l'abattage des animaux, et de la vente des animaux d'après cette loi. Au cours de l'année, nous avons discuté les sujets suivants: la coopération, les caisses populaires, les prix des machines aratoires et des moulées. Notre prochaine assemblée aura lieu le 15 octobre. M. Pierre-Emile Roy, chef de la mécanique à l'Ecole d'Agriculture, sera le conférencier. Notre cercle compte 38 membres. Il y a eu diminution sur l'année dernière.

Edouard COUTURE, secrétaire.

Val des Bois (Papineau)

Le 21 octobre, réunion sous la présidence de M. Léo Larocque. Une soixantaine de cultivateurs sont présents. M. l'aumônier nous parla des coopératives d'électricité. M. le président nous indiqua les moyens à prendre pour établir une coopérative d'électricité avec les paroisses de Poltimore et Notre-Dame de la Salette. Notre agronome sera le conférencier à la prochaine assemblée qui aura lieu le 25 novembre.

R. MORIN, secrétaire.

Saint-Alexis de Matapédia

Au cours d'une réunion de notre cercle tenue dernièrement, nous avons fait l'élection de notre nouveau bureau de direction. Il se compose comme suit: président, M. Jos. Huot; vice-président, M. Théophile Leblanc; directeurs, MM. Ernest-B. Martin, Ovide Dufour et Philippe-B. Gallant. Le secrétaire est M. Isaïe Martin.

Le Secrétaire.

Ste-Brigitte des Saults (Nicolet)

Le 12 octobre dernier, nous avons eu la visite annuelle de M. l'aumônier diocésain et de M. le propagandiste. La réunion était sous la présidence de M. Ernest Cardinal. M. l'aumônier a félicité notre cercle au sujet de sa caisse. Il nous entretint des avantages de nos différents groupements, notamment la convention mortuaire et les coopératives. Il nous dit que ces groupements dénotaient chez nous un bon esprit de famille. Après un bref entretien sur la profession agricole, il compara notre classe aux autres classes de la société. Il nous parla enfin de l'électrification rurale, de l'établissement des jeunes et des allocations familiales. M. le propagandiste discuta des avantages du congrès et traita de questions qui intéressent directement les cultivateurs.

Wilfrid ALLARD, secrétaire.

Deschambault (Portneuf)

Nous avons eu deux réunions en septembre, la première le 7 et la deuxième le 20. Environ 25 cultivateurs étaient présents à la réunion du 7 et 45 à celle du 20. MM. Maurice Plamondon, A. Roy, agronome, et M. Savard ont parlé de la fixation des prix et du plancher des prix des produits agricoles, de la coopération et de la façon de s'y prendre pour fonder une coopérative. Nous demandons par résolution 1.—L'amnistie pour les conscrits qui ne se sont pas rapportés pour le service militaire. 2.—Que le droit de vote soit laissé au père qui vend ou donne sa terre à son fils. Au cours de notre réunion du 20, on a décidé de fonder une coopérative.

Jules PERREAULT, secrétaire.

Ste-Blandine (Rimouski)

Notre dernière réunion eut lieu le 23 septembre. M. le président remercia les cultivateurs présents d'être venus en aussi grand nombre et demanda à M. Philippe St-Laurent de donner le rapport de la journée d'étude tenue à Rimouski le 17 septembre. M. Placide Proulx fit le commentaire habituel d'une page de l'Evangile et du Centre. Cinq membres ont payé leur contribution.

Denis ST-LAURENT, secrétaire.

Masson (Papineau)

A notre réunion du 5 octobre, nous avons élu un nouveau bureau de direction. Il se compose comme suit: président, M. Joseph Daoust; vice-président, M. Edouard Bouchard; aumônier, M. l'abbé Joseph Lombard, curé; directeurs, MM. Rodolphe Trempe, Ernest Bouchard, Joseph Pagé, Calixte Carpentier et Olivier Hamelin. Le secrétaire est M. Robert Thibault.

Le Secrétaire.

L'Union Catholique des Cultivateurs

- Président: M. ABEL MARION Ste-Edwige.
- Aumônier général: R. P. LEON LEBEL S.J.
- Vice-président: SAMUEL AUDETTE, Landrienne.
- Vice-président: HENRI-C. ROIS St-Bruno.
- Secrétaire général: GERARD FILION, L.S.C.
- Directeur général de la Mutuelle-Vie: THURIBE BELZILE, L.S.C.

Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

M. Moïse Joyal, décédé le 19 octobre à l'âge de 83 ans. Le défunt était le père de M. Alcide Joyal, directeur du cercle de St-Germain de Grantham.

M. Henri-L. Tousignant, décédé le 5 octobre dernier à Ste-Cécile de Lévis, comté de Nicolet, à l'âge de 51 ans. Le défunt était membre du cercle local de l'U.C.C.

Aux familles éprouvées les membres de l'U.C.C. et la "Terre de Chez Nous" offrent leurs bien sincères sympathies

St-Vianney (Matapédia)

Une assemblée de notre cercle de l'U.C.C. eut lieu dernièrement. Une quarantaine de cultivateurs étaient présents. La réunion était convoquée pour étudier la possibilité de fonder un syndicat coopératif de fromagerie. M. le curé Léo Bérubé, aumônier du cercle, nous a parlé des avantages de faire partie de l'U.C.C. A cette occasion, nous avons recruté 28 membres pour le syndicat de fromagerie, qui sera formé sous peu, et trois nouveaux membres de l'U.C.C.

Alphonse MARTIN, secrétaire.

Thurso (Papineau)

Le 8 octobre, réunion sous la présidence de M. Ludovic Leduc. 105 cultivateurs étaient présents. Il fut question d'achat d'un "bulldozer" et de la fondation d'une coopérative d'électricité. M. G. Séguin, agronome, sera le conférencier à notre réunion du 12 novembre. Nous avons fondé une coopérative d'électricité qui porte le nom de "Coopérative d'électricité de Thurso". 41 cultivateurs ont signé la formule d'adhésion.

D. Thibault, secrétaire

MANUEL DE L'INVENTEUR
10¢
écrivez à
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR de BREVETS d'INVENTION
934 STE CATHERINE ST MONTREAL

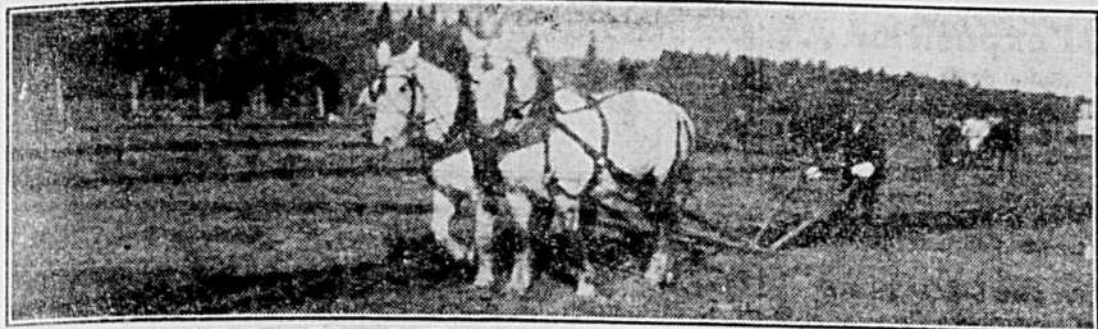
J.-F. DIONNE L.C.C.

COMPTABLE PUBLIC
1478 Sicard, Montréal
Vérification municipale scolaire, commerciale et industrielle
Tél: Clavier 5940

TEL: PLateau 4801

Jean-P. VERSCHOLDEN AVOCAT

Roux et Verscholden
132, ouest, rue St-Jacques,
Chambre 903,
Montréal



Le cercle de l'U.C.C. de St-Edouard d'Eastman (Brôme) a organisé un concours de labour qui a eu lieu le 18 septembre. Plusieurs concurrents, tous de la paroisse, y ont pris part. L'on voit ici le gagnant, M. Robert NORMAND, au moment où il tire le sillon vainqueur. Il a obtenu la coupe du Conseil municipal. Plusieurs autres prix ont été donnés aux concurrents.

La conférence...

(Suite de la première)

point et que l'organisation internationale fonctionne de façon à empêcher l'accumulation d'un surplus de vivres dans certains pays, tandis que d'autres pays verront leur population souffrir du manque de vivres, de la faim et de sous-alimentation. En tant que producteurs des objets de première nécessité, les cultivateurs s'attendent à ce qu'on leur demande d'augmenter leur production pour répondre à la demande que suscitera ce programme d'abondance. Mais ils savent aussi qu'à côté de cela, il devra y avoir des améliorations dans le système de distribution, tant au pays que dans le domaine international. L'un des points essentiels de ce programme doit comporter la stabilisation des marchés et des prix des produits agricoles au moyen d'une entente internationale et de la collaboration de la part des pays exportateurs et importateurs.

Ce qui presse le plus

Naturellement, dit encore M. Hannam, nous qui voyons les immenses besoins de l'univers comme anxieux de voir toutes les nations alliées se donner la main le plus tôt possible pour faire au plus tôt ce qui doit être fait. Mais la chose la plus importante dans le moment, c'est d'abord que toutes ces nations s'entendent, unissent leurs efforts pour envisager les problèmes qui se posent et élaborent un programme précis en vue de les résoudre. Une fois cette question réglée, le travail d'organisation pour compléter la besogne ne devrait pas comporter de difficultés insurmontables.

Une fédération internationale

Ce programme que nous nous sommes tracé, nous ne pouvons permettre qu'il aboutisse à un échec, conclut M. Hannam. D'un autre côté, le succès peut signifier des conditions de santé et de bien-être dont l'humanité pourra pour la première fois être fière. C'est à cette tâche que nous devons nous employer sincèrement et sans réserve.

Pour le producteur qui assiste à cette conférence à titre d'observateur, il paraît évident que le complément indispensable de l'organisme de l'agriculture et des vivres, au cours de cette conférence et même d'une façon permanente, devrait être une puissante fédération internationale des cultivateurs producteurs par laquelle les cultivateurs du monde entier, habitués à parler le langage commun de la glèbe et en tant que pourvoyeurs du genre humain, pourraient exercer une influence considérable dans la mise en pratique des buts et des objectifs de l'organisme international des Vivres et de l'Agriculture.

L'établissement...

(Suite de la page 9)

Surveillant régional, Lois sur les terres destinées aux anciens combattants, Moncton. —

EN ONTARIO

Surveillant régional, Lois sur les terres destinées aux anciens combattants, Toronto.

Surveillant régional, Lois sur les terres destinées aux anciens combattants London.

Surveillant régional, Lois sur les terres destinées aux anciens combattants, New Liskeard.

NOTE — Un vétéran qui désire profiter des avantages de la Loi agricole des vétérans doit écrire au bureau régional de son district et demander une formule de "Demande de qualification" qu'il remplira.

La lutte...

(Suite de la page 5)

Discours de Truman

A l'occasion de la Journée de la Marine célébrée samedi dernier aux Etats-Unis, le président Truman a déclaré que, les Etats-Unis entendent collaborer à la paix du monde, mais qu'ils entendent aussi demeurer une puissance militaire de premier plan. Il a formulé l'espoir que l'usage de la bombe atomique pourra être mise hors la loi pour toujours. C'est, dit-il, le plus grand désir du peuple américain de porter la collaboration internationale à un degré tel que les méthodes de destruction par l'énergie atomique puissent rester indéfiniment et effectivement hors la loi. Nous voulons nous servir de notre puissance militaire seulement dans le but de sauvegarder la paix du monde, dit le président. Voilà le fondement de la politique étrangère du peuple des Etats-Unis. Au sujet de la bombe atomique, Truman affirme que seuls les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Canada en connaissent le secret. Elle ne doit, dit-il, rien changer aux fondements de notre politique étrangère. Elle rend cependant plus

Les suites d'une petite erreur

Un jeune lieutenant, de Londres, promu au grade de capitaine, constata que la date de sa promotion telle qu'indiquée dans la "Gazette" officielle était le 1er avril 1941, au lieu de 1941.

Sur les instances de quelques amis il réclama des allocations à partir de 1941.

Quelques semaines plus tard il reçut la réponse suivante: "Votre demande a été trouvée conforme aux règlements existants et un crédit de 39,999 livres sterling a été porté à votre compte."

"Votre lettre prouve de façon conclusive que vous êtes le seul officier survivant de la bataille de Hastings où 20,000 chevaux d'une valeur approximative de 2 livres chacun ont été perdus par négligence."

"Selon les règlements en vigueur la responsabilité du paiement de ces chevaux retombe sur vous. J'ai conséquemment ajusté votre compte de sorte que vous devez exactement 1 livre sterling à Sa Majesté."

Ce récit a été donné par un fonctionnaire du War Office.



M. René Trépan, B.S.A. ag. o. nome attaché au Service de l'Industrie animale à Québec, qui était l'invité du Comité Agricole des Finances de guerre, à Radio-Canada, mercredi le 31 octobre à 12.30 heures.

urgents qu nous aurions pu le supposer il y a seulement six mois le développement et l'application de notre programme de sécurité. La bombe atomique signifie que nous devons être prêts à résoudre les problèmes internationaux le plus rapidement possible, avec la plus grande détermination et la plus grande habileté, si nous voulons faire face à une situation sans précédent.

Ailleurs dans le monde

Le calme est revenu au Vénézuéla, mais non sans que la révolution ait fait des milliers de morts et de blessés. Tout cela s'est fait au nom de la démocratie. En Argentine, le gouvernement Peron est revenu à la surface après une contre-révolution. Les Etats-Unis et les autres démocraties ne semblent guère satisfaits du résultat. On avait espéré en finir une fois pour toutes avec ce que l'on appelait le "fascisme argentin", et voilà qu'il renaît. Serait-ce, par hasard, un bon tour des Argentins pour rire au nez des Anglo-Saxons? En Palestine, la situation est toujours tendue entre Arabes et Juifs. Les Anglais ne tiennent pas plus qu'il ne faut à favoriser les Juifs parce qu'ils ont peur de voir les Arabes leur tomber sur le dos. En Indochine et à Java, la révolte des nationalistes contre les Français, les Hollandais et, en général, tous les Européens, diminue d'ampleur, mais la situation n'est pas encore complètement sous contrôle. En France, les électeurs ont donné leur appui à de Gaulle, mais les communistes ont fait des gains considérables. Ils sont le groupe majoritaire, tandis que les socialistes et le mouvement populaire républicain arrivent en deuxième et troisième places par une faible marge. En Norvège, Quisling a été fusillé en l'absence de toute publicité. En Allemagne, on s'apprête à faire le procès d'une vingtaine de prétendus criminels de guerre de haut rang. Robert Ley, chef du Front du Travail sous le régime nazi, a devancé le verdict, de ses accusateurs. Il s'est enlevé la vie dans sa cellule.

Le ministère...

(Suite de la page 5)

mis au Conseil des ministres une solution avantageuse pour les colons. Le Cabinet a adopté son point de vue.

En vertu d'un arrêté ministériel adopté tout récemment, le gouvernement provincial prend à sa charge la consolidation des établissements (plan fédéral-provincial) de 1940-41 et 1941-42 qui ont encore besoin de l'aide de l'Etat mais à qui cette aide doit être retirée à la fin de la cinquième année pour la raison indiquée précédemment. L'administration provinciale est donc autorisée à dépenser en travaux agricoles, construction de bâtiments et achats d'instruments aratoires ou de cheptels, la balance des sommes attribuées aux familles intéressées, mais non encore dépensées à la fin de la cinquième année d'établissement de celles-ci.

En d'autres termes, le ministère de la Colonisation s'engage à payer lui-même, pendant la sixième année d'établissement, le solde des crédits dont les colons du plan fédéral-provincial étaient susceptibles de bénéficier mais qui sont devenus périmés aux termes de l'entente.

Il va de soi que cette aide sera apportée aux colons qui auront satisfait aux conditions prévues lors de leur établissement.

Cette décision ministérielle signifie que des sommes considérables seront versées à des co-

L'hon. M. Barré met les cultivateurs en garde contre les placements risqués

Lors d'une récente conférence de presse tenue au bureau du ministre de l'Agriculture, l'hon. Laurent Barré a déclaré que la tâche la plus importante pour le cultivateur présentement, c'est de veiller avec le plus grand soin sur les économies qu'il a pu accumuler au cours des dernières années. "L'expérience de ce qui s'est passé entre les deux grandes guerres doit nous servir de leçon. Personne n'ignore que des sommes formidables ont alors été perdues dans des entreprises problématiques, fantaisistes ou simplement inexistantes. Pour leur part, les cultivateurs de chez nous ont englouti dans cette fausse "course au trésor" une fortune qui frise les cent millions."

Le ministre ajoute que le démon de la spéculation profitera de l'après-guerre pour essayer de ra-

fler les économies des habitants. Il est même probable que c'est déjà commencé. "On fera encore miroiter aux yeux des épargnants de la campagne des rendements de 10, 20 et même 30 pour cent sur des placements dans des compagnies en formation. Je ne conteste à personne le droit de prendre des risques, mais, à titre de ministre de l'Agriculture, j'ai le devoir de dire aux cultivateurs: prenez vos précautions, cherchez les placements absolus sûrs, et le meilleur est encore votre terre, votre sol."

Le ministre termine en disant que les caisses populaires peuvent prendre soin des économies des cultivateurs et les faire fructifier à l'avantage des paroissiens de chaque localité. L'argent péniblement amassé vaut la peine d'être protégé et préservé, conclut-il.

Encouragement à la production des semences de trèfle et de luzerne

Il existe présentement un excellent marché d'exportation pour les semences de trèfle et de luzerne; l'on peut dire même que la demande étrangère pour ces produits est presque illimitée.

Pour encourager les cultivateurs à satisfaire à cette demande, le gouvernement fédéral offre cette année, comme il le faisait vendredi dernier, les avantages suivants: Tout cultivateur qui vendra à un commerçant de semences autorisé des semences de trèfle et de luzerne sera en droit de se faire remettre de ce commerçant un certificat de participation lui donnant droit à une valeur de 3c la livre pour le trèfle rouge et de 5c la livre pour le trèfle d'Alsike, la luzerne et les mélanges de trèfle blanc et d'Alsike. Ces certificats seront remboursés par le gouvernement fédéral lorsque l'Office des Produits Spéciaux aura complété ses exportations et en aura reçu le paiement.

Le prix des semences a été fixé comme suit par l'Ordonnance No A-1694 de l'Administrateur des semences:

Trèfle rouge, 34; trèfle d'Alsike, 34c; trèfle blanc, 1.15; luzerne, 37c.

Mélange de trèfle d'Alsike et de trèfle blanc: prix déterminé d'après le pourcentage de chaque constituant.

Le cultivateur du Québec qui dispose d'une main-d'œuvre suffisante vaudra sans doute profiter des avantages qui lui offrent ces certificats "de participation"; la grande abondance de la récolte de foin, la très bonne venue des regains de trèfle et de luzerne devraient lui permettre d'augmenter, cette année, sa production de graines fourragères et d'accroître d'autant son revenu.

La certitude de recevoir une ristourne minimum de 3c ou 5c la livre de semence, en plus du prix de vente ci-haut mentionné, incitera donc probablement bon nombre de cultivateurs à réserver une partie de leurs prairies de trèfles ou de luzerne pour la production de la semence, ou à faire nettoyer pour le commerce une certaine proportion de la semence qu'ils ont déjà récoltée.

lons qui autrement auraient perdu cette contribution jugée nécessaire. Elle est valable jusqu'au 31 décembre 1946 pour les colons établis en 1940-41 et jusqu'au 31 décembre 1947 pour ceux qui ont été installés en 1941-42.

On calcule au ministère de la Colonisation, que huit cents colons bénéficieront de l'avantage que leur offre le gouvernement provincial sur recommandation de l'hon. M. Joseph-D. Bégin.

Précisons au sujet des "certificats de participation" que ceux-ci sont remis au cultivateur par tout acheteur "autorisé" (commerçant ou coopérative), c'est-à-dire reconnu comme commerçant de semences par l'Office des Produits Spéciaux, de Lindsay, Ont.

On nous prie d'avertir cependant les cultivateurs que le paiement de la ristourne à laquelle donnent droit les "certificats de participation" ne pourra être fait avant que les expéditions et les exportations soient effectuées et les transactions complétées, c'est-à-dire peu probablement avant l'automne prochain. Les cultivateurs, détenteurs de certificats de participation, n'auront aucune demande ni démarches spéciales à faire, aussitôt que possible, les chèques de ristourne leur seront adressés directement par le Bureau du Trésor d'Ottawa.

L'HUILE ÉLECTRIQUE

DU DR THOMAS

pour les Crapauds, le Mal de Gorge des Chevaux et des Bestiaux

LE DEVOIR

a-t-il cessé de vous avertir depuis 34 ans.

LE DEVOIR

a-t-il jamais failli à sa tâche?

NON.

Vous voudrez continuer à appuyer le DEVOIR pour qu'il poursuive la lutte au service des intérêts canadiens?

Le résumé quotidien des faits de guerre publiée par le DEVOIR est unique au Canada.

Lisez et faites lire le DEVOIR

ADRESSE:

C. P. 500, Place d'Armes.

LE DEVOIR

Montréal

66.00 par année \$3.15 par trimestre.

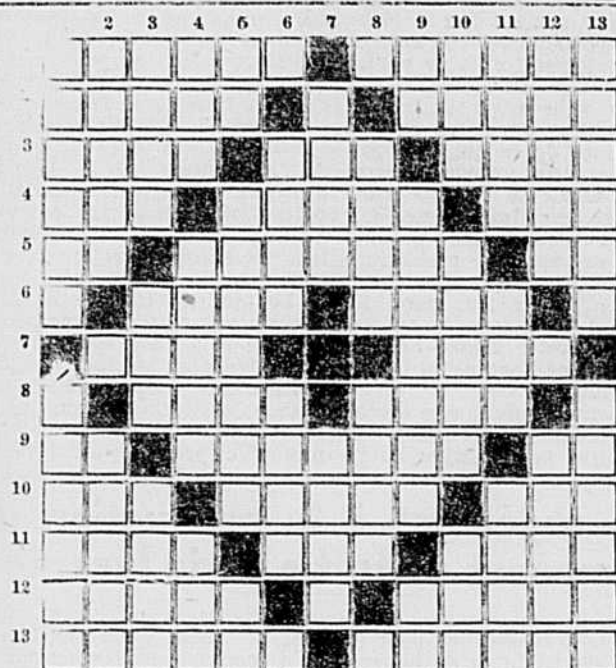
Envoyez mandat-poste ou chèque accepté

B. TRUDEL & CIE

Fournitures et machineries pour laiteries, beurries et fromageries.

304, Place d'Youville — MONTREAL

Les mots croisés de la "Terre de Chez Nous"



HORizontalement

- 1.—Fruit du papayer — Petite principauté de l'Europe.
- 2.—Considéré comme tel — Grand officier de la cour des sultans.
- 3.—Couleur — Sans mélange — Corps simple solide, noirâtre.
- 4.—Port dans l'île de Ré — Embellir — Pour la 3e fois.
- 5.—Négation — Réparer la carène d'un navire — Pron. pers.
- 6.—Destinée — En outre, de plus.
- 7.—Genre de poissons de l'Europe centrale — Ancien nom de l'Archipel.

SOLUTION DU DERNIER PROBLEME

L	E	P	I	D	O	L	I	T	H	E
I	T	E	M	R	A	T	I	O	N	
C	A	R	A	T	S	U	R	I	T	
I	P	O	M	E	E	R	A	R	E	
T	E	T	N	O	V	E	S	N		
A	S	P	O	L	I	E	A	D		
T	I	C	A	R	O	N	C	L	E	
O	S	E	R	S	A	C	H	E	M	
I	O	D	E	R	T	H	E	Z	E	
R	U	E	R	A	I	A	R	A	N	
E	S	S	E	U	L	E	M	E	N	T

- 8.—Grande voile du grand mât — Lier ensemble.
- 9.—Pron. pers. — Déesse de la vengeance — Art. contracté.
- 10.—Avaré — Amener vers soi — Moll des paupères.
- 11.—Opinion, sentiment — Pologne du tisserand — Tout bénéfice.
- 12.—Cheval d'Espagne — Vase à boire (moyen-âge).
- 13.—Prière — Partie inférieure d'un navire.

VERTICALEMENT

- 1.—Ancienne danse espagnole — Fille qui a l'air ou les manières d'un homme.
- 2.—Reconnu vrai — Nettoyer avec un liquide.
- 3.—Couleur intermédiaire entre le vert et le bleu — Aride — Espèce de tonneau.
- 4.—Préfixe — Livre sacré des mahométans — Frère de Japhet.
- 5.—Mesure chinoise — Muraille servant de garde-fou — Pron. pers.
- 6.—Partage — Titre des descendants de Mahomet.
- 7.—Guérison d'une maladie — Dieu de l'amour.
- 8.—Peintre italien (1575-1642) — Rhaps.
- 9.—Pron. indéfini — Garder chez soi — Interj.
- 10.—Riv. de Bavière — L'Apôtre du Vivarais — Nom vulgaire des labrax.
- 11.—Entrave qu'on attache au paturon des chevaux. — Etendue d'eau salée — Sorte de coquillage marin.
- 12.—Grosse tortue de mer — Ch. l. d'arr. (Côte du Nord).
- 13.—Accabler de dettes — Fleur ornementale.

SOLUTION LA SEMAINE PROCHAINE

Troupeaux...

(Suite de la page 8)

la paissance. Un acre de blé d'Inde fourrager de croissance raisonnable est suffisant pour un troupeau de 10 à 12 vaches. En 1944, le rendement moyen pour les 13 acres ensemencés en blé d'Inde, sur nos Stations fut de 12 tonnes à l'acre.

En vue de fournir une alimentation rationnelle à l'étable nos programmes de culture furent établis de manière à fournir une abondance de fourrages de bonne qualité, tels que trèfle et luzerne et de racines comme succulents. Les systèmes de rotation de 4 et de 5 ans répondent bien à cette exigence.

En ces dernières années, une attention toute spéciale fut apportée à la culture de la luzerne, et les résultats obtenus jusqu'à présent furent satisfaisants puisque tout le foin récolté actuellement sur nos Stations de Démonstration contient un pourcentage de luzerne variant de 20 à 40%.

(d) Les bonnes conditions sanitaires

Le bon état de santé des animaux est également une des premières conditions de progrès. En effet, pour que l'animal puisse profiter des bons soins et donner son plein rendement, il doit être sain et vigoureux; c'est pourquoi nos opérateurs sont très particuliers sur ce point. Périodiquement, les troupeaux sont tuberculinsés; ceux de race pure sont accredités. Aucun cas d'avortement épidémique n'a été noté en ces dernières années et d'une manière générale, sauf quelques cas isolés de mammite, nos troupeaux sont en excellent état de santé.

Pour résumer, disons:

Que la production laitière est la principale industrie sur nos fermes; cependant, une augmentation des rendements s'impose.

Qu'il est possible à l'exemple de ce qui a été fait sur les Stations de Démonstration d'obtenir

une augmentation satisfaisante en appliquant ces méthodes pratiques et à la portée de tous.

Que les différents moyens d'amélioration mentionnés dans cet article doivent nécessairement être appliqués simultanément, si l'on veut obtenir des résultats pratiques.

Le bétail...

(Suite de la page 16)

pour taureaux et deux 2èmes, un 5ème et deux 9èmes prix pour vaches et taureaux.

M. Pépin qui a présenté des animaux dans presque toutes les classes, retourne avec un 2ème et un 4ème prix dans les concours de groupe junior; un 3ème pour progéniture senior de taureau. Dans les classes d'individus il mérite un 3ème et 6ème prix pour taureaux; un 3ème, 4ème, deux 6èmes, un 7ème, deux 8èmes, un 9ème et 10ème prix pour vaches et vaches laitières.

L'Institut St-Jean Bosco, de Ste-Foy, mérite un 3ème prix dans les groupes junior, un 3ème prix pour taureau, un 1er, un 2ème, quatre 4èmes, deux 6èmes, deux 7èmes et trois 8èmes prix aux concours de femelles.

Parmi les visiteurs

Au nombre des visiteurs qui ont suivi avec grand intérêt l'expertise sur les bovins holsteins, il convient de mentionner une délégation composée de trois officiers supérieurs de la British Friesian Society d'Angleterre et de MM. Twinn et Jenkins, respectivement chef et chef-adjoint du Service des productions animales de Grande-Bretagne. La délégation était accompagnée de M. Geo. Clemons, de Brantford, Ontario, secrétaire général de l'Association Holstein du Canada, de M. W. Hodge, directeur, et de M. Hermas Lajoie, secrétaire propagandiste de l'Association Holstein provinciale.

A l'exposition...

(Suite de la page 16)

vendu au profit de la Légion Canadienne, rapporte \$1.45 la livre. Un second, propriété de C.D. French, mis en vente au bénéfice de la Croix-Rouge, rapporte \$1.038, soit \$1.00 la livre. En moins de 3 heures, on a disposé des 249 bovins.

Du porc à \$0.50 la livre

Les acheteurs se disputent maintenant la possession des porcs. En l'espace de 15 minutes, les 130 bêtes ont trouvé preneurs. Le meilleur lot de 3 porcs est adjugé à la Canada Packers pour \$0.50 la livre. La même maison avait versé le double, en 1944, pour acquérir le trio champion. Le meilleur exhibit de 5 porcs se vend ensuite 37 sous. Puis les enchères varient de 22 sous à 19 sous la livre.

Prix record pour un agneau

Au moins un prix record établi à la vente de 1944 a été brisé à celle de 1945. La maison Eaton avait payé \$5.00 la livre, l'an passé, pour l'agneau grand champion; cette année, c'est \$6.25 qu'il dut verser pour obtenir l'exhibé détenteur du même trophée. Son propriétaire, M. Parkhill, a touché la somme de \$443.75 pour son agneau. Le champion de réserve a trouvé preneur à \$2.10 la livre et une autre vedette à \$2.05. Les prix ont ensuite varié de 36 à 15 sous la livre. En 30 minutes, les 249 représentants de la race bovine avaient changé de propriétaire. Indifférents à leur sort, après avoir vécu quelques heures de célébrité, il ne leur restait plus, à eux aussi, qu'à attendre de passer de vie à trépas.

Aubaine pour les éleveurs

Cette vente qui clôture l'exposition d'hiver de Sherbrooke est une aubaine pour les éleveurs. L'an passé elle avait rapporté quelque \$60,000. Cette année, à la fin des enchères, on évaluait à près de \$80,000, la somme tombée dans le gousset des éleveurs au cours de l'après-midi. C'est un succès dont les organisateurs ont lieu de se réjouir. Aussi, nous ont-ils chargé de se faire leur intermédiaire pour remercier, par la voix des journaux, les acheteurs de leur précieuse collaboration.

Quelques...

(Suite de la page 11)

nombre de fermes dont les pâturages ont été débarrassés des pierres et ensemencés de nouveau avec des graines de semence appropriées ont vu augmenter leur rendement de plus de trois à quatre fois celui que l'on pouvait atteindre auparavant.

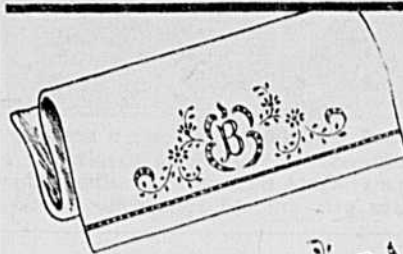
Manque de fonds

Le défrichement, que ce soit en terrain boisé ou pierrenx, et les opérations subséquentes sont dispendieuses si on les compare au défrichement des prairies ou des endroits déserts. La plupart des terres qui sont encore en bois ou couvertes de pierres et n'ont pas été exploitées sont demeurées telles seulement à cause du manque de fonds nécessaires à leur amélioration. L'augmentation du revenu chez les cultivateurs canadiens au cours de la guerre, ajouté à un rationnement sévère et à la disparition du marché de certains articles indispensables, a eu comme résultat de permettre à quelque 750,000 cultivateurs de se créer un modeste avoir grâce aux obligations de la Victoire. Ces fonds, les cultivateurs prévoyants les conservent précieusement, parce qu'ils reconnaissent que des améliorations s'imposent sur leur ferme et sur leurs bâtiments de ferme ou s'imposeront dès qu'ils pourront les faire. Ils savent aussi que la prospérité actuelle ne pourra durer s'ils ne prennent des mesures pour augmenter le revenu net provenant de l'exploitation de leurs terres. L'emploi judicieux des épargnes accumulées par les obligations de la Victoire pour l'amélioration de leurs propriétés, afin d'en obtenir la plus haute production possible plutôt que l'achat de nouvelles terres, assurera davantage leur avenir et leur subsistance. Les méthodes modernes de production exigent que les produits soient de meilleure qualité et en plus grande quantité avec moins de terrain et moins de travail. Cela ne peut se faire sans que tous les terrains soient améliorés de façon à assurer une production de la plus haute qualité et qu'il n'y ait aucun terrain inculte qui mange les profits.

Service des

PATRONS

de la "Terre de Chez Nous"



PATRONS VENNAT
9389



No 93389 TAIES, patron à tracer 28c, au fer chaud 38c, perforé 50c. (Ceci comprend votre propre initiale. N'oubliez pas de la spécifier). Une paire d'oreillers estampés sur beau coton fini toile, avec ourlet fait \$1.65. Coton à broder 30c.

No 9389 DRAP, patron à tracer 30c, perforé 75c, au fer chaud 50c. (Ceci comprend votre propre initiale. N'oubliez pas de la mentionner). Etampé sur beau coton blanc fini toile 36 x 81 pes \$1.75, drap complet de 81 x 99 pes, ourlet fait \$3.25. Coton à broder 50c.

La taxe de 2% est exigée sur tous les achats faits dans la province de Québec. Le port est à la charge du client sur toutes les commandes de moins de \$1.00.

ADRESSEZ TOUJOURS toutes vos COMMANDES au

Service des Patrons,
LA TERRE DE CHEZ NOUS

515, avenue Viger

MONTREAL

Plans de défrichement

Trois provinces au moins ont élaboré des programmes de défrichement et d'amélioration des terres qui permettront aux cultivateurs d'obtenir de l'aide pour l'amélioration de leurs terres au moyen d'un outillage moderne.

Le cultivateur ordinaire ou l'individu isolé ne peut profiter des avantages des méthodes modernes de défrichement et d'amélioration des terres d'une façon économique, à cause du prix élevé de l'outillage approprié. L'intervention du gouvernement et des agences du gouvernement dont les activités s'étendent à un territoire relativement plus vaste peuvent contribuer à fournir l'outillage et assumer l'entreprise dans l'intérêt des particuliers à un coût plus bas. Le succès de n'importe quel plan d'amélioration des terres, qui permettra au cultivateur de faire travailler sur sa terre à un coût raisonnable, dépendra de la capacité de ce cultivateur à payer ce que cela coûte. Les épargnes accumulées grâce aux obligations de la Victoire et mises de côté avec soin dans ce but constituent la meilleure garantie possible que l'on apportera une prompt solution à la mise en valeur des terres incultes.

Une action concertée

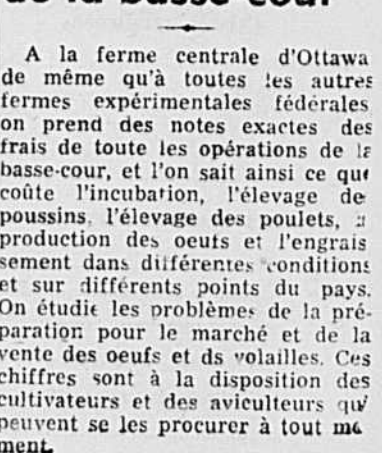
Les organisations locales ont toujours réussi à régler un problème d'intérêt commun et la mise en valeur des terres incultes incombe aux localités en raison des catégories de sols, de la topographie et autres facteurs qui s'y rattachent. Les efforts des localités, selon un plan concerté, dans le but d'améliorer les terres deviendront vite un plan pratique lorsque les obligations de la Victoire, mises de côté dans ce but, seront mises en commun et que l'outillage agricole sera de nouveau à la disposition des cultivateurs. Cet outillage et ces méthodes diffèrent selon le genre d'amélioration que l'on veut faire, mais les techniciens de certains départements du gouvernement qui ont une expérience reconnue dans ce genre de travail pourront donner des conseils et des directives à n'importe quel groupe ou individu.

Le défrichement et l'amélioration des terres est une oeuvre de longue haleine qui doit se faire graduellement. Les particuliers, propriétaires de terres, ne devraient pas entreprendre ce travail individuellement avec l'idée de faire vite et grand. Les prairies désertes elles-mêmes exigent des années de travail pour devenir des terres très productives. Les terrains boisés et pierrenx exigeront pour leur part beaucoup plus de temps et de travail pour en arriver au même résultat.

A l'aide de plans soigneusement dressés pour le développement et l'amélioration graduels des terres incultes et des moyens financiers pour mener à bien ce travail, il devrait être possible d'obtenir, dans la plupart des régions, les services d'hommes qualifiés et de l'outillage requis, sur demande expresse, pour exécuter un travail autre que celui que font habituellement les cultivateurs avec les instruments à leur disposition. De cette façon, les dépenses annuelles seront relativement peu considérables, mais suffiront pour maintenir dans chaque localité un outillage approprié et assurer des progrès constants dans la voie de plein développement des terres.

Quelques autres problèmes

Les problèmes de contrôle de l'érosion, du drainage, de l'irrigation, du terrassement, du creusage des cours d'eau et des fossés et autres problèmes fondamentaux deviennent partie intégrante de tout programme de défrichement et doivent être considérés comme aussi importants sur les terres déjà améliorées et plus productives. La disparition du couvert sur les espaces boisés implique un changement de grande importance des conditions qui prévalaient auparavant. Ce changement exerce aussi une influence sur les régions environnantes dans une très grande mesure. Dans tout programme de défrichement il faut tenir compte de cette transformation et prendre des mesures efficaces pour surmonter ces difficultés. Le contrôle des eaux de ruissellement au printemps et des pluies subseqentes doit être assuré pour les empêcher de causer des dommages au sol. L'ouverture à la colonisation des terrains boisés a une influence sur l'évaporation dans toute la région et augmente en même temps le danger du pouvroissement par le vent. Ces facteurs sont d'une portée considérable et doivent être pris en considération lorsqu'il s'agit de débarrasser des lots pour fins d'exploitation agricole. Préparer de longue main des abris contre le vent et de l'ombrage pour les résidences, les bâtiments de ferme, en même temps qu'une distance convenable du boisé de ferme, tout cela prend une importance considérable quand on prépare un établissement de colonisation. Grâce aux méthodes modernes de défrichement et aux améliorations qui se produiront à coup sûr au cours des prochaines années, ceux qui projettent de s'établir en pays de colonisation feraient bien de dresser de bons plans pour l'avenir. Il est toujours plus facile de faire disparaître un arbre en peu de temps que d'en faire pousser un.



La REVUE des MARCHÉS AGRICOLES

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

PRIX DE REMISE

Animaux vivants--

Lundi le 29 oct.
1945

A la Coopérative canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, Montréal.

Prix des porcs abattus	Veaux de lait	Taures
A— 17.65	Choix 13.50—14.00	Choix 9.75—10.00
B1— 17.25	Bons 12.50—13.25	Bonnes 9.00— 9.50
B2 et B3 17.00	Moyens 11.50—12.00	Moyennes 8.00— 8.50
C— 16.00	Communs 9.00—10.00	Communes 6.00— 7.00
D— 15.75	D'Herbe 5.00— 8.00	
Légers 15.75		
Lourds 15.75	Agneaux	Taureaux
Extra lourds 14.75	Agneaux et agnelles 13.50—14.00	Choix 8.00— 8.50
(196 et 215 lbs)	Communs 5.00— 6.00	Bons 7.50— 8.00
Extra lourds 13.00	Bélier non châtré 12.50—13.00	Moyens 6.50— 7.00
216 et plus.	Moyens 10.00	Communs 6.00— 6.50
Blessés (à leur valeur)	Moutons	
Demi Castrats 13.00	Bons 6.00— 6.50	
Truies 15.50—16.50	Commun 2.00— 3.00	
Verrat 9.00—10.00	Vaches	Bouvillons
Les octrois du gouvernement fédéral au montant de \$3 sur les A et de \$2 sur les B1 sont payés par mandats attachés aux certificats de classification	Choix (Type à boucherie) 8.75— 9.00	Choix 11.75—12.00
	Bonnes 8.00— 8.50	Bons 10.50—11.00
	Moyennes 6.50— 7.50	Moyens 9.50—10.25
	Communes 5.50— 6.00	Communs 7.00— 9.00
	Très communes 4.50— 5.00	

Autres produits--

Semaine finissant le 25 oct. 1945

A Montréal, 130, est rue St-Paul.

Prix nets — F.A.B. — Montréal

Poulets vivants "à griller" "toutes couleurs"	Poulets abattus "Sélectionnés"	Jeunes dindes vivantes
A—1 1/4 lb jusqu'à 3 lbs 27c	Spécial 31 1/4c	A— 33c
B—1 1/4 lb. jusqu'à 3 lbs 26c	A— 30 1/4c	B— 31c
C—1 1/4 lb. jusqu'à 3 lbs. 24c	B— 28 1/4c	C— 30c
	C— 25 1/4c	
Poulets vivants "à rôtir" "Rouges et blancs"	Poules abattues	Jeunes dindes abattues
A— 26c	A— 27c	A— 39c
B— 24 1/2c	B— 25c	B— 37c
C— 23c	C— 22c	C— 34c
Poulets vivants à rôtir "Gris"	Oies abattues	Dindes vivantes
A— 26c	"Avec la tête et les pattes"	Vieux mâles Vieilles femelles
B— 24 1/2c	A— 27c	A— 28c A— 32 1/2c
C— 23c	B— 25c	B— 26c B— 30 1/2c
	C— 20c	C— 25c C— 24 1/2c
Poulets abattus "Engraisés au lait"	Poules vivantes	Coqs vivants 15c
Spécial 33 1/4c	Toutes races, sauf "Leghorn"	
A— 32 1/4c	A— 20c	Lapins vivants
BP 30 1/4c	B— 18 1/2c	5 lbs et plus 17c
	C— 17c	
N.B.—Les oiseaux de pesantier moindre et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.	Race "Leghorn"	Oeufs non classés
	A— 18c	Prix nets — F.A.B. Montréal
	B— 16 1/2c	Caisses retournées
	C— 15c	A— (Gros) 45c
		A— (Moyens) 43c
		B— 40c
		A— (Poulettes) 40c
		C— 37 1/2c

Semaine finissant le 25 oct. 1945

A Québec, 38-40, Marché Champlain

Prix nets — F.A.B. — Québec

Oeufs non classés Prix nets FAB Québec Caisses retournées	Poulets à griller—abattus "Sélectionnés"	Vieux coqs abattus
A— (Gros) 45c	A— 31 1/2c	A— 17 1/2c
A— (Moyens) 43c	B— 29 1/2c	B— 15 1/2c
B— 40c	C— 26 1/2c	C— 12 1/2c
A— (Poulettes) 40c		
C— 33 1/2c	Poulets à griller — abattus "Engraisés au lait"	Dindes abattues (Vieux mâles)
	A— 33 1/2c	A— 33c
Poulets abattus sélectionnés	B— 31 1/2c	B— 31c
A— 28 1/2c		C— 28c
B— 26 1/2c	Poules abattues	Dindes abattues (Vieilles femelles)
C— 23 1/2c	A— 23 1/2c	A— 34c
	B— 21 1/2c	B— 32c
Poulets abattus "Engraisés au lait"	C— 18 1/2c	C— 29c
A— 30 1/2c		
B— 28 1/2c		

Beurre et fromage

PRIX DE REMISE — MONTREAL et
SUCCURSALE DE QUEBEC
BEURRE FRAIS

Semaine finissant le 22 octobre 1945 inclusivement

No 1 pasteurisé	35 7/16c
No 2 pasteurisé	34 7/16c
No 3 pasteurisé	33 7/16c

FROMAGE BLANC

Semaine finissant le 23 octobre 1945 inclusivement

Fabriqué le ou après le 1er juin 1945

BLANC

No 1	20c	No 2	19 1/2c	No 3	19c
------	-----	------	---------	------	-----

F.A.B. Point d'expédition de la fabrique.

N.B.—Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

Commentaires

BEURRE

La semaine dernière, ce marché a été très ferme et les cotes sont maintenant au plafond fixé par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 29 octobre 1945, le beurre no 1 pasteurisé, au gros, était coté à 36c la livre.

FROMAGE

En vertu du contrat intervenu entre la Grande-Bretagne et le Gouvernement Canadien, le fromage du type CHEDDAR fabriqué dans les provinces d'Ontario et du Québec, le ou après le 1er juin 1945, est réquisitionné par l'Office des Produits Laitiers.

Le prix de remise aux producteurs, pour le fromage No 1 blanc, est fixé à 20c la livre f.a.b., point d'expédition de la fabrique.

VOLAILLES VIVANTES: Poulets à rôtir

Les arrivages sont modérés. La demande est active et les prix sont fermes.

Nous conseillons fortement de n'expédier que de oiseaux de bonne qualité ou finis à point.

Poules

Les arrivages sont considérables et de qualité médiocre. La distribution est lente et les prix sont instables.

Poulets à griller

Les arrivages sont presque nuls. La demande est active et les prix sont fermes.

VOLAILLES ABATTUES: Poulets, Poules, Dindes, Oies.

Les arrivages sont régulièrement absorbés, et les prix sont stables.

OEUFs: Montréal et Québec—

Les arrivages sont toujours insuffisants pour répondre aux besoins domestiques.

Ce marché est ferme et les prix sont actuellement au plafond fixé par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

J.-E. LUSSIER

Abattoir — Coopérative Fédérée, Québec, Ouest

Semaine finissant le 25 octobre 1945 inclusivement

PORCS LIVRES VIVANTS: Classification établie après l'abattage.

Pesantier chaude	Prix net
A—140 à 170 lbs	17.75
B1—135 à 175 lbs	17.35
B2—125 à 134 lbs	17.10
B3—176 à 185 lbs	17.10
C—120 à 185 lbs	16.10
D—120 à 185 lbs	15.85
Légers—119 lbs et moins	15.85
Lourds—186 à 195 lbs	15.85
Extra—196 à 215 lbs	14.85
Demi-Castrats	14.10
Verrats	10.00
Truies	15.00

Puis une prime fédérale de \$3.00 sur les "A" et de \$2.00 sur les "B-1"

VEAUX REÇUS VIVANTS ET PAYES ABATTUS

"Engraisés au lait"	"Du Printemps"
Choix—90 lbs et plus 21c	Bons—35 lbs à 55 lbs 27c
Bons—70 lbs et plus 20c	
Moyens 17c à 19c	
Veaux engraisés au lait	
écrémé 12c à 16c	

BOEUFs — Reçus vivants et payés abattus:

"Steers"—Bons 450 lbs et plus 21c	
Taures—Bonnes 450 lbs et plus 21c	
Vaches—Bonnes 450 lbs et plus 16c	
Vaches moyennes 14c à 16c	
Vaches communes 10c à 13c	
Taureaux "Choix" 450 lbs et plus 16c	
Taureaux "Bons" 450 lbs et plus 14c à 15c	
Taureaux "communs" 11c à 13c	

Nos réceptions du bas du Fleuve

Par J.-E. Bisson, agronome, gérant de la Coopérative canadienne du Bétail

Les expéditions d'animaux vivants en coopération se sont considérablement accrues depuis une dizaine d'années dans le Bas du Fleuve et elles continuent de progresser malgré la concurrence intense des commerçants et de maintes autres difficultés que nous ne voulons pas analyser aujourd'hui. Non seulement la quantité des animaux a augmenté, mais la qualité s'est aussi notablement améliorée, et c'est pour cela que nous voulons signaler à l'attention du public l'avancement de la production animale dans cette belle et vaste région.

Cette importante partie de notre province, l'une des plus réputées au point de vue touristique, est en même temps grande productrice d'animaux de boucherie, principalement de porcs et de moutons. En effet, la plupart des cultivateurs s'y adonnent surtout à la culture mixte, c'est-à-dire qu'en plus de garder un troupeau laitier, comme base de leur exploitation, ils font aussi l'élevage, et souvent sur une grande échelle, des porcs et des moutons. L'on peut plus facilement s'en rendre compte à l'automne par le grand nombre d'animaux qu'on expédie à Montréal.

Si l'on compare les animaux qui nous viennent de cette région avec ceux que l'on expédiait il y a vingt-cinq ans, l'on constate un grand changement dans le fini et l'uniformité des bêtes et surtout une amélioration notable dans leur qualité en général. Il y a une vingtaine d'années, le Bas de Québec, sauf quelques endroits où l'on produisait de bons veaux, n'était guère réputé pour la formation et l'uniformité, et nous avons encore présentes à la mémoire certaines réflexions cocasses du représentant du marché d'alors lorsqu'il faisait l'inspection des arrivages vers 1923 ou 1924. Aujourd'hui, les porcs et les moutons produits de cette région sont mis en vente dans un meilleur état, c'est-à-dire plus à point et généralement du poids requis par le marché. Pour mieux illustrer cet avancé, nous nous permettons de citer quelques exemples récents.

La semaine dernière, nous recevions de St-Arsène trois wagons d'agneaux qui ont fait prime sur notre marché, obtenant 14c la livre pour les sujets No 1, alors que les cours variaient entre 13c et 13.50c pour cette catégorie. Cela veut dire que ces agneaux étaient supérieurs à la moyenne et c'est ce qui nous a permis de les vendre plus cher. Mais là où l'amélioration est encore plus marquée, c'est dans la qualité des porcs. Nous avons re-

çu dernièrement quelques expéditions de porcs dont la qualité est tout à fait remarquable. Ainsi, dans la semaine du 8 octobre, un lot de Val-Brillant a donné les résultats suivants: sur 44 porcs, 20 ont été classés A, 16 B1 et seulement 8 n'ont pas été primés, soit 5 B3 et 3 lourds; cela fait donc tout près de 50% de choix et 82% dans les deux catégories supérieures. Dans la même semaine, un chargement de 114 porcs expédiés de St-Fabien ont été classifiés comme suit: 60 A, 43 B1, 1 B2, 5 B3, 2 C, 2 lourds et une truie, ce qui donne 52.6% de choix, et 90% dans les deux classes supérieures. Enfin, une autre consignment, encore de St-Fabien, en date du 20 octobre, était d'aussi bonne qualité puisque sur 134 porcs, 70 furent classés A, soit 52.2% de choix, 56 B1, 3 B2, 2 B3, 2 C, 1 lourd, soit 94% dans les deux catégories supérieures qui ont rapporté la jolie somme de \$322.00 en primes fédérales aux cultivateurs.

Comme on peut le voir par ces chiffres qui sont un relevé de la classification officielle, nos porcs

du Bas du Fleuve peuvent se comparer avantageusement à ceux des autres provinces par la qualité, le fini et l'uniformité de poids. Ces progrès ont été réalisés au cours des quinze ou vingt dernières années. Le mérite en va d'abord aux producteurs qui sont les premiers et principaux artisans de cette amélioration, et ensuite aux agronomes qui les ont aidés et dirigés dans l'exploitation de leurs fermes, dans l'élevage et l'alimentation de leurs troupeaux. Mais ce n'est pas tout; il faut aussi ajouter que les coopératives locales, ont joué un rôle important dans l'avancement de la production animale du Bas du Fleuve, car auparavant, tous les animaux, bons ou mauvais, étaient payés à peu près le même prix, de sorte que le cultivateur n'était pas encouragé à produire des animaux de bonne qualité. Depuis qu'on les expédie en coopération, les animaux sont payés suivant leur valeur marchande; les meilleurs sujets sont mieux rémunérés, et c'est là un facteur qui a aussi contribué au progrès que nous venons de signaler.

Les prix des légumes à Montréal

Tels que donnés par le Service provincial de l'Horticulture, le 26 octobre

- BETTERAVES** — 30c à 35c doz.; Moyennes 90c à \$1.00, 50 lbs.; Grosses, 75c à 80c.
- CAROTTES** — 30c à 40c la doz.; Lavées, 85c à 90c, 50 lbs.; 65c à 75c (grosses)
- CELERI** — Gros, 90c à \$1.00; Moyen, 60c à 75c; Petit, 35c à 40c doz.; Coeurs, \$1.00 à \$1.25
- CHOUX** — 40c à 50c doz.; Rouges, 75c à 90c; Frisés, \$1.00; Bruxelles, \$7.00, 32 pintes; Chinois, 75c à 90c; Petits 50c doz.
- CHOUX-FLEURS** — Gros, \$1.50 à \$1.75; Moyens \$1.00 à \$1.25 doz.
- LAITUE** — De serre, \$2.00, 3 doz.; Grosses \$2.00 à \$2.50; Moyenne, \$1.50 cag.
- CITROUILLES** — Grosses, \$3.50 à \$4.00; Moyennes \$2.50 à \$3. doz
- EPINARDS** — 90c à \$1.00 min.
- NAVETS** — No 1, 90c, 50 lbs; Petits, 50c à 60c.
- OIGNONS** — Rouges, No 1, \$2.00; No 2, \$1.35 à \$1.40; Jaunes, \$1.60 à \$1.75; No 2, \$1.25, 50 lbs.
- TOMATES** — Roses, \$3.00 à \$3.50; Inf., \$2.25 à \$2.50; Vertes, 40c à 50c; De serre Légaré, 25c; No 2, 15c lb.

Un message spécial aux CULTIVATEURS et HOMMES DE FERME du Québec

L'activité intense de l'après-guerre et les besoins des pays ravagés par la guerre imposent à notre industrie forestière un sérieux effort. Pour satisfaire aux nombreuses exigences, nos forêts doivent produire de fortes quantités de produits ligneux. Ceci implique une main-d'œuvre plus nombreuse. Des milliers de travailleurs sont déjà à l'œuvre, mais pour répondre à la tâche, l'exploitation requiert encore le concours d'un plus grand nombre d'ouvriers.

Alors que les travaux agricoles sont au ralenti, une excellente occasion s'offre maintenant à nos gens de la ferme de se créer un supplément de revenus fort intéressant en prêtant main-forte à l'exploitation.

L'incite fortement tous ceux qui peuvent le faire à se diriger dès maintenant vers la forêt. Un travail rémunérateur les y attend. N'hésitons pas à donner notre effort. La forêt a besoin de tous les bras disponibles.

J. Bourque
Ministre des Terres et Forêts

Adressez-vous dès MAINTENANT au

bureau national de placement le plus près;

ou

au représentant local du ministère provincial de l'Agriculture. Ou au bureau de votre coopérative agricole, s'il y en a une dans votre localité;

ou

SIGNEZ un engagement avec n'importe quel solliciteur représentant une compagnie de pulpe et papier, autorisé par le service national de placement. La meilleure chose à faire serait de retourner à la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Approuvé par: A. MacNAMARA sous-ministre du Travail

Un message spécial aux CULTIVATEURS et HOMMES DE FERME du Québec

L'activité intense de l'après-guerre et les besoins des pays ravagés par la guerre imposent à notre industrie forestière un sérieux effort. Pour satisfaire aux nombreuses exigences, nos forêts doivent produire de fortes quantités de produits ligneux. Ceci implique une main-d'œuvre plus nombreuse. Des milliers de travailleurs sont déjà à l'œuvre, mais pour répondre à la tâche, l'exploitation requiert encore le concours d'un plus grand nombre d'ouvriers.

Alors que les travaux agricoles sont au ralenti, une excellente occasion s'offre maintenant à nos gens de la ferme de se créer un supplément de revenus fort intéressant en prêtant main-forte à l'exploitation.

L'incite fortement tous ceux qui peuvent le faire à se diriger dès maintenant vers la forêt. Un travail rémunérateur les y attend. N'hésitons pas à donner notre effort. La forêt a besoin de tous les bras disponibles.

J. Bourque
Ministre des Terres et Forêts

Adressez-vous dès MAINTENANT au bureau national de placement le plus près; ou au représentant local du ministère provincial de l'Agriculture. Ou au bureau de votre coopérative agricole, s'il y en a une dans votre localité; ou SIGNEZ un engagement avec n'importe quel solliciteur représentant une compagnie de pulpe et papier, autorisé par le service national de placement. La meilleure chose à faire serait de retourner à la compagnie pour laquelle vous avez déjà travaillé.

Approuvé par: A. MacNAMARA sous-ministre du Travail

ALLEZ GAGNER DE L'ARGENT DANS LES BOIS CET HIVER

L'INDUSTRIE de la PULPE et du PAPIER du CANADA

Prêtres chiliens...

(Suite de la 1ère page)

rard Philion, MM. les abbés Carlos Gonzales et Raphaël Larrain, de Santiago, capitale du Chili. Désireux de syndiquer les travailleurs agricoles en leur contrée, tous deux venaient s'informer des statuts de l'U.C.C., des services qu'elle a établis, de ses moyens de défense et d'éducation. Sur ces divers points comme sur le développement de l'agriculture dans Québec, M. Philion a fourni aux visiteurs abondance de renseignements. Les deux prêtres chiliens n'ont pas caché leur admiration pour la population rurale de la province comme pour ce qu'elle a accompli grâce à son association professionnelle. Ils rêvent d'édifier en leur pays une association analogue adaptée aux besoins locaux de l'agriculture et de la population.

Notre premier...

(Suite de la première)

torisée par le secrétaire de la province le 12 octobre 1945. Le siège social du syndicat professionnel précité est situé à St-Jacques de Montcalm, district de Joliette.

Et voilà! C'est l'important numéro 1. Le cercle de St-Jacques s'inscrit à l'histoire agricole de la province.

Le carnet du secrétaire

Une Fédération de chantiers

Le développement extraordinaire que prend depuis quelque temps l'exploitation forestière en coopération nécessitera avant longtemps la création d'une Fédération de chantiers coopératifs. Isolés et dispersés aux quatre coins de la province, les chantiers coopératifs ne pourront rendre tous les services qu'on en attend. Il leur faudra un organisme qui s'occupera de dresser un plan d'ensemble pour assurer à chacun d'eux un maximum d'efficacité et de rendement. Cet organisme agira un peu à la façon de la Fédération des Caisses populaires qui a rendu de grands services aux caisses paroissiales depuis sa fondation. Une Fédération de chantiers coopératifs serait, par exemple, l'organisme tout désigné pour faire l'acquisition de limites à bois mieux que ne peuvent le faire actuellement les chantiers isolés. Cela permettrait aux bûcherons de retirer de leur exploitation le maximum de bénéfices. Cette idée d'une Fédération, il faudrait l'étudier sans retard pour l'appliquer ensuite si on peut démontrer qu'elle est devenue nécessaire.

Chantier coopératif en opérations

Le chantier coopératif de St-Just du Lac, comté de Témiscouata, qui avait été fondé au cours de l'été, vient de signer un contrat de coupe avec la compagnie Fraser. Il a commencé ses opérations le 22 octobre dernier. Le contrat comporte la coupe et le charroyage de quelques milliers de pieds de bois de pulpe. Ce chantier compte 25 membres qui entendent faire un grand succès de leurs opérations forestières. Tout indique que les chantiers coopératifs prendront une expansion considérable au cours des prochains mois dans toutes les régions forestières de la province.

Le travail commence

Le Chantier coopératif de Québec a commencé, au cours de la semaine dernière, la coupe du bois à la Rivière-à-Pierre où il a conclu un contrat de coupe avec l'International Paper. Une soixantaine de bûcherons se sont déjà inscrits pour aller travailler dans ce chantier. Un bon nombre sont déjà au travail. Il y a encore de la place pour un certain nombre de bûcherons qui sont en mesure de remplir les conditions requises. Le camp construit cet automne peut facilement accommoder une centaine d'hommes. Le Chantier coopératif de Québec qui opère à Rivière-à-Pierre a surtout pour but de former des chefs ou entrepreneurs forestiers. Qu'on ne manque pas cette occasion de retirer une bonne paie cet hiver en même temps de devenir plus tard un bon propagandiste de la coopération en exploitation forestière. Ce ne sera sûrement pas du temps perdu.

Un vol dans une coopérative

Des voleurs se sont introduits dernièrement dans les bureaux de la Société coopérative et de la caisse populaire de Thurso, comté de Papineau. Les voleurs ont disparu avec une somme de \$1,500 en argent de coupons de rationnement pour le beurre et probablement avec de la marchandise. C'est la deuxième fois en six mois que cette coopérative est victime d'un vol. En mai dernier, les cambrioleurs ne s'étaient emparés que d'une petite somme d'argent.

Le Bûcheron

Des réflexions qui s'imposent avant de partir pour les chantiers

Certains fils de cultivateurs ne voient rien de plus pressé, une fois les récoltes terminées, que de se préparer à aller aux chantiers. Ils s'inquiètent trop peu si leur père resté seul sur la ferme sera capable de faire tous les labours d'automne, bûcher le bois de chauffage pour l'hiver et tous les autres menus travaux qui exigent, sur nombre de fermes, le concours de plus d'une personne.

A-t-on suffisamment réfléchi avant de partir, à tout ce que peut comporter une absence prolongée de la maison paternelle? Certains sont pris de la démangeaison d'aller dans le bois coûte que coûte tous les automnes sans se soucier qui pourra les remplacer pour faire le travail qui, sur la plupart des fermes, commande en toute saison.

Mais si l'on peut quitter la maison sans trop d'inconvénients, il reste une autre manie trop fréquente à éviter. Partir hâves au dos sans savoir au juste où l'on va, cela n'est guère prometteur pour la saison. Nous voyons trop chaque jour de bûcherons qui, depuis le début des opérations forestières, ont la manie de voyager inutilement d'un camp à l'autre et souvent revenir au point de départ pour repartir de nouveau.

Depuis le mois d'août, un bon nombre de ces bûcherons ont déjà passé par les chantiers de l'Ontario, du nord de Montréal et de l'Abitibi. Ils commencent généralement par se présenter aux bureaux d'embauchage, ce qui prend nécessairement quelques jours. On dépense tout son argent et l'on se voit bientôt forcé d'accepter n'importe quel travail. Dans ces conditions, il n'y aura pas à s'étonner si,

à la fin de la saison, on n'est pas plus riche qu'au commencement.

L'Union des Bûcherons manquerait à son devoir, si elle s'abstenait de mettre tous les bûcherons en garde contre ces pratiques détestables. Les frais de transport payés par les compagnies sont en définitive soldés par quelqu'un, et c'est le bûcheron lui-même qui paie les pots cassés et non la compagnie. Les milliers de dollars que l'on fait dépenser inutilement aux compagnies en frais de déplacement sont autant de dollars retranchés sur la paie, qu'on ne l'oublie pas. Et cela sans compter la perte de temps, les dépenses personnelles et les fatigues que comportent de pareils voyages.

Cette façon d'agir n'est pas celle d'un homme sérieux qui a le souci de venir en aide à sa famille ou d'amasser quelque argent pour préparer son établissement. Cela contribue à répandre l'idée que tous les bûcherons ont cette mentalité, quand en réalité ce n'est que l'exception. En ce qui regarde certaines opérations forestières cependant, il faut compter sur huit hommes pour exécuter le travail normal d'un homme. Dans certains cas, la moyenne du temps de chaque bûcheron est de 27 à 28 jours pour une saison d'opérations forestières.

C'est là une lacune qu'il faut corriger à tout prix dans l'intérêt même de nos bûcherons qui perdent ainsi des milliers de dollars par manque de réflexion. Il est grand temps qu'on se ressaisisse au moment où la saison des opérations forestières va battre son plein.

Gérard CLOUTIER

La forêt m'appelle...

Par Henri Leblanc, i.f., chef de la division de Saint-Alexandre, bureau de Renseignements forestiers.

Octobre déjà. Pour bon nombre de cultivateurs, les récoltes sont engrangées. Les jeunes gens parlent déjà du travail forestier à forfait dans les chantiers. Les plus âgés remettent à la mi-novembre, la récolte forestière, à l'étranger. C'est une idée merveilleuse, car l'industrie forestière, plus que jamais demande des manœuvres de toutes classes pour lui permettre de satisfaire un marché insatiable.

Visite du boisé

Mais vous spécialement, cultivateurs, propriétaires d'une terre à bois, d'une érablière, avez-vous visité votre boisé avant de le quitter pour la grande forêt? Si non, c'est une grave erreur et une perte considérable de revenus.

Une grosse perte

Eh oui! c'est une grosse perte, car, en somme, tous les ans, nombre d'arbres atteignent maturité et doivent être abattus et récoltés immédiatement. D'autres tiges, plus faibles que les autres dans leur enracinement, ont été renversées par les vents forts de la dernière saison et réclament la scie pour vous donner quelques

billes de sciage et billotins de bois à pâte.

Un capital précieux

Plus loin, des vétérans passant l'âge abandonnent chaque jour quelques cellules de bois aux champignons qui s'emparent de détruire en quelques mois ce que la nature ne peut produire qu'avec lenteur. Ailleurs, des bouleaux et merisiers défoliés expirant sous l'attaque sournoise, mais continue, d'un perceur sont autant d'arbres qu'il faut cueillir immédiatement pour en retirer un revenu sous forme de sciages, de billes de déroulage, de traversés de chemin de fer ou de bois de feu, selon le cas. Ne laissez pas se perdre un capital si précieux qui demande des siècles pour se constituer.

Effet bienfaisant

Et puis cette simple cueillette des bois mûrs, dépérissants et morts à un effet de bienfaisance sur votre forêt. Tout en le rajeunissant et en l'assainissant, elle favorise les voisins qui souffrent de la présence de ces tiges devenues nuisibles; elle agrandit la surfaceensemencable par les graines, elle permet aux jeunes tiges vi-

vant sous couvert de recevoir plus de chaleur et d'offrir à la lumière un feuillage tout débordant d'une sève brute riche, qui par l'action de la photosynthèse, deviendra sève élaborée, pour se transformer plus tard en bois. Par ce genre de coupe très simple, vous améliorerez du coup votre forêt... et vous constaterez vous-même le changement de croissance tant en hauteur qu'en diamètre.

Visite qui s'impose

Amis lecteurs, qui aimez votre boisé et désirez ardemment l'améliorer pour le transmettre en parfait état à la génération future, ne lui refusez pas cette visite d'automne. Elle vous permettra de préparer une coupe judicieuse qui, tout en faisant grand bien à vos peuplements, vous donnera une récolte ligneuse intéressante.

C'est toujours vrai

"Les hommes louent la prodigalité de la nature, mais il est beaucoup plus sûr de compter sur sa justice, qui récompense presque toujours nos efforts comme elle nous punit de notre négligence. Au lieu de cultiver négligemment une grande terre, nous serons beaucoup mieux de bien cultiver une petite", a dit M. Nicholas Biddle dans une allocution prononcée à la Société de Philadelphie pour le développement de l'agriculture en 1809.

Visite du chantier d'apprentissage

Le 4 octobre dernier, pendant que tous les membres de notre chantier coopératif étaient au travail, un visiteur depuis longtemps attendu se présentait dans le camp. Il s'agissait de M. Gérard Cloutier, secrétaire général de l'Union des Bûcherons.

M. Cloutier serra la main de chacun de nos coopérateurs au travail et dit un bon mot à chacun d'eux. Tous semblaient heureux de cette visite.

Durant la veillée, notre visiteur discuta avec nous certains aspects de la coopération appliquée à l'exploitation forestière et chacun y alla de sa suggestion. Nous étions un peu à l'étroit pour recevoir de la visite, mais en se tassant un peu, il a été possible de se mettre à l'aise.

Au cours de la soirée, tous eurent à cœur de prouver leur satisfaction d'avoir l'avantage de travailler dans un chantier coopératif. On chanta à l'unisson une chanson composée sur le chantier coopératif par un de nos membres.

Avant de nous quitter pour retourner à son bureau, M. Cloutier nous promit de revenir sous peu, et pour plus longtemps cette fois. Le travail a repris avec plus d'ardeur que jamais au chantier et tous les membres sont bien décidés à faire de cette expérience nouvelle un succès complet.

Rosaire PLAMONDON, président.

HÉMORROÏDES

Essayez ce traitement combiné GRATIS contre les douleurs, causées par les hémorroïdes.

Ces symptômes désagréables causés par les hémorroïdes — douleurs, démangeaisons, hémorragies — peuvent maintenant se traiter à la maison, simplement, convenablement. Des gens qui en ont souffert sont très enthousiastes de ce traitement combiné. M. Frank Barge a utilisé ce traitement il y a 10 ans. Lisez sa déclaration récente ci-bas:



2660 51ème Ave. Trail, B.C.

Pensez donc; il y a 10 ans que j'ai employé deux de vos traitements et je n'ai pas souffert du même mal depuis. J'ai parlé à beaucoup de personnes de votre traitement mais il est difficile de convaincre des gens de ce que votre traitement peut faire.

Ils sont peut-être comme moi; j'ai essayé les pharmacies mais je n'ai pas obtenu de soulagement tant que je n'ai pas essayé votre traitement, dont je suis très satisfait.

Je travaille encore à la fonderie et je me sens bien. J'ai 61 ans à mon prochain anniversaire.

Le 20 août 1945 Frank M. Barge. Nous désirons l'envoyer spécialement à ceux qui sont découragés et qui croient que leur cas est désespéré. Même les cas les plus aggravés et qui durent depuis longtemps; souvent sont guéris par ce traitement. Employé avec succès depuis 50 ans.

Ne tardez pas une seule journée. Écrivez aujourd'hui même. N'envoyez pas d'argent. Adressez seulement le coupon ci-joint et nous vous enverrons un échantillon gratis dans une enveloppe discrète.

GRATIS COUPON D'ESSAI

Afin de prouver tout ce que nous avançons, nous vous enverrons promptement, dans un paquet discret, une quantité généreuse de ce remède. N'attendez pas. Adressez le coupon AUJOURD'HUI.

E. R. Page Co. Dept. 328-2
Toronto, Ont.

Nom
Adresse
Ville Prov.

Est-ce possible!...

L'"Evangéline" du 6 septembre publie d'étonnantes statistiques de l'enrôlement: sur 239,000 soldats "actifs" de l'Ontario, seulement 44,319 ont franchi les mers, en comparaison de 54,491 sur les 92,746 Québécois "actifs" (plus ceux de nos quatre comtés qui comptent pour l'Ontario). Est-il possible que ces chiffres soient vrais? Alors, ces zombies?... (Relations)

L'heure catholique

L'Heure catholique du 4 novembre débutera à 2 heures au poste CKAC, par une causerie sur l'exposition du Concours des vacances de l'A.C.J.C.

Il y aura ensuite un morceau d'orgue, suivi de la conquête causerie du R.P. Vincent Bélanger, O.F.M., sur Ernest Mercier, avocat: "C'est un saint, disait-on". La bénédiction du T. S. Sacrement, irradiée de la cathédrale de Montréal, terminera l'émission.

Achetez les Obligations de la Victoire

"SALADA"